

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : Architecture

Spécialité : Architecture

Thème : ARCHITECTURE URBAINE

Présenté par : LALAIBIA CHAHINEZ

**SUJET : Réaménagement urbain Et Densification de la ville de
Souk-Ahras**

Cas POS N° 09 A La Ville De Souk –Ahras

Sous la direction de : Mr FRIKHA AHCEN

Mr : Taleb Ibrahim

Mm : Djouad F-Z

Juillet 2020



Remerciement

Voilà, nous sommes enfin de parcours. Et comme c'est la phase finale : la phase de maturation que j'espère de bonne fructification,

*Je tiens à remercier vivement **Allah** le tout puissant et miséricordieux pour la volonté et la Patience qu'il nous a donnée durant cette période et toute notre vie.*

il m'est très agréable de remercier toutes les personnes qui m'ont aidés de loin ou de près.

*Au premier rang, je tiens à remercier vivement mon Encadreur monsieur **Frikha Akcen**, À la fois pour Avoir accepté de me guider et surtout pour les précieux Conseils et qui n'ont pas manqué De m'orienter chaque fois qu'un obstacle fut immergé et conseillé.*

*Je souhaite remercier **ma famille** pour leur compréhension, leur soutien moral et leurs aides et sacrifices infinis, tout le long de mes années d'études.*

L-Chanez.

Dédicaces

Avec joie et plaisir, fierté et respect, je dédie ce mémoire

À ma mère Belocif-S pour son amour et son soutien chaleureux Dont elle m'a entouré, son sacrifice, pour l'éducation Qu'elle m'a donnée.

À mon père Mr Lalaibia A-H pour son courage dont il m'a comblé, durant mes études. Que Dieu les bénisse et les garde sous sa miséricorde et qu'ils trouveront en ce mémoire l'accomplissement de leurs vœux et l'expression de ma profonde gratitude.

À Ma chère grande mère Qui m'a accompagné par ses prières, sa douceur, puisse Dieu lui prêter longue vie et beaucoup de santé et de bonheur dans les deux vies.

MES CHERS ET ADORABLES FRERE ET SOEURS

Med Haithem, Amina, Amal.

Ma chère tante k et mes oncles Mohammed et Tarek
A toute personne que j'aime beaucoup et qui m'a soutenu tout au long de la réalisation de ce mémoire et dans tous les moments durs

surtout Nozha et son mari Adel

À mon petit ange Arslan

À MES AMJES DE TOUJOURS

Abdenmour Reggai, Sarra, Nawel.

A tous mes amis et mes collègues sans exception Et tous ceux que j'ai connu au cours de mon cursus.

A mes Encadreur

A tous qui ont laissé une empreinte de joie dans ma voie

*À tous qui connut **L-Chanez**.*

Résumé :

Souk-ahras est exposée aux défis de développement imposés par la mondialisation. Malgré la présence de facteurs nécessaires à la compétitivité, la ville est en difficulté de confirmer son positionnement sur différentes échelles. Afin de soutenir son statut et son image, et pouvoir soutenir la concurrence d'autres villes, « Tghaset » est appelée à développer son attractivité, et à prendre conscience de ses territoires potentiels d'une attractivité latente en l'occurrence des extensions des villes.

La croissance urbaine des villes Algériennes a générée un dysfonctionnement social et spatial, et les politiques urbaine appliquées à partir des années soixante dix et quatre vingt dix ont accentuées le décalage ville projetée-ville vécue.

Comme toutes les villes Algériennes, Souk-Ahras semble vivre ce décalage. En effet, les extensions vers le Nord Est par un habitat collectif social standardisé a généré une pression énorme sur la ville en matière de mobilité, activités et services et équipements .

La zone pos N°09, objet de notre étude, est, aujourd'hui totalement marginalisée et non intégrée aux restants des espaces urbain

L'espace urbain est le lieu majeur des différents rencontres entre les gens, c'est à cause de ça que la ville a besoin de l'espace urbain comme élément essentiel dans son bon fonctionnement ainsi que l'équipement public pour la structurer socialement et spatialement et en même temps pour satisfaire les besoins de collectivité.

Donc, le scénario le plus raisonnable sera de réaménagement des espaces urbains à souk ahras avec l'intégration des équipement d'attractivité Améliorer l'image urbaine de la ville.

Ce mémoire propose un ensemble d'actions, et c'est le diagnostic thématique de la ville de Souk-ahras , comme moyen d'investigation, qui a permis de déterminer les enjeux auxquels la ville de Souk-ahras est affrontée.

Dans le bus de soulagé le centre ville et rendre norte zone d'etude plus attrctif nous avons proposer le complexe multifonctionnel, comme projet d'Architecture parmi un ensemble d'actions urbaine dans la zone, et ce qui va permettre l'intégration de cette zone au centre originel par des fonctions de loisirs, affaires et convivialité. Le projet architectural complexe multifonctionnel est un aboutissement d'une série d'actions à l'échelleurbaine sous forme de scénarios.

Mots clés : Architecture urbaine, attractivité, extension, ville, complexe multifonctionnel

ملخص:

يتعرض سوق أهراس لتحديات التنمية التي تفرضها العولمة. على الرغم من وجود العوامل اللازمة للقدرة التنافسية ، فإن المدينة تواجه صعوبة في تأكيد موقعها على مستويات مختلفة. من أجل دعم مكانتها وصورتها ، ولكي تكون قادرة على المنافسة مع المدن الأخرى ، فإن "تغاسيت" مدعوة إلى تطوير جاذبيتها ، والاطلاع على مناطقها المحتملة ذات الجاذبية الكامنة أدى النمو الحضري للمدن الجزائرية إلى اختلال وظيفي اجتماعي ومكاني. في حال اتساع المدن ، وأبرزت

السياسات الحضرية المطبقة منذ السبعينيات والتسعينيات الفجوة المتوقعة بين المدن التي تعيش وبالفعل ، فإن مثل كل المدن الجزائرية ، يبدو أن سوق أهراس تعاني من هذه الفجوة. فيها الامتدادات نحو الشمال الشرقي من خلال إسكان اجتماعي جماعي موحد قد وُد ضغطاً هائلاً منطقة الموضوع رقم 09 ، موضوع. على المدينة من حيث التنقل والأنشطة والخدمات والمعدات دراستنا ، اليوم مهمشة تمامًا وغير مدمجة في بقايا المساحات الحضرية تعد المساحة الحضرية هي المكان الرئيسي للقاءات المختلفة بين الناس ، ولهذا السبب تحتاج المدينة إلى مساحة حضرية كعنصر أساسي في أدائها السليم وكذلك المعدات العامة لهيكلها اجتماعياً و لذلك ، فإن السيناريو الأكثر منطقية هو. مكانياً وفي نفس الوقت لتلبية احتياجات المجتمع إعادة تطوير المساحات الحضرية في سوق أهراس مع تكامل مرافق الجاذبية وتحسين تقترح هذه الأطروحة مجموعة من الإجراءات ، وهي. الصورة الحضرية للمدينة التشخيص الموضوعي لمدينة سوق أهراس ، كوسيلة للتحقيق ، مما جعل من الممكن تحديد القضايا التي تواجه مدينة سوق أهراس.

في الحافلة لتخفيف وسط المدينة وجعل منطقة دراستنا أكثر جاذبية ، اقترحنا المجمع متعدد الوظائف ، كمشروع معماري من بين مجموعة من الإجراءات الحضرية في المنطقة ، مما سيسمح بدمج هذا منطقة في المركز الأصلي من خلال وظائف الترفيه والأعمال والعيش المشترك.

المشروع المعماري المعقد متعدد الوظائف هو نتيجة لسلسلة من الإجراءات على نطاق البركة في شكل سيناريوهات.

الكلمات المفتاحية: العمارة الحضرية ، الجاذبية ، الإرشاد ، المدينة ، مجمع متعدد

الوظائف

Summary :

Souk-ahras is exposed to the development challenges imposed by globalization. Despite the presence of factors necessary for competitiveness, the city is having difficulty confirming its positioning on different scales. In order to support its status and image, and to be able to compete with other cities, "Tghaset" is called upon to develop its attractiveness, and to become aware of its potential territories of latent attractiveness in the event of the extensions of cities.

The urban growth of Algerian cities has generated social and spatial dysfunction, and the urban policies applied from the seventies and nineties accentuated the projected city-lived city gap.

Like all Algerian cities, Souk-Ahras seems to experience this gap.

Indeed, the extensions towards the North East by a standardized collective social housing has generated enormous pressure on the city in terms of mobility, activities and services and equipment.

The area pos N ° 09, the subject of our study, is today totally marginalized and not integrated into the remnants of urban spaces

Urban space is the major place for different encounters between people, it is because of this that the city needs urban space as an essential element in its proper functioning as well as public equipment to structure it socially and spatially and at the same time to meet the needs of the community.

So, the most reasonable scenario will be to redevelop urban spaces in souk ahras with the integration of attractiveness equipment. Improve the urban image of the city.

This thesis proposes a set of actions, and it is the thematic diagnosis of the city of Souk-ahras, as a means of investigation, which has made it possible to determine the issues facing the city of Souk-ahras. In the bus to relieve the city center and make our study area more attractive we have proposed the multifunctional complex, as an Architectural project among a set of urban actions in the area, and which will allow the integration of this zone in the original center by functions of leisure, business and conviviality. The multifunctional complex architectural project is the result of a series of actions at the scale of the pool in the form of scenarios.

Keywords: Urban architecture, urban space, attractiveness, the city

Table des matières

Remerciement

Dédicace

Résumé

Abstract

ملخص

Table des matières

Liste des figures

Liste des tableaux

PARTIE INTRODUCTIVE

Introduction générale.....1

Problématique.....2

Hypothèses.....3

Les objectifs.....4

Méthodologie de la recherche.....Erreur ! Signet non défini.5

PARTIE I

Introduction7

I. le développement des formes des extensions urbaine des villes.....7

I-1 Ville et extension.....7

I.2 la Ville.....7

I - 3 l'extension de ville8

I-4 les types des extensions urbaines8

I-4-1 - L'extension intérieure (la densification urbaine ou l'extension verticale).....8

I-4-2 L'extension extérieure (l'extension horizontale).....9

I-5 Les formes de l'extension urbaine9

I-6 Les contraintes d'extension.....9

I-6-1 Les contraintes naturelles9

I-6-2 Les contraintes physiques10

I-6-3 Les contraintes foncières.....10

I-7 Les facteurs de l'extension urbaine.....10

Facteurs politique.....10

Facteurs économique11

Facteurs sociaux11

Facteurs technologiques.....11

Facteurs sécuritaires.....11

II- Les Espaces Libres/Espace vides.....Erreur ! Signet

non défini.

II-1 La typologie des espaces libres.....12

II.1.1 Les espaces aménagés.....12

Les espaces de loisir13

Les Rues.....13

L'avenue13

Le boulevard13

<u>Le Passage</u>	14
<u>L'impasse</u>	14
<u>Le Trottoir</u>	14
<u>La Place Publique</u>	14
<u>Le Marché</u>	14
<u>Les jardins Publics</u>	15
<u>L'esplanade</u>	15
<u>Promenade Publique</u>	15
<u>La Cour Publique</u>	15
<u>Le Parc Urbain</u>	15
<u>Le Marché, Place Marchande</u>	15
<u>Square</u>	15
<u>Les aires de stationnement</u>	15
<u>Les Aires de jeux</u>	16
I-1-2 <u>Les Espaces Non Aménagés</u>	16
I-2 <u>La dynamique de l'espace public</u>	16
III <u>Réaménagement urbain / densification urbaine</u>	17
III-1 <u>Réaménagement urbain</u>	17
III-2 <u>La densification urbaine</u>	17
III-3 <u>L'architecture des espaces libre</u>	17
III-4 <u>L'Attractivité urbaine</u>	18
III-5- la Mixité fonctionnelle	18
III-5-1 <u>Objectifs de la mixité fonctionnelle</u>	19
Conclusion	20

Chapitre 02 : L'état de l'art

Introduction	22
Exemple I : L'aménagement urbain d'entrée de ville : Boulevard Pie-IX (Montréal-Nord)	22
I-1 <u>Situation et Présentation</u>	22
I-2 <u>Les problématiques</u>	23
I-3 <u>Les objectifs</u>	23
I-4 <u>Les grandes orientations d'aménagement du boulevard Pie-IX</u>	24
Exemple II :Réaménagement urbain ,Clichy Batignolles a Paris	27
II-1 <u>présentation</u>	27
II-2 <u>Diagnostic de Réaménagement urbain ,Clichy Batignolles a Paris</u>	28

<u>II-2-1- Situation.....</u>	28
<u>II-2-2- Les différents problèmes de la ville de Paris</u>	29
<u>II-2-3-Description de l'opération</u>	29
<u>II-2-4-Objectifs de l'opération</u>	29
<u>II-2-5- Programmation</u>	30
<u>II-2-6- Les différents phases du l'opération</u>	31
<u>II-2-7- Les enjeux major du nouveau quartier urbain Clichy- Batignolles.....</u>	31
Conclusion	39

PARTIE ANALYTIQUE:PARTIE ANALYTIQUE

Introduction	41
Objectifs du diagnostic.....	42
<u>Chapitre 01: diagnostic au niveau de territoire -cas de ville de souk-ahras</u>	
Introduction.....	44
<u>I-1-Contexte General Du Territoire De Souk-Ahras</u>	44
<u>I-1-1 Généralités</u>	44
<u>I-1-2-Aperçue historique.....</u>	45
<u>I-2-1-La situation.....</u>	45
<u>I-2-2-Les limites.....</u>	46
<u>II-1 'analyse physique de la ville.....</u>	46
<u>II-1-L'accessibilité de la ville</u>	46
<u>II-2- Analyse urbaine de la ville</u>	47
<u>II-2-1-Formation de la ville et développement de La croissance urbaine de la ville.....</u>	47
<u>II-3- les caractéristiques de la wilaya</u>	51
<u>II-3-1-Le relief</u>	51
<u>II-3-2-Le climat</u>	51
Conclusion	52
<u>chapitre 02 : diagnostic sur le périmètre d'étude le scenario, le programme d'action</u>	
Introduction	54
<u>I-PRÉSENTATION DE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE</u>	54
<u>I-1- Particularité du site</u>	54
<u>I-2- L'environnement immédiat.....</u>	55
<u>II-CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE.....</u>	56

<u>II-1-Commerce</u>	57
<u>II-2-Activité</u>	58
<u>III-CONTEXTE SPATIAL URBAIN</u>	59
<u>III-1-Bâti Et Non Bâti</u>	60
<u>III-1-1-Le bâti</u>	60
<u>III-1-2-Espace Libre</u>	61
<u>IV-HABITAT</u>	63
<u>IV-1-Logements</u>	63
<u>IV-2-Équipement</u>	66
<u>V-MOBILITÉ</u>	68
<u>V-1-Accessibilité Et Voirie:</u>	68
<u>V-2-Flux Mécanique Et Flux Piéton</u>	69
<u>V-3-Transport Et Stationnement</u>	70
<u>VI-PROGRAMME D’ACTION</u>	49
<u>VII- Scénario</u>	49
<u>l’impact de diagnostic</u>	49
Conclusion	49

Chapitre 03 : La Programmation

Introduction	77
<u>Motivation de choix</u>	77
<u>I-Le projet développer Complexe Multifonctionnel</u>	78
<u>I-1-Définition des concepts</u>	78
<u>I-2-Les différentes Fonction et les créatiques des complexe multifonctionnel</u>	79
<u>I-2-1- Fonction d’un complexe multifonctionnel</u>	79
<u>I-2-2- Les créatiques d’un complexe multifonctionnel</u>	79
<u>I-2-2- Les objectifs d’un complexe multifonctionnel</u>	80
<u>Synthèse</u>	80
<u>II-Analyse des exemples</u>	81
<u>II-1-Exemple 01 :Complexe multifonctionnel au Caire</u>	81
<u>II-1-1- Motivation du choix</u>	81
<u>II-1-2- Contexte géographique</u>	81
<u>II-1-3- Étude extérieur</u>	81
<u>II-1-3- Etude intérieur</u>	83

<u>II-3-Exemple 02 :Complexe multifonctionnel Arribat Center: une nouvelle centralité urbaine pour l'agdal</u>	85
<u>II-3-1-Motivation du choix</u>	85
<u>II-3-2-Présentation du projet</u>	85
<u>II-3-3-Situation du projet</u>	85
<u>II-3-4-Etude extérieur</u>	86
<u>II-3-5-Etude intérieur</u>	88
<u>Synthèse</u>	90
<u>III-Programme</u>	91
<u>III-1-Programme retenu</u>	91
<u>III-2-Programme qualitatif</u>	92
<u>III-3-Programme quantitatif</u>	96
<u>III-4-Règlementation pour les personnes à mobilité réduite</u>	99
<u>III-4-1-Accessibilité aux personnes à mobilité réduit</u>	99
<u>III-4-2-L'accueil</u>	99
<u>III-4-3-Rampe</u>	100
<u>III-4-4-Espaces sanitaires</u>	100
<u>III-4-5- Couloirs et cheminements</u>	101
<u>III-4-6-Emplacement pour fauteuil roulant</u>	101
<u>III-5-Les objectifs du programme</u>	102
Conclusion	102

PARTIE III : PARTIE CONCEPTUELLE

Introduction	102
---------------------------	-----

Chapitre 01 : Analyse Du Terrain

Introduction	106
<u>I-Analyse du terrain</u>	106
<u>I-1-Critères du choix du terrain</u>	106
<u>I-2-Présentation de terrain</u>	106
<u>I-3- la délimitation du de terrain</u>	107
<u>I-4-Accessibilité au terrain</u>	107
<u>I-5-L'environnement immédiat</u>	108
<u>I-6-Approche morphologique</u>	108
<u>I-6-1-La topographie du site</u>	108
<u>I-6-2-La forme du site</u>	109

<u>I-7-Etude climatique</u>	109
<u>I-8-Nature juridique</u>	109
Conclusion	110
<u>Chapitre 02 : Conception Architecturale</u>	
<u>Introduction</u>	112
<u>II-2-1-L'idée principale</u>	112
<u>II-2-projet</u>	112
<u>II-2-1-Forme</u>	113
<u>II-2-2-shéma de principe</u>	114
<u>Conclusion</u>	114
<u>Chapitre 03: Approche Technique</u>	
<u>Introduction</u>	116
<u>III-1-Concept Architecture et Nouvelle Technologie</u>	116
<u>III-2- Les Systèmes utilisés</u>	117
<u>Conclusion</u>	118
Conclusion générale	119
Bibliographie	122

Liste des figures

<u>Figure N°01 : situation de la ville de Montréal-Nord</u>	22
<u>Figure N°02: Plan de stations SRB sur pie-IX</u>	24
<u>Figure N°03 : les quatre stations de SRB</u>	24
<u>Figure N°04: composition de boulevard</u>	25
<u>Figure N°05 : vue de boulevard</u>	26
<u>Figure N°06 : le projet de Réaménagement Clichy Batignolles à Paris.</u>	26
<u>Figure N°07: la carte du Paris</u>	28
<u>Figure N°08: la carte du quartier Clichy-Batignolles a Paris</u>	28
<u>Figure N°09 :vue 3d du nouveau quartier Batignolles</u>	30
<u>Figure N°10 : plan d'aménagement du quartier Clichy Batignolles</u>	30
<u>Figure N°11: les phases de développement du projet.</u>	31
<u>Figure N°12 : la carte des routes de la ville de paris</u>	32
<u>Figure N°13 : la carte des routes de la ville de paris</u>	33
<u>Figure N°14: vue 3d des nouveaux bâtiments intégrés dans le site Batignolles</u>	35
<u>Figure N°15: la densité du quartier Clichy- Batignolles</u>	36
<u>Figure N°16 : Alvear, nouvelle forme d'habitat</u>	37
<u>Figure N°17: la gestion d'eau dans le projet urbain Batignolles</u>	38
<u>Figure N°18 : schéma représente les différentes phases du diagnostic de territoire</u>	38
<u>Figure N°19 : des monuments historiques de Souk-Ahras</u>	45
<u>Figure N°20 : Vue de la ville</u>	48
<u>Figure N°21 : mosquée el-atik</u>	48
<u>Figure N°22 : Théâtre Mostafa Kateb</u>	48
<u>Figure N°23: l'hôtel de ville</u>	48
<u>Figures N°24 : chaine montagneuse de souk -Ahras</u>	51
<u>Figures N°25 : situation climatologique de souk ahras</u>	52
<u>Figures N°26 : diagramme climatique souk ahras</u>	52
<u>Figure N°27 : Vue sur habitat individuelle en moyen état</u>	60
<u>Figure N°28 : vue sur habitat collectif en moyen état</u>	60
<u>Figure N °29 : Vue sur équipements moyen état</u>	60
<u>Figure N° 30 : Vue sur placettes</u>	61
<u>Figure N° 31 : Vue sur les poches vides</u>	61
<u>Figure N° 32: Vue sur la placette existant</u>	62
<u>Figure N° 33: Vue sur stationnement</u>	62
<u>Figure N°34 : Vue sur Plan d'habitation</u>	63
<u>Figure N°35 : Vue sur façade d'habitation collective</u>	63
<u>Figure N°36 : Vue sur façade d'habitation indy</u>	63
<u>Figure N°37 : Modifications au niveau de la façade</u>	64
<u>Figure N°38 : équipements de type éducatif</u>	67
<u>Figure N°39 : équipements de type administratif</u>	67
<u>Figure N°40 : équipements de type culturel</u>	79
<u>Figure N °41 : les différentes fonctionnalités d'un CMF</u>	81
<u>Figure N °42 : CMF durable au Caire</u>	81
<u>Figure N °43 : l'orientation de CMF</u>	81

<u>Figure N °44 : vue aérienne de CMF de Caire</u>	81
<u>Figure N °45 : plan de masse de CMF de Caire</u>	82
<u>Figure N °46 : toit de CMF de Caire</u>	82
<u>Figure N °47 : schéma de genèse de projet</u>	82
<u>Figure N °48 : le volume de CMF</u>	83
<u>Figure N °49 : façade de CMF</u>	83
<u>Figure N °50 : Un chauffe-eau solaire et des éoliennes verticales</u>	84
<u>Figure N °51:les murs vivants de CMF</u>	84
<u>Figure N °52:CMF Arribat center</u>	85
<u>Figure N° 53 : Situation de centre d'activité et de loisir de Rebbat.</u>	85
<u>Figure N°54 : les trois axes de CMF</u>	86
<u>Figure N°55: les accès de CMF</u>	86
<u>Figure N°56: vue aérienne de CMF</u>	86
<u>Figure N°57: concept d'ilot ouvert</u>	87
<u>Figure N°58: le volume de CMF</u>	87
<u>Figure N°59: l'intégration au paysage urbain</u>	87
<u>Figure N°60 : Façade de CMF</u>	87
<u>Figure N°61 : Conditions d'accueil aux PMR</u>	99
<u>Figure N°62 : Les mesures des rampes pour les PMR</u>	100
<u>Figure N°63 :Les mesures des espaces sanitaires pour PMR</u>	100
<u>Figure N°64 : Les mesures des espaces de circulation pour PMR</u>	101
<u>Figure N°65 : Les mesures des espaces de circulation pour PMR</u>	101
<u>Figure N°66 :RN20 et W19</u>	107
<u>Figure N°67 : Polyclinique Bouaziz Ben Abdallah</u>	108
<u>Figure N°68 : Cité Mechantel Saleh</u>	108
<u>Figure N°69 : École awajia abd allah</u>	108
<u>Figure N°70 : coupe longitudinale topographique du sol</u>	108
<u>Figure N°71 : coupe transversale topographique du sol</u>	109
<u>Figure N°72 : terrasse solaire</u>	118
<u>Figure N°73 : parking solaire</u>	118
<u>Figure N°74 : La récupération de l'eau de pluie</u>	118

Liste des tableaux

<u>Tableau N°01 : Surface les équipements de site</u>	66
<u>Tableau N° 02 : Les types de voiries du site</u>	68
<u>Tableau N°03 : Synthèse programme et action</u>	72
<u>Tableau N°04 : Programme d'exemple Complexe multifonctionnel au Caire</u>	83
<u>Tableau N°05 : Programme d'exemple Complexe multifonctionnel</u>	89
<u>Tableau N°06 : Programme retenu</u>	91
<u>Tableau N°07 : le programme qualitatif d'un complexe multi activités</u>	92
<u>Tableau N°08 : Programme quantitatif de projet complexe multi activités</u>	96

Liste des graphiques

<u>Graphique N° 01 : Répartition de la population par sexe</u>	56
<u>Graphique N° 02 : Tranche d'âge</u>	56
<u>Graphique N°03 : taux d'accroissement et de chômage</u>	56
<u>Graphique N°04 : types de logements</u>	57
<u>Graphique N°05 : les activités Économiques</u>	58
<u>Graphique N°06 : L'état d'espace libre</u>	61

Liste des cartes

<u>Carte N° 01 : Situation de la wilaya de Souk-Ahras a l'échelle nationale</u>	45
<u>Carte N° 02: situation de la ville de souk ahras</u>	45
<u>Carte N° 03 : les limites la wilaya de Souk-Ahras</u>	46
<u>Carte N° 04 : l'Accessibilité de la ville de Souk-Ahras</u>	46
<u>Carte N° 05: Croissance urbaine de la ville de souk-Ahras : 1843-1870</u>	47
<u>Carte N° 06: Croissance urbaine de la ville de souk-ahras : 1870-1962 cadastral)</u>	48
<u>Carte N° 07: Croissance urbaine de souk-ahras : 1962-1970</u>	49
<u>Carte N° 08: Croissance urbaine de Souk-Ahras : 1970-1990</u>	49
<u>Carte N° 09: Croissance urbaine de Souk-Ahras : 1970-1990</u>	50
<u>Carte N° 10: Situation de la zone d'étude</u>	54
<u>Carte N° 11: carte d'environnement immédiat de site d'étude</u>	55
<u>Carte N°12 : types de commerces</u>	57
<u>Carte N° 13:Évolution de tissu urbain de la ville de Souk-Ahras 1843 à nos jours</u>	59
<u>Carte N°14 : Trame des espaces bâtis et non bâtis</u>	60
<u>Carte N°15 : types de logements</u>	63
<u>Carte N°16 : les types d'équipement dans la zone d'étude</u>	66
<u>Carte N°17: flux mécanique et piéton</u>	68
<u>Carte N°18: ligne de transport et stationnement dans le site d'intervention</u>	70
<u>Carte N°19: Situation du site par rapport au centre-ville de SOUK-AHRAS</u>	106
<u>Carte N°20: Situation et délimitation de terrain</u>	107
<u>Carte N°21: l'accessibilité du terrain</u>	107
<u>Carte N°22: Étude climatique du terrain</u>	109

PARTIE
INTRODUCTIVE

-Introduction générale

Tous rassemblements humains vivant dans un environnement particulier et différent, qui est considéré comme une source très importante de subsistance et de développement. Ce cadre offre aussi des occasions de développement agréable. Ses rassemblements malheureusement à l'heure actuelle, pour satisfaire leurs besoins exploitent souvent dangereusement l'environnement direct. Les différents concepts tels que l'urbanisation, la ville, l'espace urbain...etc. est connue plusieurs définitions différents, plusieurs principes, plusieurs piliers. Mais la préoccupation majeure étant la préservation de l'environnement et le patrimoine pour un concept phare c'est le aussi la préservation des droits des générations futures.

L'extension urbaine est une action liée à la recherche de la forme de matérialisation, réponses apportée aux demandes nouvelles matière d'espaces. Les extension urbaine sont multiple, on trouve les extension urbaine continues ou discontinue, ainsi en rencontre la densification urbaine pour économiser l'espace l'espace ou préserver le foncier agricole souvent, mais on aperçoit l'étalement urbaine sur banlieues et les zone périurbaine et rural près de la ville et parfois la conurbation entre le centre-ville initial et les zone satellites périphériques ou bien agglomération secondaire existante programmée et planifiées que la collectivités local peuvent la manipuler et la diriger et les et les l'extension spontanées et illicites que les gestionnaires de la ville veulent les éviter.

L'aménagement de l'entrée de ville s'insère dans une démarche de projet urbain d'ensemble dont les axes de développement et les orientations d'urbanisme permettront de définir les choix pour adapter, développé la ville de demain dans le but de parvenir à établir une réflexion pertinente qui réponds au mieux aux besoins et aux attentes des usagers.

Les espaces extérieurs exercent une fonction essentiel ; ils recréent la vie, le plaisir et la jouissance, que donne un environnement intéressant plein de vitalité et d'animation, lieux de relation et de détente, lieux de circulation et de communication. Et L'espace libre public ne peut être que le négatif de l'espace bâti, il lui donne sa forme, son caractère et sa pratique. C'est le lieu des plusieurs pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre, échangeetc..., où l'espace public exprime son rôle social et économique

Les villes d'hier et d'aujourd'hui ne peuvent être les villes de demain, mais il est plus que légitime de les préserver, voire de s'en inspirer pour de nouvelles conceptions de l'espace urbain.

II. La problématique

L'extension urbaine est une nécessité pour la ville ce phénomène survenez réponse a un besoin immédiate d'un problème justifiée pour une croissance démographique importante et un exode massif du milieu rural vers le milieu urbaine dans le but en cherchant à la proximité de lieux travail et des équipements divers.

L'Algérie comme tous les pays surtout les pays en cours de développement a connue des extensions urbaines faiblement contrôlées, et étudiées, Ces extensions ont impacté en manière indésirable sur l'assiette du bâti ou urbain, et ont causé plusieurs problèmes soit en matière d'urbanisme, d'architecture, du paysage urbain ou du fonctionnement et d'organisation de la ville.

La ville de Souk-Ahras est une ville mono centrique superficie de 435965 km² avec une population de 446012 Habitants.

Le chef-lieu abrite 2/3 la population de la ville à cause de la concentration des équipements au centre-ville.

Cette augmentation de la population à crée un étalement urbain en s'étendent sur des terres agricoles et naturels.

C'est le cas de site étudié qui situé au Nord-Est de la ville de Souk-Ahras (pos n°09) a de superficie 118 hr est limité par :

- *les limites de pos n°08 au Nord
- *Au Sud par cité 26 avril
- *Est par la zone industriel
- *Ouest par la RN16

La zone d'étude se compose 02 types de logements

- Lotissement Annaba (paoulo) habitat individuels

Les habitats de quartier paoulo sont au moyen état

- Habitat collectifs (1700 logts) el les logements de ADEL 1500 logets

Ainsi que l'présence moyenne et mal traité des espaces publics

Les équipements dans cette zone sont 80 % projetées et les équipements existés sont palais de justice, conservation des forêts, maison d'industrie traductionnel, direction de santé.

Le site d'intervention est un site dortoir souffre d'une faiblesse des équipements de proximité et faiblement descente par les moyens de transports et de déplacement.

-Comment limiter l'extension urbaine et la consommation irrationnelle des fonciers?

-Faut-il réponse de faible offre de série d'aménagement de maniéré à rendre le quartier pos n°09 attractif par l'injection d'autre projet socio-économique pour objectif de soulager le centre-ville ?

-Comment renforcer l'attractivité de la ville de Souk-Ahras à partir de ses espaces libres ?

III. Hypothèses

Le renforcement de mixité des usagers par la diversité des fonctions et activités qui animent les espaces urbains, tout en étant à jour avec les besoins et attentes des usagers peut participer à rendre la ville plus attractive.

IV. Objectif

- Garantir la mixité sociale et garder un principe d'équité.
- Penser la ville dans sa globalité, aussi bien en tant que tissu urbain que tissu social, en prenant en compte aussi ses différentes échelles.
- Viser la qualité urbaine au sens de création et de recomposition de « Paysage urbains ».
- Lancer des offres adéquates et différentes pour améliorer l'attractivité
- Créer des espaces publics durables et pour tout le monde.

IV. Méthodologie de recherche

Pour atteindre les objectifs tracés et en vue d'apporter des réponses satisfaisantes aux questions de la problématique, notre méthodologie de recherche se présente en 4 chapitres :

Chapitre introductif

Constitue d'une introduction générale, problématique, hypothèse objectifs de la recherche et méthodologie de recherche

Chapitre 01 Cadre Référentiel

Après la phase de documentation (thèses, mémoire, articles, des ouvrages, livres etc...), une lecture relative au thème se fait et basant les notions et les concepts de la ville et l'espace libre pour enrichir notre connaissance par des définitions, des concepts....

Chapitre 02 : État de l'art

S'appuie sur une analyse du réaménagement de entrées des villes internationales, suivant une démarche analytique reposant sur : la lecture du contexte, et les enjeux proposer.

Chapitre 03 : Analyse analytique

C'est une combinaison entre deux approche l'approche typo-morphologique et l'approche sociologique.

L'approche typo-morphologique : Qui consiste sur la lecture de toutes les espaces libres la ville de Souk-Ahras et sa forme puis les espaces libres du cas d'étude le pos 09 de Souk-Ahras et ses formes.

L'approche sociologique : en a fait une enquête sociologique avec un échantillon pour avoir les espaces aménagés et non aménagés et les espaces utilisables.

**PARTIE I : LE
CADRE
RÉFÉRENTIEL**

Chapitre 01 : Cadre référentiel

Introduction

Dans ce premier chapitre nous allons définir les concepts généraux et nécessaires à la compréhension de le développement des formes de l'extension urbaine des villes ses critères et leurs relations avec les espaces libres.

I-le développement des formes des extensions urbaine des villes

I-1-Ville et extension

«Toute agglomération urbaine ayant une taille de population et disposant de fonctions administratives, économiques, sociales et culturelles »(JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 15 Loi n° 06-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville. CHAPITRE II, Art. 3. Les villes d'hier et d'aujourd'hui ne peuvent être les villes de demain, mais il est plus que légitime de les préserver, voire de s'en inspirer pour de nouvelles conceptions de l'espace urbain.

I - 2 - la ville

«Le mot ville, bien que son sens puisse paraître évident, est un des plus complexes de la langue française » (Lavedan Pierre, Géographie des villes, Librairie Gallimard,

Paris1936)

La

difficulté de la définition de la ville tient à ses propres caractéristiques : une taille, mais également des fonctions diverses et surtout une autonomie politique. Selon P. George, la ville peut se définir comme *« un groupement de populations agglomérées caractérisé par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale »* (GEORGE P, Dictionnaire de la géographie, Presses universitaires de France, 1970)

En architecture et en urbanisme on peut citer selon Aldo Rossi : *« C'est un champ d'application de plusieurs forces »*. Aussi selon Lévy : *« Une ville se fait dans le temps et par le temps à travers une combinaison entre forme sociale et une forme spatiale »*

I - 3 - l'extension de ville

L'extension urbaine est une nécessité pour une ville, alors des réserves foncières sont essentiels pour la réalisation des différents programmes soulignés dans les plans d'aménagement et d'urbanisme qui orientent l'extension future de la ville. Ce signifie le phénomène qui né des besoins intenses de population locale, cela se justifie souvent par la croissance démographique élevée et l'exode rurale vers les milieux urbains, en cherchant la proximité des lieux de travail et d'équipements, donc les collectivités locales cherche à satisfaire les besoins accroissant des habitants en matière de logements et des équipements divers.

L'extension de la ville fait généralement autour la vieille ville qui considérer le noyau de création des nouvelles villes et des agglomérations, alors on trouve que les vieilles villes où se concentre une population qui organise son espace en fonction du site et de son environnement, en fonction de ses besoins et de ses activités propres et aussi de contingences notamment socio-politiques. Il y a une relation spatiale entre les hommes et leurs emplacements avec leurs activités.

I -4- les types des extensions urbaines

Les extensions urbaines sont multiples, on trouve les extensions urbaines continues ou discontinues, ainsi rencontre la densification urbaine pour économiser l'espace et préserver le foncier urbain et le foncier agricole souvent, mais on aperçut l'étalement urbain sur les banlieues, les zones périurbaines, rurales près de la ville et parfois la conurbation entre le centre-ville initiale avec les zones satellites périphériques ou bien les agglomérations secondaires existantes à proximité du centre-ville. Ainsi on rencontre les extensions programmées et planifiées que les collectivités locales peuvent la manipuler et la diriger et les extensions spontanées et illicites que les gestionnaires de la ville veulent éviter généralement on peut résumer les types de l'extension urbaine comme suit :

I-4-1-L'extension intérieure (la densification urbaine ou l'extension verticale)

Dans les enceins quartiers notamment, les espaces densifiés successivement par des équipements publics, ou des habitations au fur et à mesure de l'accroissement population locale et de l'afflux venu des zones rurales.

L'extension intérieure comporte aussi une autre forme : L'extension verticale ou bien en hauteur, lors de la disposition du terrain libre et fallait procurer de nouveaux logement pour répondre aux besoins de la population par l'augmentation du nombre d'étages, vu la rareté ou l'indisponibilité du foncier urbanisable.

I-4-2-L'extension extérieure (l'extension horizontale)

Elle prend forme en dehors des anciens tissus urbains, créant de nouveaux groupes d'habitations qui ont légitimes à la ville s'étendre dans divers directions généralement ce type d'extension est caractérisé par l'augmentation en surface et la diminution en hauteur des immeubles.

L'extension horizontale favorise l'occupation des grands espaces, et la sur consommation du foncier urbain

I-5- Les formes de l'extension urbaine

L'extension urbaine a plusieurs formes, selon la topographie, la morphologie sociale, la répartition spatiale de la population..., aussi les villes industrielles sont évoluées autour les usines, les villes marchandes près des voies, des chemins des fers et des ports, les villes musulmanes autour des mosquées, les autres des villes de culte autour de l'église ou la cathédrale. Elle affecte les l'extension urbaines se différencient d'une région à l'autre surtout selon la topographie.

I-6-Les contraintes d'extension

I-6-1-Les contraintes naturelles :

Les contraintes naturelles sont différent d'une ville à une autre les plus importantes sont:

- Les mers et les océans la nature du sol (les sols difficiles ou inaccessible à l'urbanisation)
- Le littoral et les zones d'eau, Les zones qui contiennent d'importance de quantité d'eau superficielle, ou d'eau sous terraine.
- Les montagnes, servitudes oued.
- Les zones forestières car leur importance au niveau économique et environnementale.

Il faut protéger ces zones et éviter l'extension sur ces terrains sur les montagnes et sur les terrains agricoles, souvent les villes souffrent de ce grand problème et la protection des terrains, surtout ceux de Grand rendement agricole, il faut protéger ces zones et éviter l'extension dans ces terrains.

I-6-2-Les contraintes physiques :

Ils constituent des obstacles les plus alarmants que les contraintes naturelles tel que :

- Les zones industrielles : elles posent la plus importante contrainte devant l'extension urbaine, qui demande de la révision du sens de leur extension pour éviter les risques technologiques).
- Les zones de servitudes tel que celle des lignes d'électricité à hautes tensions, des voiries nationales...boulevards... (Grands flux mécaniques) des chemins de fer...etc
- Les zones de patrimoine protégé, les zones affectées aux rejets des déchets.

I-6-3 Les contraintes foncières :

Le foncier est un véritable obstacle devant l'extension urbaine. Les propriétés la nature juridique des terrains qui sont notamment le problème de discontinuité de tissu urbain.

Ils sont marqués par une différence de podologie entre deux territoires.

I-7-Les facteurs de l'extension urbaine

Les facteurs de l'extension urbaine sont plusieurs et différents d'une ville à une autre, on peut les résumer comme suit

Facteurs politiques :

Les décisions politiques jouent un rôle très important en matière d'extensions planifiées, de la création de villes (le cas des villes nouvelles en Algérie), et de zoning tel que : zone de développement industriel, zone d'attraction, zone d'activité, zone touristique, etc. Ainsi les politiques ou bien les logiques de gestion suivies par les différents acteurs de la ville ont des impacts de l'extension urbaine future.

En effet les municipalités compétentes dans l'attribution des permis de construire, ont le rôle principale pour ce qui de la dispersion des logements et des équipements publics.

Facteurs économique :

Ces facteurs ont un rôle efficace qui influe sur le volume de la forme de l'extension urbaine. De ce fait la création d'une zone industrielle pour une ville permet d'attirer la population rurale vers la ville pour améliorer leurs cadres de vie ...etc. la même chose dans le cas d'une zone d'activité ou de commerce de grande envergure, cela favorise l'extension de la ville, aux alentours de ces zone, à l'exemple des villes industrielles se structurent autour des usines, et les villes portuaires qui se densifient à proximité du port en s'étendant vers les zones périphériques.

Facteurs sociaux :

Le facteur de croissance démographique, les revenus permanents et aisés, et le niveau social de la population et les changements sociaux sont liés directement à l'extension des villes.

Facteurs technologiques:

Le développement technologie et le développement des outils informatiques et des moyens de télécommunication sont des éléments qui favorisent l'extension des villes et amplifie le changement sociale.

Facteurs sécuritaires :

Le besoin de se sentir en sécurité demeure un facteur important qui favorisent les extensions urbaines à proximité des centres villes et près des zones sécurisées (près des zones militaires sureté urbaines,...)

II-Les Espaces Libres/Espace vides

Espace : *«L'espace est comme une étendue incommensurable, dont on ne connaît pas le centre et qui se dilate dans tous les sens ; il symbolise l'infini où se meut l'univers».* (Jean Chevalier, Alain Gheerbrant, Dictionnaire des symboles- mythes, Paris, 1982. Le dictionnaire Hachette le définit comme un nom masculin signifiant : étendue indéfinie contenant, englobant tous les objets toutes les étendue finies.

Espace Libres/vides : sont des poches vides avec des fonctionnalités très précieuses Il n'est pas simplement un vide mais c'est un espace organisateur, structurel structurant, et même productif qui donne perception assez ouvert et un urbanisme assez équilibré c'est aussi un espace de liaison et de transition entre le public et le privé.

II-1- La typologie des espaces libres

II.1.1. Les espaces aménagés

Les espaces aménagés ou l'espace public est défini comme la partie de l'espace urbain non occupée par les constructions, il comporte tous les espaces creux il est multiple par sa forme.

«L'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage et une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public » Pierre Merlin & François Choay, dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, PUF, 1988, p273.

Philippe Panerai déclare que : *« L'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation. Le réseau est continu et hiérarchisé, c'est-à-dire qu'un boulevard, une avenue, une rue principale organisent une portion du Territoire urbain plus vaste qu'une rue de lotissement ou qu'une ruelle. Les jardins publics constituent un cas particulier ambigu, certains sont l'aménagement planté d'une partie de l'espace public (promenades sur les contre- allées d'une avenue ou square au centre d'une place), d'autres sont en vérité des jardins privés (parfois liés à des institutions) ouverts au public, d'autres enfin de vrais morceaux de campagne insérés dans la ville. »*

➤ **Les espaces de loisir**

« *Espaces de loisirs, terme se référant à l'ensemble des activités récréatives s'exerçant autant dans l'espace local et le temps du quotidien que dans l'espace-temps du tourisme, les parcs « de loisirs » déploient leurs activités en plein air ou en intérieur (espaces indoor), fournissant des activités culturelles, de loisirs et de divertissements. Sur un territoire étendu, ces parcs, qu'ils soient d'attractions, thématiques, scientifiques, aquatiques ou animaliers, se regroupent de plus en plus en parcs multifonctions pour devenir polyvalents. Ils sont souvent constitutifs d'un domaine plus vaste comprenant des hébergements en hôtellerie, des commerces, d'autres activités de loisirs... » Daniel Gilbert et Philippe Viguiet, mars 2018.*

➤ **Les Rues :**

Le mot rue vient du latin « Ruya » qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération. Elle peut abriter différents types de commerces. « *La rue est : - un espace de circulation dans la ville et structure ses quartiers* ». Elle dessert les logements et les lieux d'activités économiques.

Selon Choay F, la rue est considérée comme un élément essentiel de toutes les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y présente des aspects et y joue des rôles différents.

➤ **La Ruelle :**

Elle est plus étroite que la rue, les ruelles sont des voies d'accès qui desservent les habitants, elles ont un rôle important dans la structure de l'implantation du bâti.

➤ **L'avenue**

Selon le Robert "L'avenue est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin advenir). Est une large voie urbaine généralement rectiligne et plantée d'arbre conduisant à un accès d'un édifice public ou à un bâtiment officiel.

➤ **Le boulevard :**

Est une large voie de communication urbaine établie dans les villes sur l'emplacement de l'ancien rempart. C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération. Il est souvent tangentiel au centre, Sa grande largeur (Souvent de 24 à 50m).

➤ **Le Passage :**

Est une petite voie, dans un îlot, un quartier, etc. Il a pour fonction de raccourcir, desservir, protéger ou faciliter la circulation du piéton de manière privilégiée. Il peut être ouvert ou couvert et servir aux activités commerciales.

➤ **L'impasse :**

C'est une voie avec un seul issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels à partir de milieu de XXème siècle, dans le but de séparer le trafic local et piéton de trafic de transit. (GAUTHIEZ.B, 2003)

➤ **Le Trottoir :**

Est la partie latérale des voies, réservées aux piétons. Il sert à une limite de la partie vouée à la circulation des voitures. « *Les trottoirs constituent un élément de liaison essentiel des réseaux piétonniers car ils permettent d'isoler le piéton des dangers de la circulation routière. Ils doivent être adaptés aux Ressources de mobilité de tous et garantir une continuité de cheminement.* » (Basile Barbey, un espace public pour tous, guide pour une planification cohérente, France, 2007.p 18-19)

➤ **La Place Publique:**

Définit la place comme un lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments, comme un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues dans la ville, voire comme un endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés.

La place est un espace public non bâti, desservi par des voies, affecté aux piétons ou aux véhicules, au revêtement généralement minéral, entouré principalement par des bâtiments, et agrémenté de mobilier urbain et d'édicules divers.

➤ **Le Marché :**

Le marché est le lieu public où se rencontrent périodiquement marchands et acheteurs. Il peut être ouvert, occupant rues et places. Quand il est couvert, il prend des appellations différentes selon les pays (bazar en Orient, souk dans les pays islamiques...etc.)

➤ **Les jardins Publics:**

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installation diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc.

➤ **L'esplanade :**

Est un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords, c'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir Les environs.

➤ **Promenade Publique :**

C'est un espace public parfois plantée par de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, elle peut impliquer un aménagement spécifique, Aménagement en vue de l'agrément et de la détente pour la déambulation et les rencontres sociales.

➤ **La Cour Publique :**

La cour est un lieu d'échange et de rencontre, peut être ouverte ou fermé, public ou privé. C'est une expression commune juridique qui désigne un espace libre dont l'usage est partagé par une communauté de résidents dont les habitations entourent la cour.

➤ **Le Parc Urbain:**

C'est un jardin public largement planté d'arbres et généralement de grandes dimensions.

Les parcs de quartier peuvent s'organiser autour d'un plan d'eau ou d'un massif boisé préexistant. Composés en majorité d'espaces créés (pelouses, boisements, aires de jeux), ils offrent un lieu de repos, de détente et de pratique d'activités récréatives.

➤ **Le Marché, Place Marchande :**

Le marché provient du latin « Mercatus » qui signifie marchandise. C'est un lieu public de vente et de service, où se tient une réunion périodique de marchands de denrées alimentaires et de marchandises d'usages courant

➤ **Square:**

Le square est un espace vert de dimensions réduites variant de quelques centaines de m² pour les plus petits à 4 ou 5 ha pour les plus grands.

➤ **Les aires de stationnement :**

Est l'espace aménagé pour stationner des véhicules. Elle peut être sur la voie publique, en souterrain ou à l'intérieur d'un immeuble (parking étagé). L'aire de stationnement se divise en plusieurs emplacements réservés au stationnement des voitures et dont la surface avoisine en général les 25m².

➤ **Les Aires de jeux :**

Ce sont des aires fortement plantées, Offrant aux habitants du Voisinage un Espace dit de proximité, où peuvent Jouer les enfants en bas âge et les préadolescents. Ces espaces doivent donc offrir, hygiène, ombrage soleil, mobilier et revêtements de sols.

I-1-2-Les Espaces Non Aménagés

Généralement on a deux :

- ✓ le premier cas est les espaces de future urbanisation
- ✓ le deuxième cas est des espaces du territoire urbain qui ne sont pas destinés à l'urbanisation à cause des contraintes particulières notamment :
 - Zone protégée, haute à potentialité agricole.
 - Exploitations minières.
 - Paysage de grande qualité.
 - Les forets domaniaux.
 - arcs naturels.
 - Zones à risques (terrains instable, secteurs inondables, abords d'installations à risques).

I-2-La dynamique de l'espace public :

SAMALIM, cita trois approches nécessaires pour une meilleure analyse et compréhension des espaces publics, qui sont :

- ✓ **La forme:** C'est-à-dire la morphologie de l'espace, sa mise en scène, ses dimensions.
- ✓ **La fonction:** c'est la première fonction pour laquelle l'espace a été réalisé.
- ✓ **L'usage :** ce sont les différentes pratiques de l'espace, ce en quoi il est converti ou plutôt à quoi il sert aujourd'hui, c'est l'élément le plus important et le plus déterminant en vue d'une meilleure compréhension de l'espace

III- Réaménagement urbain / densification urbaine

III-1-Réaménagement urbain

Une action qui consiste à redistribuer aussi bien les espaces intérieurs que ceux extérieurs en gardant la fonction initiale.

Organiser quelque chose selon un ordre nouveau pour un usage qui lui reste identique.

C'est une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de ses ressources bâties et foncières.

III-2-La densification urbaine

Consiste à faire vivre davantage de population dans un même espace urbain. Par exemple, on densifie la ville en remplaçant l'habitat individuel (petites maisons unifamiliales) par de l'habitat collectif (avec des immeubles de plusieurs appartements). La densification urbaine l'un des enjeux majeurs de la ville durable pour au moins une raison fondamentale, elle permet à la fois d'optimiser l'espace et la ressource foncière.

III-3- L'architecture des espaces libre

Le vide est la ligne directrice de la production urbaine et architecturale.

L'espace libre peut être le bâtiment de la nouvelle ville.

Le vide dans l'architecture ou le vide architectural peut être un choix d'architecte, un état d'architecture, ou bien les deux.

C'est-à-dire que le vide peut être un espace conçu par l'architecte afin d'abriter une ou plusieurs fonctions variable dans le temps et dans l'espace « Un espace vide, plein d'activités », ou bien un espace conçu pour être un plein mais il devient vide à cause de la non appropriation de l'espace.

Le vide architectural est une notion variable selon son usage et son rôle, c'est le poché (défini pour la première fois dans l'école de beaux-arts de Paris afin de différencier le mur coupé de non coupé et ensuite par Louis Kahn pour mettre la différence entre les espaces servis et les espaces servant). C'est un choix d'architecte (un vide conçu par l'architecte afin d'abriter des fonctions, c'est un vide, plein d'activités), un état d'architecture (un espace conçu par l'architecte autant qu'un plein mais il devient vide à cause de la non appropriation), et même une ligne directrice d'architecture.

III-4- L'Attractivité

L'attractivité d'un territoire est généralement assimilée à la capacité de ce territoire à attirer et à retenir les facteurs mobiles de production et/ou la population. Nous définirons cette attractivité, comme la capacité d'un territoire à être choisi par un acteur comme zone de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités ; cette attractivité est une attractivité perçue qui n'implique que des personnes physiques, des individus, des ménages ou des équipes, par exemple des équipes dirigeantes d'une entreprise ou d'une administration publique.

L'attractivité urbaine est la capacité d'une ville à être choisie par un acteur comme espace de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités, que cet acteur soit un ménage, une équipe dirigeante au sein d'une entreprise, d'une administration ou d'une association.

Une ville attractive est un territoire capable d'attirer et de retenir des personnes morales et des personnes physiques grâce à ce qu'elle peut leur offrir. La ville est donc choisie par un individu ou une entreprise pour s'y installer, temporairement ou définitivement, selon des critères qui sont importants pour eux. De nombreux facteurs (qualité de vie, emploi, mobilité en ville, environnement, sentiment de sécurité en ville, etc.) entrent donc en considération pour prétendre qu'une ville est attractive ou non.

III-5- la Mixité fonctionnelle :

La concentration d'activités humaines multiples et variées est habituellement considérée comme un des atouts caractéristiques du milieu urbain, vis-à-vis de la banlieue ou du milieu rural. En effet, la définition même des termes de l'ambiance urbaine et de l'urbanité de la ville est fondée sur la diversité des fonctions urbaines et des activités humaines, ainsi que sur l'interaction sociale.

« La mixité fonctionnelle s'inscrit aussi pleinement dans le concept de la ville de proximité et des courtes distances, lui-même basé sur une stratégie de réduction des besoins de déplacements » (Ghorra-Gobin 2006 Géographe et américaniste, Hnilička 2012 diplômé de la Faculté d'architecture de l'Université technique tchèque de Prague et a également suivi des études de troisième cycle à l'ETH Zürich).

III-5- 1-Objectifs de la mixité fonctionnelle :

La mixité fonctionnelle n'est pas une valeur en soi prônée pour elle-même. Le rapport du Credoc montre qu'elle est censée participer à la mise en œuvre de deux grandes causes – le développement durable et l'égalité entre les citoyens-, auxquelles peut s'ajouter une 3ème, le renforcement des centralités, relevant proprement de l'aménagement. Elles peuvent être appelées sélectivement ou cumulativement par le porteur de projet. La mixité fonctionnelle est donc utile pour :

- ✓ **La ville des courtes distances.** Dans une optique de développement durable, en créant des quartiers fonctionnellement mixtes le but est de limiter les déplacements (les pollutions et les émissions de gaz à effet de serre). A noter tout de même que si la création ou le maintien de commerces et de services à proximité des lieux d'habitation peut réduire les besoins en déplacements des résidents, l'arrivée d'autres types d'activités est loin de le garantir
- ✓ **La régénération économique.** Dans une optique de réduction des inégalités territoriales, cet objectif vise plus particulièrement les quartiers en renouvellement urbain
- ✓ **Le renforcement des centralités urbaines fragiles,** la polarisation du développement urbain, qu'il s'agisse des villes-centres et banlieues fragilisées par la désindustrialisation, des villes dortoirs du périurbain qui s'émancipent difficilement de leur mono-fonctionnalité résidentielle ou des bourgs ruraux, soit qu'ils sont affectés par la dépopulation, soit qu'ils sont rattrapés par les modes de vie périurbains. Cet objectif relèverait à la fois d'une dimension sociale avec la recherche d'une « ville vivante » par la mise en œuvre d'une « ville intense » et d'une dimension économique, la concentration des activités économiques entretenant l'attractivité de la ville.

Conclusion

Les espaces libres est un lieu ouvert où se déroule la vie collective des citadins et où les gens peuvent se rencontrer librement, c'est un lieu qui favorise le regroupement et le contact et assure les échanges et la convivialité, il a toujours joué un rôle important dans la construction des villes et dans la pensée architecturale et urbaine. L'espace libre est défini comme la partie de l'espace urbain non occupée par les constructions, il comporte tous les espaces creux : la rue, la ruelle, l'avenue, le passage, le square, la place, la placette, les espaces verts, les zones de recul devant les bâtiments, etc.

Améliorer l'attractivité d'une ville par l'aménagement urbain nécessite d'apporter des transformations à la ville. Elles doivent la rendre plus belle, plus agréable et plus pratique à vivre tout en intégrant la sécurité en ville. Ainsi, concevoir une ville attractive est un projet de taille. Il implique de lancer diverses opérations d'aménagements échelonnées sur le moyen voire le long terme. Les aménagements des espaces urbains doivent s'adapter aux modes de vie actuels des habitants et être en adéquation avec les budgets alloués.

« Les zones urbaines multifonctionnelles et interconnectées peuvent devenir des endroits où on peut vivre, travailler et se cultiver. » (Grant, J., 2006 Planning The Good Community: New Urbanism In Theory And Practice:Routledge)

« La combinaison de ces multiples fonctions avec des espaces verts ou une matrice urbaine naturelle conduit à créer des espaces ouverts qui peuvent s'avérer de grande valeur ajoutée. » (Van Schaick, J., & Van Der Spek, S. C., 2008 Urbanism on Track: Application of Tracking Technologies in Urbanism: IOS Press)

CHAPITRE II : L'ÉTAT DE L'ART

Introduction

Dans ce présent chapitre, nous allons traiter et analyser des expériences d'intervention urbaine sur les entrées des villes, de la requalification urbaine de ses espaces. Ainsi notre recherche thématique a pour but d'élaborer un socle de données sur les entrées de ville, dont le choix est basé sur : la pertinence et les similarités par rapport au cas d'étude. Ou la démarche d'analyse s'organise sur : le contexte, objectifs de l'opération à mener et de déterminer les principes d'aménagements à adopter.

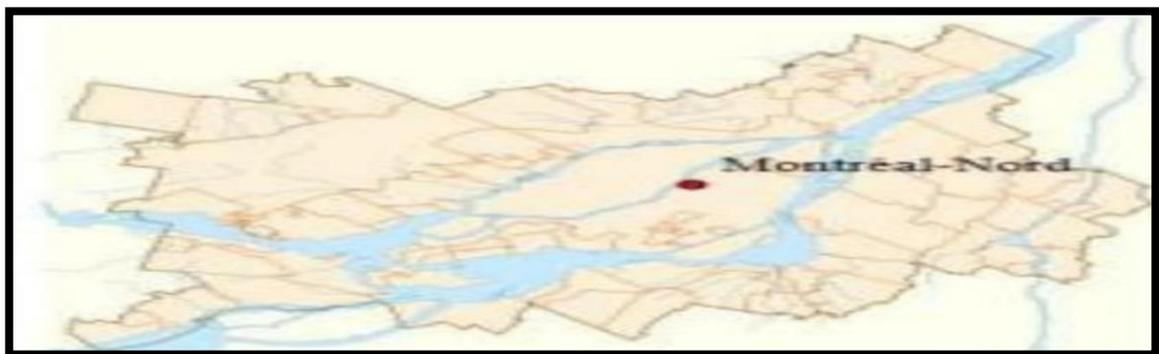
Exemple I : L'aménagement urbain d'entrée de ville : Boulevard Pie-IX (Montréal-Nord)

Cet exemple porte le même objectif qu'on vise dans notre projet d'entrée de ville, la densification de l'entrée de ville NORD de Montréal à travers le réaménagement du boulevard Pie-IX.

I-1- Situation et Présentation

L'arrondissement de Montréal Nord est le 8e arrondissement le plus peuplé de la Ville de Montréal. Le boulevard Pie IX est un axe nord sud structurant au sein de cet arrondissement. Le tracé du secteur d'étude se situe entre l'entrée de ville marquée par la rivière des Prairies et le boulevard Gouin au nord et la gare de train de l'Est au sud. La planification doit se réaliser sur une distance d'environ 500 mètres de part et d'autre de l'axe de circulation.

Figure N° 01 : situation de la ville de Montréal-Nord.



Source : mémoire hani bousehi 2019

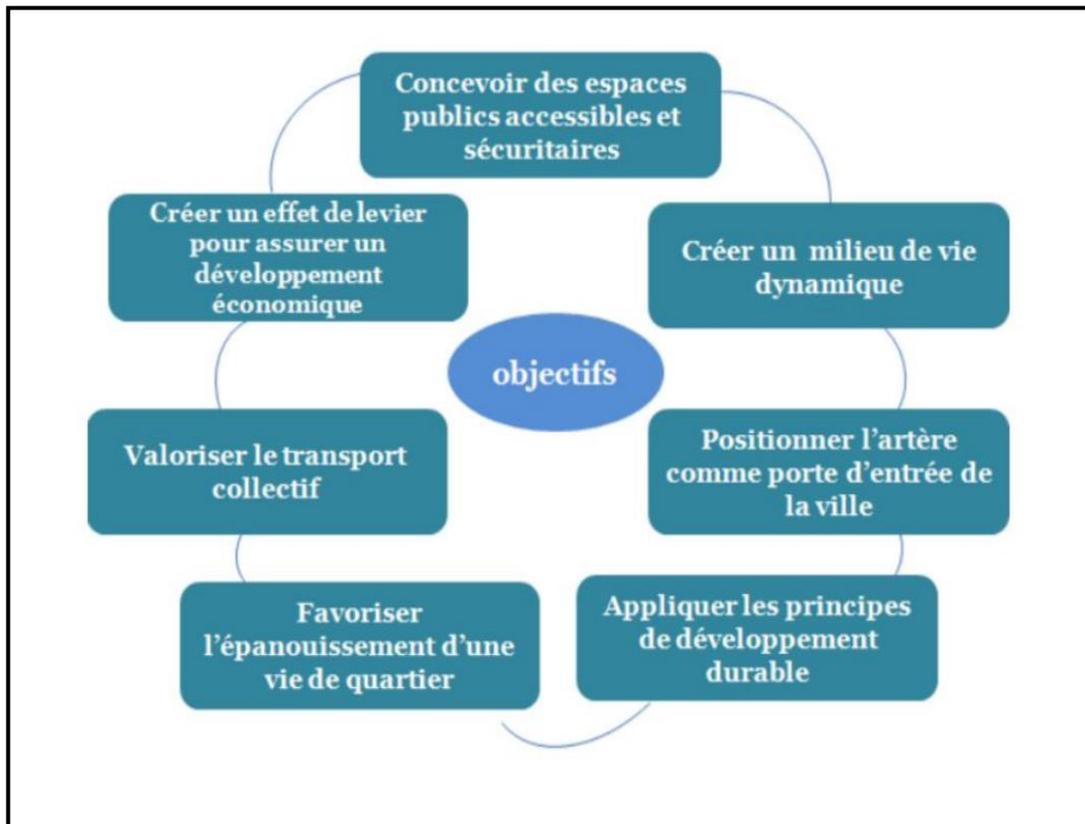
I-2-Les problématiques

La lecture des éléments clés du secteur d'étude aura permis de relever les différentes problématiques quant à la configuration spatiale du lieu et l'occupation du sol.

- ✓ Décalage de la trame urbaine de part et d'autre de Pie IX : pas d'alignement de rues de part et d'autre.
- ✓ Lieu de stigmatisation de la fracture du tissu urbain (secteurs est et ouest).

I-3- Diagnostic

I-3-1- Les objectifs



I-4- Les grandes orientations d'aménagement du boulevard Pie-IX

Réaménagement du boulevard Pie-IX dans Montréal Nord prendra appui sur l'implantation du service rapide par bus (SRB) sur cet axe.

Figure N° 02: Plan de stations SRB sur pie-IX

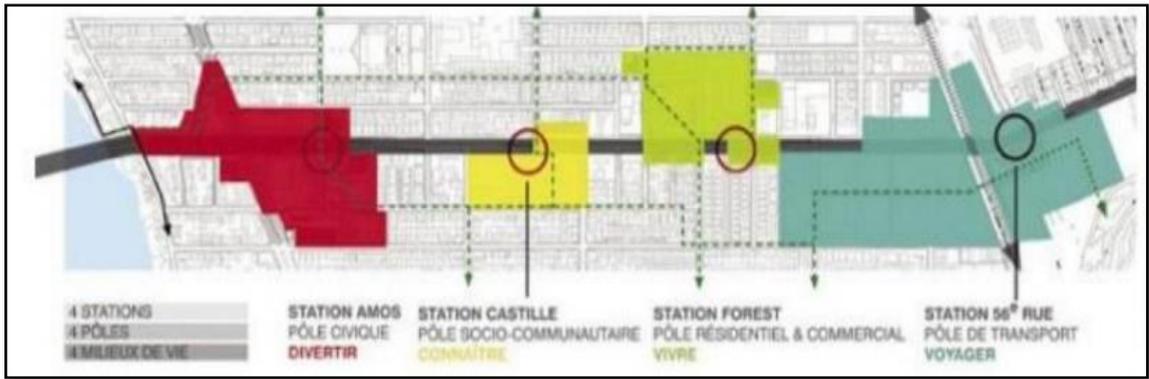


Source : mémoire hani boussahi 2019

Pour orchestrer une requalification complète du boulevard Pie-IX L'approche du TOD (Transit-oriented développement ou aménagement axé sur les transports en commun) s'appliquera à quatre pôles de développement prenant appui sur les quatre stations de SRB :

- ✓ Pour se divertir : station Amos (parc Pilon, futur complexe sportif et communautaire)
- ✓ Pour apprendre : station Castille (trois écoles)
- ✓ Pour vivre : station Forest (magasins, restaurants, etc.)
- Pour voyager : station 56e Rue (gare intermodale, SRB et piste cyclable).

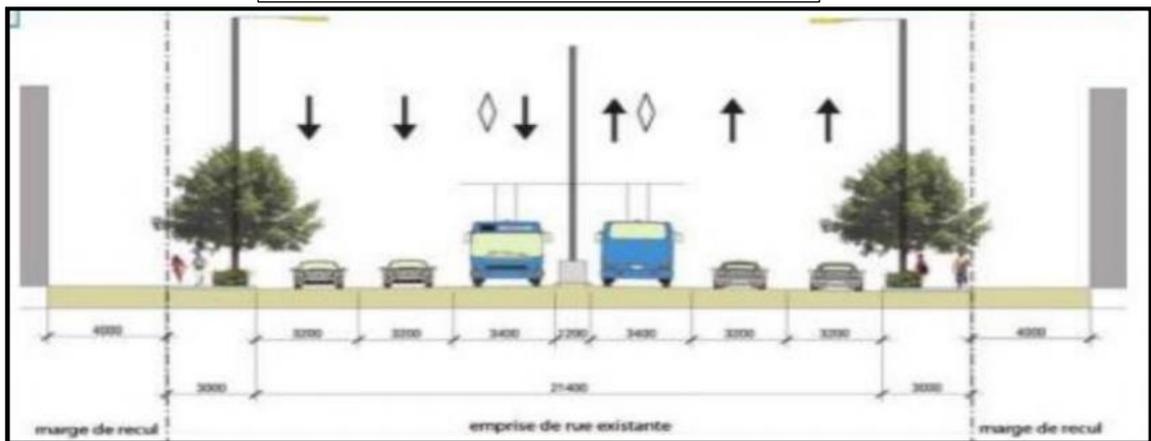
Figure N°03 : les quatre stations de SRB



Source : mémoire hani boussahi 2019

- ✓ Mettre en place de nouveaux trottoirs élargis à trois mètres.
- ✓ Le maintien d'uniquement deux voies de circulation dans chaque direction.
- ✓ Circuits parallèles pour cyclistes et piétons qui offrent une solution de rechange à PieIX.

Figure N°04: composition de boulevard



Source : mémoire hani boussahi 2019

- ✓ Créer une barrière sécuritaire constituée d'un alignement d'arbres et de lampadaires en bordure de rue qui, en plus de servir de séparation physique entre les voies de circulation et le trottoir, verdira et embellira le boulevard.

Figure N° 05 : vue de boulevard



Source : mémoire hani boussahi 2019

- ✓ Organisation des déplacements actifs pour favoriser les liens avec les commerces de proximité et les lieux publics avec aires de repos et terrasses.
- ✓ L'Aménagement durable d'une place publique.

Exemple II : Réaménagement urbain ,Clichy

Batignolles a Paris.

II-1- Présentation

➤ Fiche technique du projet:

<p>Nom de projet</p> <p>Objet du projet</p>	<p>Aménagement du secteur Clichy-Batignolles (ZAC Cardinet-Chalabre et ZAC Clichy-Batignolles) Aménagement d'un éco quartier urbain parisien sur une friche urbaine et ferroviaire de 50 ha, délimité par le boulevard Périphérique au nord, l'avenue de la Porte de Clichy à l'est, la rue Cardinet au Sud et les voie ferrées du faisceau St-Lazare à l'ouest.</p> <p>Ce quartier comprendra à terme :</p> <ul style="list-style-type: none">• 3500 logements, dont 50% sociaux• un grand parc urbain de 10 ha• divers équipements publics (23 700 m2 SHON)• des commerces et des services (17 800 m2 SHON)• des bureaux (109 400 m2 SHON) <p>Les points forts du projet :</p> <ul style="list-style-type: none">• Compacité urbaine et confort des habitants et des usagers• Quartier « zéro émission de CO2 »• Couture urbaine entre quartiers aux profils sociaux contrastés• Forte mixité intergénérationnelle (équipements petite enfance et scolaires, EHPAD...)• Réalisation d'une diversité de logements pour répondre aux besoins• Capacité d'accueil de 6 000 emplois• Un dispositif de concertation original et élargi <p>Figure N°06 : le projet de Réaménagement Clichy Batignolles à Paris.</p>  <p>Source : (en ligne) file:///C:/Users/b%20haddad/Desktop/exemple stic.pdf</p>
---	--

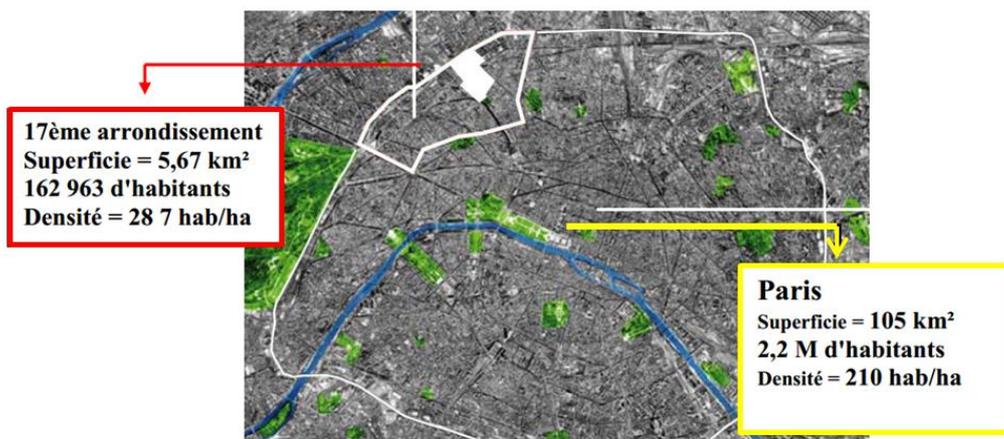
II-2- Diagnostic de Réaménagement urbain ,Clichy

Batignolles a Paris

II-2-1- Situation

Le secteur d'aménagement dénommé « Clichy-Batignolles » est situé dans le 17ème arrondissement de Paris et occupe une position charnière entre le centre de Paris et les communes de Clichy-La-Garenne et de Levallois-Perret.

Figure N°07: la carte du Paris

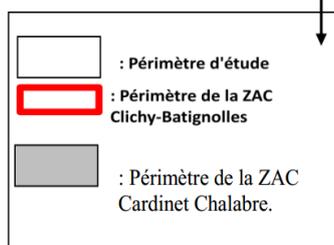


Source : (en ligne) file:///C:/Users/b%20haddada/Desktop/exmple%20de%20dgnstic.pdf

Figure N°08: la carte du quartier Clichy-Batignolles a Paris.

Les caractéristiques de terrain choisi:

- * Friche urbaine de 5 h.
- * Localisation de terrain entre la ville de paris et la périphérie de la ville.



Source : (en ligne) www.googlemap.com

II-2-2- Les différents problèmes de la ville de Paris

- Croissance extraordinairement du nombre de véhicules.
- Déplacement de population des zones périphériques et banlieues vers la ville centre.
- Disfonctionnement spatial.
- Taux de chômage important.
- Problème de logement dans le centre-ville.

II-2-3-Description de l'opération :

L'aménagement de ce site, qui constituait jusqu'ici une enclave entre plusieurs quartiers du 17^{ème} arrondissement marqués par de fortes disparités, contribuera à mettre en contact les quartiers populaires situés à l'est et les quartiers plus cossus situés à l'ouest. Cet effet de rapprochement sera amplifié par la diversité des types de logements construits qui comprendront une moitié de logements sociaux et par les occasions offertes aux habitants de s'approprier le nouveau quartier à travers la pratique du parc urbain, la possibilité d'y travailler pour une part significative des habitants actuels et la fréquentation des équipements publics qui y seront créés (collège, accueil de la petite enfance, gymnase...) et des Nouveaux commerces en bord de rues. Par sa taille, ce site offre l'opportunité de mettre en œuvre, à une large échelle, les ambitions de la Ville de Paris en matière de développement durable.

II-2-4-Objectifs de l'opération

Les grandes orientations du réaménagement urbain « Clichy-Batignolles » ont été réexaminées et approfondies sans toutefois être remise en question :

- mixité des programmes (logements, équipements publics, commerces et services, bureaux).
- création d'un grand parc paysager et installation des îlots de logements directement autour du parc.
- prise en compte, dans la conception, d'exigences fortes de développement durable permettant des réponses exemplaires en ce qui concerne le bilan d'émissions de CO₂, les déplacements en transports en commun et les circulations douces, la perméabilité et le nivellement des sols (équilibre déblais / remblais), la gestion de l'eau et des déchets (collecte pneumatique), etc...

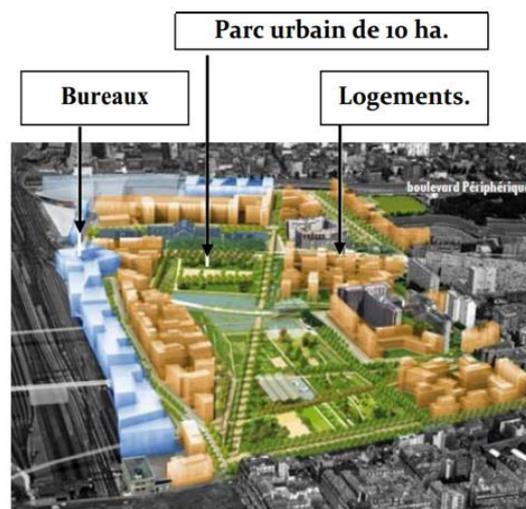
- attention particulière à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- préservation des éléments de patrimoine architecturaux et ferroviaires.
- intégration des activités de logistique urbaine.
- amélioration des liaisons entre Paris et Clichy-La-Garenne.

II-2-5- Programmation:

*59% de la SHON affectés au logement 215 230 m² SHON dont :

- *50% de logements sociaux
800 logements pour étudiants et jeunes
- * 30% de bureaux, 109 380 m²SHON
- *6% d'équipements publics de proximité, 23 700 m² SHON
- * 5% de commerces et services Divers, 17 800 m² SHON 1 parc de 10 ha, 5 ha consacrés à la logistique urbaine

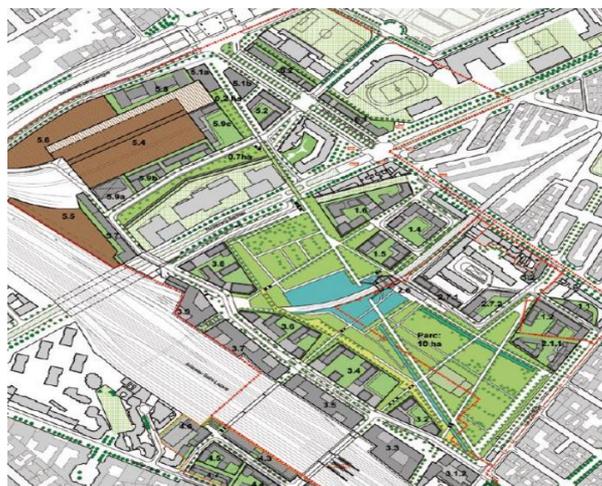
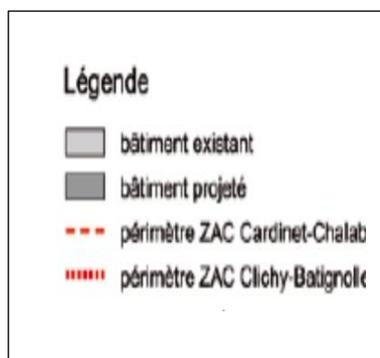
Figure N°09 :vue 3d du nouveau quartier Batignolles.



Source :(en ligne)

file:///C:/Users/b%20haddada/Desktop/exmple%20de%20dgnstic.pdf

Figure N°10 : plan d'aménagement du quartier Clichy Batignolles.

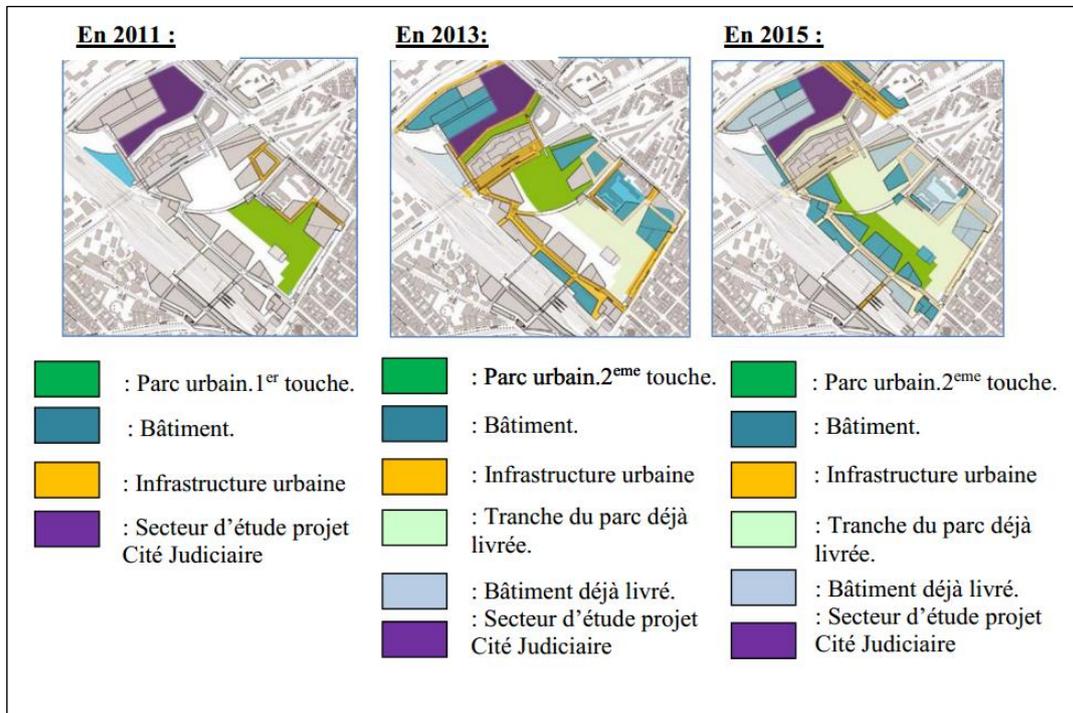


Source :(en ligne)

file:///C:/Users/b%20haddada/Desktop/exmple%20de%20dgnstic.pdf

II-2-6- Les différents phases du l'opérati

Figure N°11: les phases de développement du projet.



Source : (en ligne) file:///C:/Users/b%20haddada/Desktop/exmple%20de%20dgnstic.pdf

II-2-7- Les enjeux major du nouveau quartier urbain Clichy-Batignolles:

Enjeux 01: Affirmer la cohérence territoriale.

Les objectifs :

Objectif 01 : S'inscrire dans la géographie prioritaire du SDRIF.

Le secteur Clichy-Batignolles est un secteur de densification prioritaire du SDRIF, situé dans le faisceau Ouest de la géographie prioritaire du SDRIF. Il présente une opportunité d'urbanisation et de densification au cœur de l'agglomération parisienne et répond aux objectifs d'accueil d'emploi et de populations, de limitation de la consommation d'espaces naturels, de raccordement harmonieux au tissu urbain existant, d'équilibre habitat/emploi et de mixité urbaine et fonctionnelle.

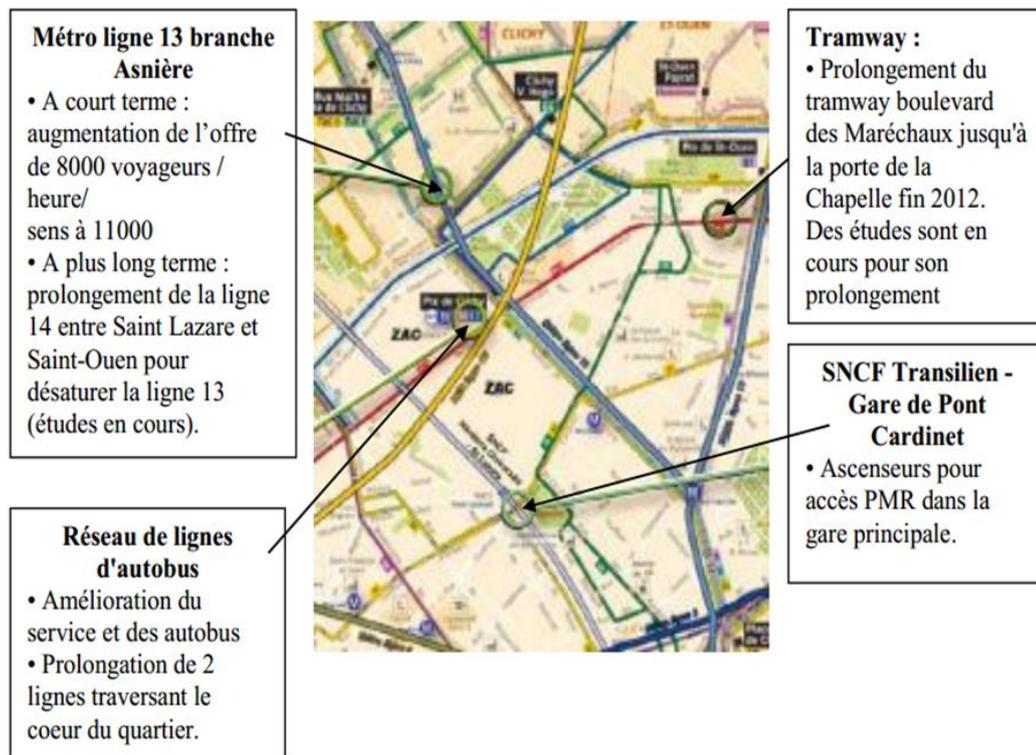
Objectif 02 : S'appuyer sur une qualité de desserte en transports collectifs :

Une offre importante de transport en commun à valoriser et améliorer Le secteur Clichy-Batignolles bénéficie d'une offre de transports en commun importante et diversifiée (métro 13, RER C, Transilien, 6 lignes de bus) mais relativement chargée, principalement sur la ligne 13 du métro, aujourd'hui saturée. Pour répondre aux besoins de mobilité de tous dans le respect de l'environnement, le projet vise à encourager les alternatives à l'utilisation de l'automobile, notamment par le développement articulé et synchronisé des transports collectifs, mode économe pour les usagers, adapté aux fortes densités, et levier de réduction des inégalités sociales et territoriales.

Les actions :

01-Diversifier l'offre de mobilité et promouvoir les déplacements doux.

Figure N°12 : la carte des routes de la ville de paris



Source : (en ligne) file:///C:/Users/b%20haddada/Desktop/exmple%20de%20dgnstic.pdf

2- Une gestion efficace du stationnement et l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Figure N°13 : la carte des routes de la ville de paris.



Source : (en ligne) file:///C:/Users/b%20haddada/Desktop/exmple%20de%20dgnstic.pdf

Enjeux 02 : Répondre à la crise du logement.

Les objectifs :

Objectif 01 : Répondre à la crise du logement

Même si le potentiel de densification est globalement faible dans Paris, le secteur Clichy Batignolles est une des dernières disponibilités foncières parisiennes, identifié d'ailleurs comme « un secteur de densification préférentielle » dans le SDRIF. Il offre donc une opportunité importante de construire des logements au cœur de l'agglomération et participe ainsi à l'ambition régionale de construire 60 000 logements par an entre 2005 et 2030.

Objectif 02 : Programmer en adaptant l'offre de logements aux besoins

Une programmation logement visant à rééquilibrer les disparités socio-économiques. Situé à l'articulation de plusieurs quartiers sociologiquement contrastés, le secteur Clichy-Batignolles constitue une interface entre des populations et des situations urbaines très différentes. Les disparités sont particulièrement marquées entre le quartier de la Plaine Monceau à l'ouest et le quartier des Épinettes à l'est.

Objectif 03 : Garantir la mixité sociale

Le projet Clichy-Batignolles promeut la ville durable accessible à tous. Voilà pourquoi son programme se caractérise par la diversité des types de logements construits (50% de logements sociaux : logements familiaux, logements pour étudiants, foyer de jeunes travailleurs, maison relais, résidence pour personnes âgées...) et par les occasions offertes aux habitants et riverains de s'approprier le nouveau quartier à travers la pratique du parc urbain, la possibilité d'y travailler, la fréquentation des équipements publics qui y seront créés (collège, accueil de la petite enfance, gymnase...) et des nouveaux commerces en bord de rues.

Enjeux 03: Assurer la mixité fonctionnelle

Les objectifs :

Objectif 01- Assurer la mixité des fonctions, des usages et des espaces

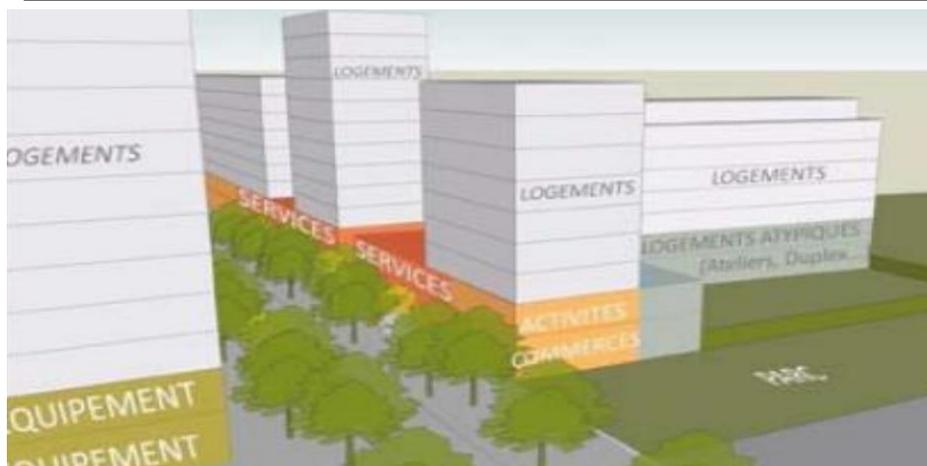
Le projet Clichy-Batignolles équilibre la part des logements (60% de la SHON), des bureaux (29%), des équipements publics de proximité (8%), des commerces et services divers (3%). La programmation intègre aussi des activités de logistique urbaine (un centre de tri des déchets, une centrale à béton, deux halles de maintenance ferroviaire, un parking pour autocars) sur 5,2 hectares soit 10% des emprises du projet d'ensemble.

Les actions :

La mixité des usages et des espaces (qualité urbaine, qualité des espaces publics, qualité environnementale et diversité architecturale et paysagère):

- Localisation des immeubles de bureaux le long de la voie ferrée constituant un « écran » au faisceau.
- Intégration des commerces, services et équipements dans un « socle » au RDC et 1er étage des immeubles d'habitation.
- Installation de la majorité des logements directement au bord du parc.

Figure N°14: vue 3d des nouveaux bâtiments intégrés dans le site Batignolles



Source : (en ligne) file:///C:/Users/b%20haddada/Desktop/exmple%20de%20dgnstic.pdf

Objectif 02- Intégrer l'économie dans la ville

Les études préalables sur l'emploi et le développement économique montrent que le taux d'emploi sur le secteur autour de Clichy-Batignolles est nettement inférieur à celui de l'arrondissement et de l'ensemble de la ville.

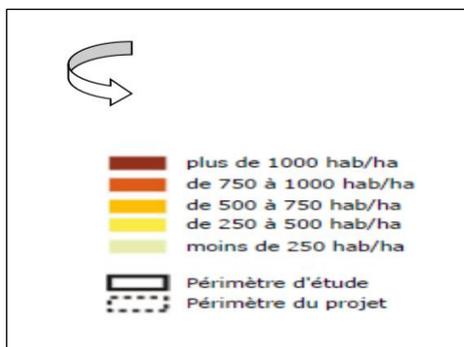
Les actions :

- la création de 110 000 m² de surfaces d'activités tertiaires, destinés à la fois aux grandes entreprises et aux PME-PMI, correspondant à environ 6 000 emplois.
- la reconstitution d'un important programme d'activités liées à la logistique comprenant la réimplantation d'activités de fret en relation avec le transport ferré, la reconstitution de l'activité de la centrale à béton, la création d'un centre de tri de déchets.
- la réalisation de 17 800 m² de commerces et services correspondant à la création d'environ 300 à 500 emplois. Leur situation sur les voies publiques les plus fréquentées, outre une garantie de pérennité, donnera une impulsion à l'activité des services existants aux alentours (hôtellerie, restauration).

Objectif 03- Concevoir la ville dense et compacte

Refaire la ville sur elle-même / reconquérir des friches ferroviaires Dans une ville dense comme Paris, l'aménagement d'un quartier générant l'arrivée de 7 000 nouveaux habitants s'inscrit de fait dans un développement urbain durable, contras la périurbanisation et pour la croissance de la ville sur elle-même. Le projet Clichy-Batignolles s'intègre dans une vision globale de « ville durable », voire de « territoire durable ». L'enjeu consiste à diffuser cash objectifs à l'ensemble de la ville. Dans cette perspective, le projet urbain de Clichy-Batignolles ne donne pas naissance à proprement parler à un « nouveau quartier », mais s'inscrit dans une continuité urbaine.

Figure N°15: la densité du quartier Clichy- Batignolles.



Source :

file:///C:/Users/b%20haddada/Desktop/exmple%20

- La quasi-totalité des immeubles d'habitation sont tournés vers le parc. Le parc et les formes bâties sont très imbriqués et associés. En pleine terre, les immeubles d'habitation sont placés en limite du parc, avec un simple espace de recul privatif, et bénéficient pour la plupart de vues sur le parc. Les prolongements tentaculaires du parc, conçu d'un seul tenant, font pénétrer les espaces verts entre les îlots.
- Les bureaux sont implantés soit en bordure des voies ferrées, au-dessus de fonctions ferroviaires annexes, soit en bordure du boulevard Périphérique, à la Porte de Clichy. Leurs volumes forment des écrans qui protègent le site contre les nuisances sonores des grandes infrastructures de déplacement.
- Les équipements publics sont intégrés dans les socles des bâtiments d'habitation.
- Les commerces et services sont situés sur les voies publiques les plus fréquentées et installés en pied d'immeuble.
- Les nombreux itinéraires qui traverseront le parc relieront les quartiers extérieurs, avec des prolongements sous forme de liaisons végétalisées.

Figure N°16 : Alvear, nouvelle forme d'habitat.



Le parc au cœur de l'îlot.



L'implantation du bâtiment



Maquette du projet Alvear.

Source : (en ligne) <file:///C:/Users/b%20haddada/Desktop/exmple%20de%20dgnstic.pdf>

Enjeux 04 : Intégrer la qualité environnementale

Objectif 01: Économiser les ressources naturelles.

Parmi les objectifs prioritaires, ce nouveau grand quartier parisien devra être exemplaire en matière de sobriété énergétique et d'énergies renouvelables, mettre en œuvre une gestion efficace de l'eau et un système novateur de collecte des déchets urbains par pneumatique.

Les actions:

Gérer durablement la ressource en eau:

En matière d'assainissement, le schéma proposé s'appuie sur une séparation des eaux pluviales et des eaux usées et permet par ailleurs de tendre vers un objectif global de réduction de 50% des volumes d'eaux pluviales rejetées au réseau d'assainissement (au delà des objectifs du projet de zonage pluvial de la Ville de Paris qui fixe l'abattement à 30%) et de maîtrise de leur qualité, en favorisant notamment la perméabilité des sols, l'évapotranspiration (par la végétalisation des parcelles - sols, toitures et façades) et la réutilisation des eaux pluviales (pour l'arrosage notamment).

Figure N°17: la gestion d'eau dans le projet urbain Batignolles.



Source :(en ligne) file:///C:/Users/b%20haddada/Desktop/exmple%20de%20dgnstic.pdf

Conclusion

D'après l'étude des deux exemples nous pouvons tirer quelque orientation concernant la réaménagement des espaces libres qui permettant nous diriger lors notre intervention sur POS 09 Souk-Ahras.

- Adapter l'espace libre pour qu'il soit pratique, fonctionnel, et plus confortable, à travers son offre diversifié d'espace public innovant.
- À tout prix aussi dans la plupart des exemples l'attention est portée sur les espaces de détente et l'aménagement des espaces attractives.
- Développer les notions de confort et de plaisir des espaces agréables, ou l'on peut s'asseoir, profiter d'un peu de verdure, d'un peu d'ombre et ce en toute sécurité.

PARTIE
ANALYTIQUE :
DIAGNOSTIC DE
TERRITOIRE

Introduction

Il n'existe pas à proprement parler une méthode de diagnostic territorial. Ce dernier n'étant pas une fin en soi, mais une étape dans une démarche, la méthode utilisée doit prendre en compte la diversité des territoires et des acteurs qui le composent. Le diagnostic territorial est avant tout, pour Le Boterf et Lesard, « *un outil d'aide à la décision* ». Il se caractérise par le recueil de données quantitatives et objectives, mais aussi de données qualitatives qui ont pour but de faire apparaître les caractéristiques, les atouts, les faiblesses et les potentialités d'un territoire donné.

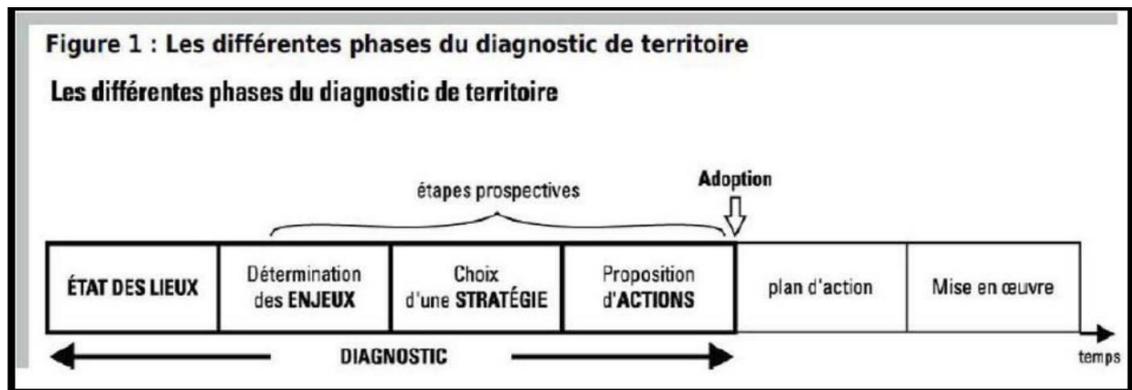
Le diagnostic territorial est à la fois un « *outil de légitimation d'une démarche globale de territoire, un outil de connaissance de son fonctionnement et un outil de médiation et de dialogue entre ses divers acteurs* », Le Boterf et Lesard 1993. D'où l'intérêt de garder une grande souplesse dans la mise en œuvre des méthodes utilisées.

Comme l'explique Lardon et Piveteau, « *le diagnostic de territoire ne peut se suffire d'expertises extérieures ni d'expériences accumulées ; il ne peut être un "prêt à porter" ni une recette à suivre. Nous considérons qu'il correspond à un apprentissage collectif et, qu'à ce titre, il doit être approprié par les acteurs* ».

D'après Lardon et Piveteau, le diagnostic constitue un moment important dans le processus de développement d'un territoire. Il l'instrumente, l'accompagne et cherche à l'orienter. Il aboutit à une dynamique d'actions qui doit être préparée. Pour cela, Ils proposent qu'il comporte quatre phases articulées entre elles :

- L'état des lieux proprement dit : c'est-à-dire l'analyse organisée des faits et des actions qui caractérisent un territoire. L'état des lieux consiste souvent à considérer le territoire comme un système organisé et hiérarchisé, dont on analyse à la fois les éléments structurants et les relations entre ces éléments
- La détermination des enjeux : c'est la formulation en termes économiques, sociaux ou environnementaux des effets possibles des dynamiques à l'œuvre et des risques en cours
- Le choix d'une stratégie : c'est la hiérarchisation des enjeux en fonction des dynamiques observées et des objectifs visés
- La proposition de pistes d'actions possibles : c'est l'argumentation ouverte de mesures ou d'actions permettant le changement dans le sens voulu par les acteurs.

Figure N°18 : schéma représente les différentes phases du diagnostic de territoire



Source : Mémoire de master présenté par Thomas BERNHARD-France -juin 2012

Objectifs du diagnostic :

Lardon et Piveteau expliquent que « Le diagnostic de territoire s'applique à différentes échelles et pour différents objectifs » (2005). En effet, avant de commencer tout travail de diagnostic, il est indispensable de situer ces objectifs et ce, afin d'orienter nos recherches pendant les différentes phases d'élaboration du diagnostic.

**CHAPITRE I : DIAGNOSTIC AU
NIVEAU DE TERRITOIRE -CAS
DE VILLE DE SOUK-AHRAS**

Introduction

Dans ce chapitre on va faire une analyse à l'échelle territoriale «la ville de Souk-Ahras»
On va critiquer ce cas par des parties principales : identité et historique de la ville,
analyse physique et évolution urbaine

I-1-Contexte General Du Territoire De Souk-Ahras

I-1-1-Généralités

La ville de Souk-Ahras est située dans un cuvette, entourée de montagnes boisées comme le Djebel Beni Salah ou djebel Ouled Moumen. Souk Ahras est traversée par un des principaux oueds maghrébins, la Medjerda. Trois barrages existent dans la région de Souk Ahras, celui de Ain-Edalia alimente la ville de Souk Ahras et ses environs avec 76 millions de mètres cubes. Les barrages de Oued Charef et de Djedra, fournissent une capacité de 153 et de 35 millions de mètres cubes, respectivement. Le barrage de Djedra est destiné à l'alimentation de la ville de Souk Ahras en eau potable pour une quantité de 12 millions de mètres cubes, alors que 2 millions de mètres cubes sont pompés pour irriguer les terres agricoles. Lion de Barbarie symbole de la ville

Lion de Barbarie symbole de la ville

Souk-Ahras est issu de la combinaison de deux mots, le premier arabe : souk (قوس) qui signifie « marché », et le deuxième berbère (chaoui) ahras qui est le plurielle de Aher et qui signifie « lions », et cela en raison de la présence de ces animaux jusqu'en 19308 dans ses forêts.

« LA PROTÉGÉE DES LIONS »

Ville natale de saint Augustin (né le 13 novembre 354), évêque d'Hippone, Souk-Ahras a joué un rôle important dans l'histoire politique et culturelle de l'Algérie en raison de sa position stratégique. Carrefour des civilisations numide, puis romaine et enfin berbère, elle fut le lieu de fortifications militaires (Madaure, Tifèche, Khemissa...) que de centres urbaines.

I-1-2-Aperçue historique :

Dans sa croissance urbaine, la ville de Souk-Ahras a vu se succéder plusieurs civilisations et formes d'urbanisation et la ville actuelle se présente comme le résultat de son évolution historique. Elle se distingue par trois périodes : précolonial, coloniale et post coloniale.

Figure N°19 : des monuments historiques de Souk-Ahras



Source : Google image

I-2-1-La situation :

Ville de l'Est algérien, SOUK-AHRAS, ou la protégée des lions, anciennement Thagaste est une commune de la wilaya de Souk-Ahras en Algérie. Se situe à l'extrême Est du pays, près de la frontière tunisienne à 640 Kilomètres d'Alger.

Comptant 156 745habitants (Année 2011), elle couvre une superficie de 4 630 km² (soit une densité de 292 hab/Km²)

Le territoire de la commune de Souk-Ahras est situé au Centre-Est de la wilaya de Souk-Ahras, elle occupe une superficie totale de 812 km².

Carte N° 01 : Situation de la wilaya de Souk-Ahras à l'échelle nationale



Carte N° 02: situation de la ville



Source : PDAU Souk-Ahras

I-2-2-Les limites :

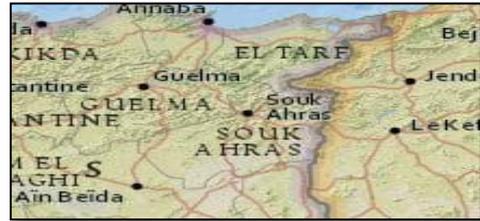
La wilaya de Souk-Ahras est limitée au :

- Nord par les Wilayas de Taref et Guelma
- l'Ouest par la Wilaya d'Oum ElBouaghi
- Sud par la Wilaya de Tebessa
- l'Est par la Tunisie

Elle est aussi traversée par un des principaux Oued Maghrebins la Madjerda. Elle est à vocation Agricole et minière.

la wilaya de Souk-Ahras se subdivise en 10 daïras, totalisant 26 communes dont 08 urbaines, 11 semi urbaine et 07 rurales.

Carte N° 03 : les limites la wilaya de Souk-Ahras



Source : PDAU Souk-Ahras

II-1 'analyse physique de la ville :

II-1-L'accessibilité de la ville :

Carte N° 04 : l'Accessibilité de la ville de Souk-Ahras



Source : Google Earth, traitement personnel

RN16: assure la liaison avec Guelma du coté nord-ouest et Tébessa au Sud

RN81: assure la liaison avec hanancha du côté ouest et Taïoura au sud-est

II-2- Analyse urbaine de la ville

II-2-1-Formation de la ville et développement de La croissance urbaine de la ville

➤ Époque Pré-coloniale

La ville de Souk-Ahras s'éleva sur le site de l'antique TAGHASTE. Elle s'identifiait à un marché très fréquenté. Une seule maison existait, elle appartient au cheikh de tribu « Henancha ».

➤ Époque Coloniale

En 1843, la première troupe française arriva à Souk-Ahras, et s'installa dans la seule maison existante, avant de construire un fort appelé « le grand bordj ». L'établissement d'un camp militaire permettant, en 1852, a encouragé l'installation de colons. Et le camp devient en 1853 une annexe, puis un cercle en 1855. Une population agricole prend place et construit les premières maisons, près du camp militaire, ensuite tout au long de la route menant sur « chemin de Tunis ».

Carte N° 05: Croissance urbaine de la ville de souk-Ahras : 1843-1870



Source : Source cadastral

La ville prend naissance sous forme d'un noyau fortement structuré, à trame urbaine en damier organisée avec des axes perpendiculaires.

Les principaux axes structurants sont les rues de « Tunis » et de « Victor Hugo ».

L'intersection de ces deux axes donne naissance d'un point singulier « la place de TAGHASTE », qui deviendra un point central et un lieu de concentration et d'animation.

Le village devient une petite ville dont les limites se prolongent jusqu'à « oued Zerga » et

« oued Trabe ». La croissance du village dans la période est caractérisée par le fait que les

extensions se font en prolongement direct des parties déjà construites, à l'intérieur d'une

limite bien précise (les deux oueds qui jouaient le rôle de barrières).

Un paysage urbain modeste :

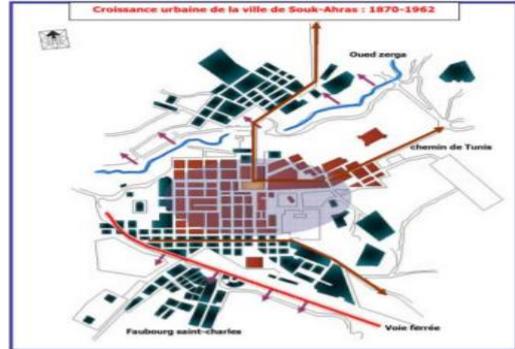
Le tissu colonial est en damier, la typologie architecturale du noyau central est modeste caractérisée par des constructions basses en général au rez de chaussée dont les toitures sont en tuiles, les façades sont porteuses des éléments qui singularisent une période connue dans l'histoire de la ville et du pays.

Figure N°20 : Vue de la ville



Source : Google image

Carte N° 06: Croissance urbaine de la ville de souk-ahras : 1870-1962 cadastral).



Source : Source cadastra

Franchissement de limites

Après 1870, la ville franchissait les deux oueds et s'étalait sur les trois mamelons de « sidi Messaoud », du plateau du nord et de la commune mixte (où la communauté arabe est installée). Le franchissement des limites physiques de l'agglomération marque fortement la constitution du tissu, et ce dernier perd son organisation en damier. En plus des deux oueds, une troisième ligne de croissance apparaît, c'est la rue « khemissa ». La rue « khemissa » se prolonge pour permettre l'extension vers le nord-ouest. Trois faubourgs importants commencent à apparaître, ceux de la gare, de Saint-Charles et de Constans ville.

Un nombre important d'équipements est réalisé : L'hôtel de ville(1887), la salle des fêtes(1927), le théâtre (1931) et le groupe scolaire(1934) et la Mahkama (1838).

Figure N°21 : mosquée el-atik



Figure N°22 : Théâtre Mostafa Kateb



Figure N°23: l'hôtel de ville



Source : Google image

Époque Post coloniale

Après l'indépendance, la ville de Souk-Ahras a connu deux périodes de croissance urbaine dont chaque période est caractérisée par un mode d'occupation de l'espace.

Mode d'occupation illicite : rupture de l'homogénéité spatiale

La politique urbaine en Algérie après l'indépendance n'était pas précise, elle conduit à un développement quantitatif qui manque d'embellissement, le seul objectif est de «Loger le plus grand nombre de population ».

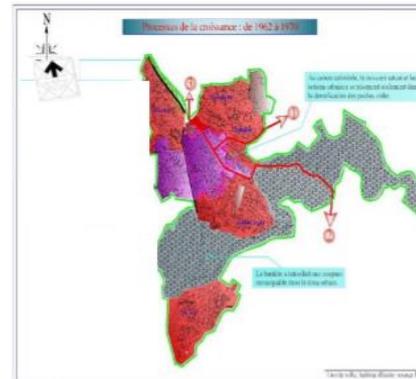
Le phénomène de l'habitat non planifié est venu se greffer aux alentours du noyau colonial connus sous le nom : les cités Mezghich et Laalaouia.

La ville se développe le long d'un axe de transport la route d'Annaba qui se prolonge pour permettre l'extension vers le nord. L'extension s'organise de façon autonome qui marque une dégradation, différence et rupture dans le tissu. D'autre part, le tissu illicite se caractérise par : ses ruelles étroites en lignes brisées, des îlots irréguliers et des parcelles trop différentes en forme et en superficie. Alors ces extensions ne répondaient à aucune norme ou règle de construction ou d'urbanisme. Ce type d'occupation illicite manquant d'organisation provoque ainsi un cadre bâti vétuste. L'extension spontanée est présente comme des tâches d'huiles dans le tissu urbain de la ville.

Mode d'occupation planifiée :

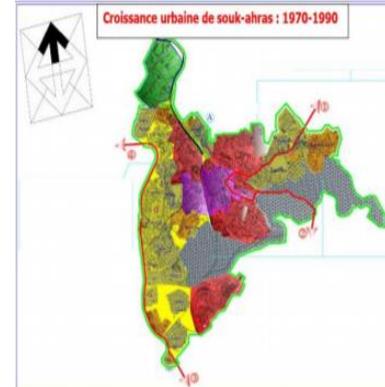
Éclatement de la ville Dès les années 1970, la ville a connu d'autres modes d'urbanisation, il s'agit des programmes nouveaux d'habitats collectifs, adoptés pour trois principaux avantages :- Modernité Caractère social et rapidité de la mise en œuvre. C'est le cas des cités ; Hama loulou- 20 août 1955- Chaabani.... Mais aussi, l'habitat individuel constitué par un nombre considérable de lotissements (Diar Zerga, Rebahi Nouar...).

Carte N° 07: Croissance urbaine de souk-ahras : 1962-1970



Source : Source cadastrale

Carte N° 08: Croissance urbaine de Souk-Ahras : 1970-1990

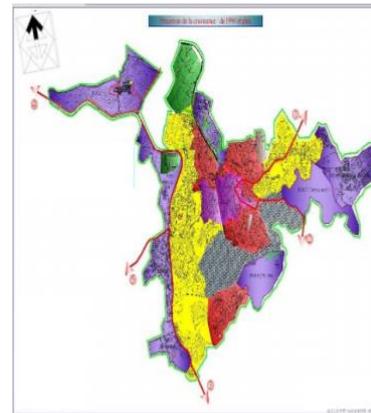


Source : Source cadastral

L'extension est faite essentiellement au Sud-Ouest et à l'ouest de la ville selon les axes de transport RN 16, RN 81 et RN 20. Ainsi par l'occupation des terrains limitrophes, mais d'une manière discontinue (Ceci poursuivi le processus de désarticulation urbaine). Ce dernier mode d'occupation, par ses caractéristiques architecturales et urbanistiques a produit un tissu structuré, aéré, où l'espace public est bien défini.

Au début des années 1990, la saturation du périmètre urbain définie par l'ancien P.U.D a conduit les autorités à procéder à une révision soit la réalisation de Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme P.D.A.U, et qui a abouti à des extensions nouvelles sous forme des P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) concernant : SNIC (P.O.S1), Djenan el Toufeh (P.O.S2), Barral Salah (P.O.S3), Ghaloussi (P.O.S4), IBN Roched (P.O.S5), Skanaska (P.O.S6), le (P.O.S7) est un terrain privé et enfin le (P.O.S8).

Carte N° 09: Croissance urbaine de Souk-Ahras : 1970-1990



Source : Source cadastral

Description du tissu urbain de la ville Le tissu urbain colonial est régulier, en damier avec des constructions basses, les rues et les voies sont larges. La hiérarchisation des rues et ruelles, des bâtis (par surface et hauteur) est apparente. Le rapport bâti-non_bâti est en proportion, la forme des lots est régulière généralement. Autour du tissu colonial il existe deux types d'habitat (habitat traditionnelle et habitat précaire), La tissue traditionnelle perte La linéarité, et l'îlot perte sa forme rectangulaire. Le tissu est marqué par d'autres formes des îlots et des voiries peu-régulières. Construites par les pierres, la majorité des constructions ont un seul niveau avec patio et toiture en tuiles. Le tissu urbain précaire se caractérise par l'irrégularité, des voies étroites et courbées, forme des îlots irrégulières, ils ont de petites surfaces ou de grandes surfaces, le pourcentage du bâti est grand par rapport au non-bâti. Par sa situation sur un terrain en pente, ce type de tissu ne respecte pas les normes et les règles de l'urbanisme ni de l'architecture. Aux zones périphériques il existe deux types de tissus (tissu urbain de l'habitat individuel et collectif). Le premier se caractérise par la régularité des formes, disposition des îlots et lotissements suivant la topographie des terrains.

Mais en général, on remarque l'irrespect des normes des plans d'urbanisme (COS et CES), l'absence des espaces verts et des aires de jeux. D'autre part, le deuxième, par sa grande superficie, se marque par la présence d'aucun rapport plein-vidé. Pour la totalité de la ville, c'est l'absence de l'homogénéité spatiale, une rupture entre l'ancien et le nouveau tissu urbain. L'absence parfois des limites (entre l'individuel et le collectif par exemple), manque du rapport plein vide, des espaces verts... D'autres phénomènes qui caractérisent la ville : les poches vides...

II-3- les caractéristiques de la wilaya

II-3-1-Le relief

Elle présente un relief accidenté avec une altitude moyenne de **1 000m** au Nord et **650m** au Sud. Deux ensembles non homogènes déterminent la configuration géomorphologique de la Wilaya :

Nord, montagneux et forestier composé de **12 Communes** d'une superficie de **1.879,58 Km²** .

Sud, constitué de hautes plaines et de pâturage englobant **14 Communes** sur une superficie de **2480,07 Km²**.

Figures N°24 : chaîne montagneuse de souk -Ahras



Source : Duc de la wilaya

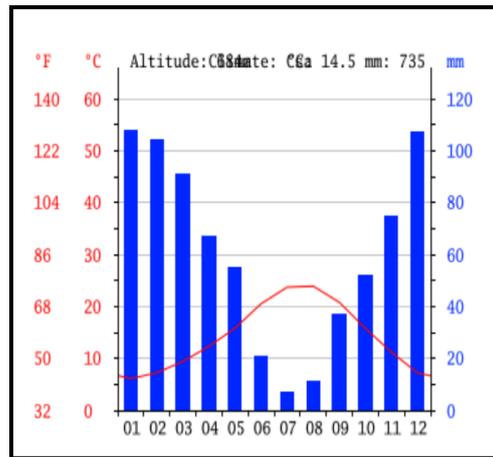
II-3-2-Le climat

Située sur les hauteurs de l'Atlas tellien, la Wilaya est exposée aux influences climatologiques méditerranéennes d'une part, et désertiques d'autre part. (Commune du sud TERREGUEL, OUED-KEBRIT, SIDI-FREDJ)

Figures N°25 : situation climatologique de souk



Figures N°26 : diagramme climatique souk



Source : Duc de la wilaya

Température

Un Été chaud et sec de 25° à 32 ° C en Juillet et Août

Un Hiver froid et humide de 1° à 15° C en Janvier avec une moyenne de précipitation de 650 mm/an au Nord et 350 mm/an au Sud.

Vent

Les vents dominants sont du Nord-Ouest et le Sirocco du Sud-ouest environ 20 jours/an

Conclusion

Dans sa croissance urbaine, la ville de Souk-Ahras a vu se succéder plusieurs civilisations et formes d'urbanisation et la ville actuelle se présente comme le résultat de son évolution historique. Elle se distingue par trois périodes d'urbanisation importantes précoloniale, coloniale et post coloniale.

**CHAPITRE II : DIAGNOSTIC
SUR LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE
LE SCENARIO, LE
PROGRAMME D'ACTION**

Chapitre 02 : Diagnostic sur le périmètre d'étude (le périmètre pos 09 et cité paoulo)

Introduction :

Après le développement démographique et la croissance des bidonvilles au niveau de la wilaya l'état décide de créer une extasions au bord de la wilaya près au cité paoulo 1 laquelle notre site.

Il était fondé en 2010 et occupée en 2014.

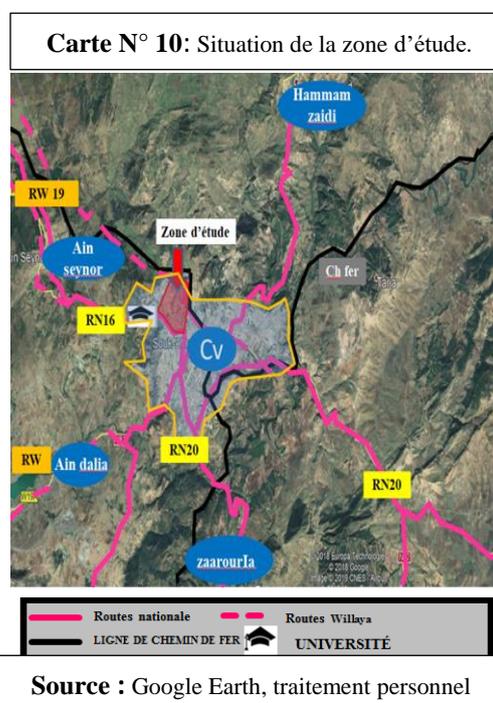
Dans ce chapitre on a fait un diagnostic selon quatre axes :

- Analyse socio-économie
- Analyse d'habitat contient logement et équipement.
- Analyse spatial.
- Mobilité et déplacement.

I-PRÉSENTATION DE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

I-1- Particularité du site

- Le site s'inscrit dans une zone extensive. Proche au pôle universitaire qui représente un espace participant à la périphérie urbaine de Souk-Ahras.
- L'situation géographiques du site qui se trouve à l'entrée Nord de la ville de Souk-Ahras.
- Il est situé dans une Zone d'un nouveau urbanisme (moyennement isolée).
- Le site d'intervention est un tissu urbain éclaté (Consommation irrationnel des occupations).



Le périmètre d'étude a Une situation

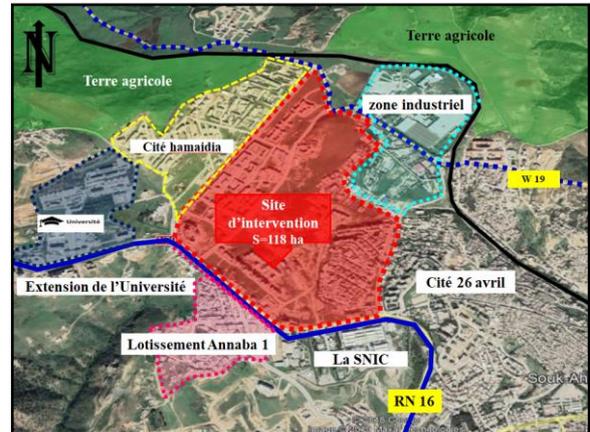
I-2- L'environnement immédiat:

Le Site (Quartier pos N°09 ET PAOULO 2) fait partie de l'extension de la zone Nord-est de la ville de Souk-Ahras, il est limité :

- Au Nord par : Cité hamaidia et l'université
- Au sud : la RN16 et cité 26 Avril.
- À l'Est : la zone industrielle et ligne chemin de fer
- À l'Ouest : lotissement Annaba 1 et la RN16.

La superficie de 118 ha.

Carte N° 11: carte d'environnement immédiat de site d'étude



Source : Google Earth, traitement personnel

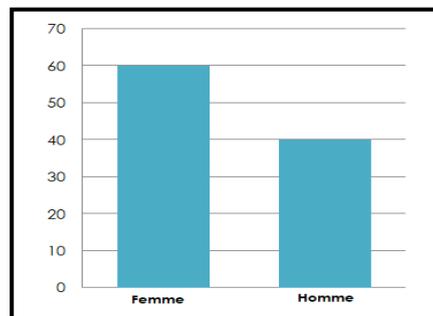
- ✓ Un site extensif proche au pôle universitaire qui peut bénéficier de son attractivité
- ✓ Un site plongeant dans la nature avec un relief mouvementé qui façonne des paysages de qualité.

II-CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

➤ **Nombre de population**

D'après l'enquête on a le nombre de population totale égale 8494 h
Catégorie homme occupe 40 % et les femmes 60%.

Graphique N° 01 : Répartition de la population par sexe

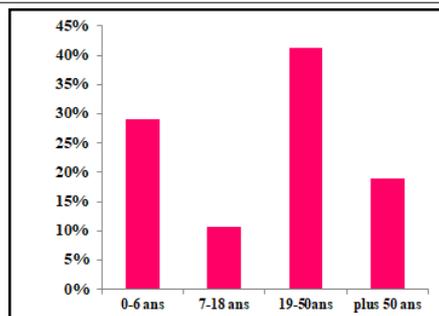


Source : traitement personnel

➤ **Tranche d'âge**

Selon les résultat on remarque que la catégorie la plus importante est de 19-5 ans avec un pourcentage de 43 %.

Graphique N° 02 : Tranche d'âge

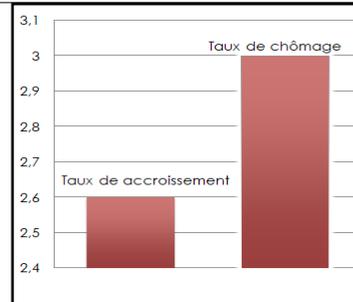


Source : traitement personnel

➤ **Le taux d'accroissement / taux de chômage**

On remarque que le taux de chômage est élevé 3.00% par rapport au taux de d'accroissement 02.60%

Graphique N°03 : taux d'accroissement et de chômage

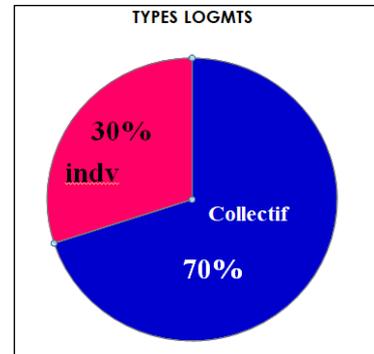


Source : traitement personnel

➤ Logements

- Le PDAU préconise 2500 logements pour l'extension de pos 09 sur une superficie de 101 ha
- une densité de 45 logements / ha
- TOL de 5 habitants par logement
- 285 lots individuels sur une superficie de 17 ha
- Les équipements pour absorber la population croissante résoudre le problème urbanistique de l'ancien tissu

Graphique N°04 : types de logements



Source : traitement personnel

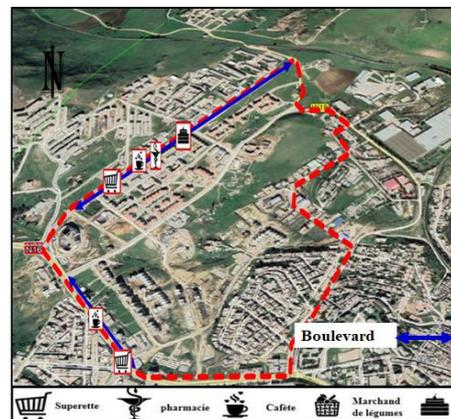
Enjeux:

- ✓ Reprendre au besoin de population
- ✓ renforcer le lien social entre les habitants

II-1-Commerce

- Le commerce est concentré au niveau du boulevard principale (RN16) et boulevard saleh mchantel , elle est mixte entre alimentation, pharmacie, cafeteria, coiffeur
- Une activité commerciale marginalisée sous le caractère résidentiel de la zone
- Le commerce existant dans la zone ne répond pas aux Besoins de ses habitants, dont la plus part des achats se réalise dans le centre-ville.

Carte N°12 : types de commerces



Source : Google Earth, traitement personnel

Constat

- Un commerce de 1ère nécessité très limité et qui ne couvre pas les besoins des habitants usagers.

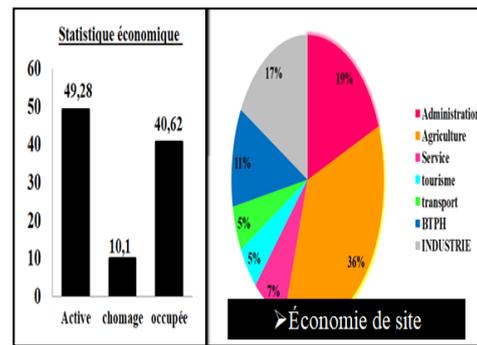
Enjeu

- ✓ Renforcer les activités liées aux domaines des affaires et de gestion.
- ✓ Redynamiser du commerce de proximité et répondre aux besoins.

II-2-Activité

- Une diversité dans le domaine économique de site entre les services et l'administration et l'agriculture
- Non adéquation entre les besoins de la population et l'offre de service actuel
- Taux de chômage important (10,1%)

Graphique N°05 : les activités Économiques



Source : données d'APC +traitement personnel

Constat

- Une activité économique marginalisée sous le caractère résidentiel de la zone.

Enjeux:

- ✓ Redynamiser la zone industrielle pour créer des occasions des emplois pour réduire le taux de chômage.
- ✓ Repondre au besoin de population dans les domaines économiques.
- ✓ Assurer la mixité des fonctions, des usages et des espaces.
 - ✓ produire des lieux au contenu diversifié et
 - ✓ multifonctionnel.

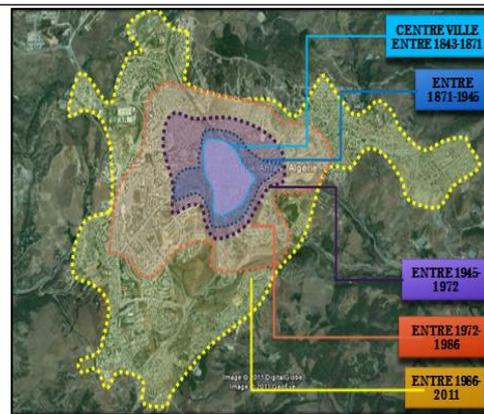
Objectifs

1. Renforcer La mixité fonctionnelle et garantir la mixité sociale.
2. Création des occasions des emplois.
3. Renforcer l'offre économique de site.

III-CONTEXTE SPATIAL URBAIN

- La partie du terrain choisis est situé dans l'extension entre 1996 et 2011
- C'est la période de l'extension urbaine vers les zones agricoles et naturel.

Carte N° 13:Évolution de tissu urbain de la ville de Souk-Ahras 1843 à nos jours



Source : PDAU Souk-Ahras

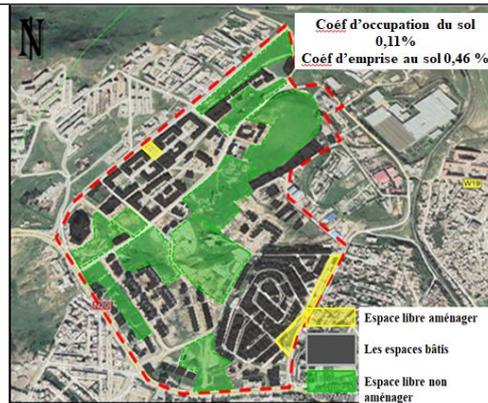
Enjeux:

- ✓ Assurer une véritable continuité urbaine entre l'extension et le centre-ville.
- ✓ Mettre en valeur la qualité environnementale de l'extension.
 - ✓ Économiser les ressources naturelles.
 - ✓ Penser en termes de développement durable.
- ✓ Adapter les principes de l'Écoconstruction : application des critères HQE

III-1-Bâti Et Non Bâti

- Le pourcentage de la surface bâtie est 12 % de la surface totale donc c'est une utilisation irrationnelle de l'espace
- la surface non bâtie est remarquable dans l'aire d'étude et caractérisée par les poches vides non aménagées

Carte N°14 : Trame des espaces bâtis et non bâtis



Source : Google Earth, traitement personnel

Enjeux:

- ✓ Limiter l'occupation irrationnelle du foncier et travailler la ville sur la ville.
- ✓ Économiser les ressources naturelles.

III-1-1-Le bâti

Figure N°27 : Vue sur habitat individuelle en moyen état



Source : Auteur

Figure N°28 : vue sur habitat collectif en moyen état



Source : Auteur

Figure N°29 : Vue sur équipements moyen état



Source : Auteur

constats

- Le bâti occupe 12 % de surface de zone d'étude.
 - Les façades mal traité.
 - État de bâtis est en moyen état

Enjeu

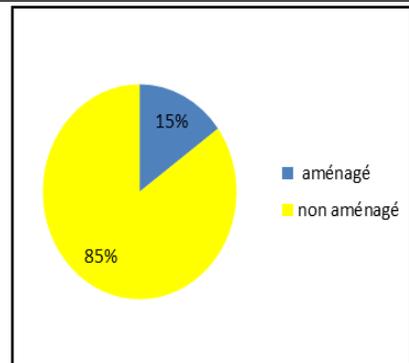
- ✓ Requalifier et améliorer le quartier

III-1-2-Espace Libre

- L'état d'espace libre

La majorité des espaces libres sont des espaces non aménagés

Graphique N°06 : L'état d'espace libre



Source : traitement personnel

Figure N° 30 : Vue sur placettes



Source : Auteur

Figure N° 31 : Vue sur les poches vides



Source : Auteur

Figure N° 32: Vue sur la placette existant.



Source : Auteur

Figure N° 33: Vue sur stationnement



Source : Auteur

Constats

- Des espaces des jeux dégradés et non exploité
- Le quartier souffre d'un manque considérable des espaces publics aménagés, il comporte 2 places publique (état dégradé et non sécurisé) de forme rectangulaire...
- Les espaces libres sont mal utilisés et constituent souvent des lieux de nuisances (dépôts d'odeurs).
- Insuffisance des espaces vert par à port au nombre des habitants
- L'absence des aires de stationnement, seuls les espace libres entre les constructions et aux abords des voies sont utilisé par le stationnement informelle.
- Type de revêtement de sol en état dégradé.
- Manque des panneaux publicitaires.
- Manque des panneaux électriques

Enjeux:

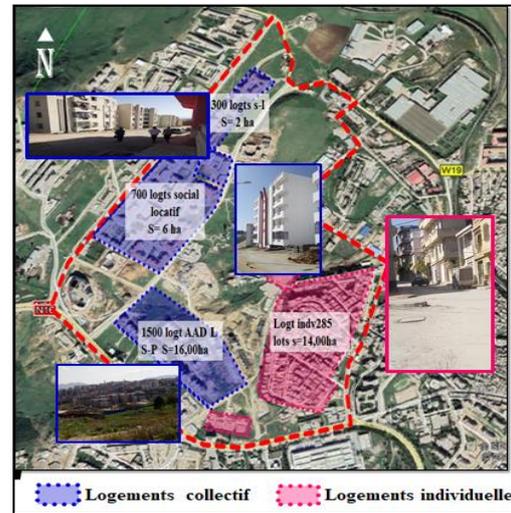
- ✓ Réaménagement des espaces public existants
- ✓ Revaloriser le rôle des espaces libres.
- ✓ Réorganiser le stationnement.

IV-HABITAT

IV-1-Logements

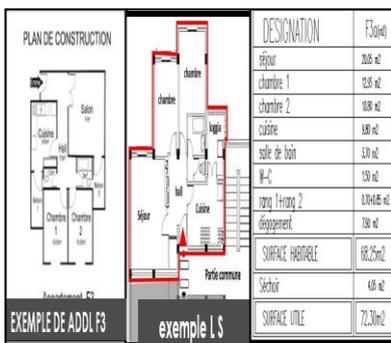
- le type dominant de logements est le collectif qui se caractérise par des blocs isolés et presque similaires (2600 logs collectif)
- une densité moyenne de 45 logs/Ha
- a créé un nouveau visage urbain d'où l'absence de continuité urbaine et la création d'un espace trop aéré sans structure urbaine et sans une qualité architecturale spécifique ou diversifiée
- Il y'a plusieurs types de logements collectifs
 1. logements social locatif 1000 logements
 2. Logements social participative (1500 logs en cours de réalisations)
 3. il existe aussi les logements individuels 350 lots

Carte N°15 : types de logements



Source : Google Earth, traitement personnel

Figure N°34 : Vue sur Plan d'habitation



Source : Auteur

Figure N°35 : Vue sur façade d'habitation collective



Source : Auteur

Figure N°36 : Vue sur façade d'habitation indiv



Source : Auteur

Constats

- Les hauteurs des constructions sont entre R+3 jusqu'à R+4
- La taille des logements est entre F3 et F4 qui ne répondent pas aux besoins de la famille algérienne.
- Problème de la gestion de l'espace commun des bâtiments.
- Les logements en moyen état.
- Sur l'habitat individuel des façades mal traitées résultat d'absence de contrôle de gestion.
- les façades sont modernes mais ne sont pas riches (absence de texture, couleur...).
- Manque de la mixité et la diversité des logements.

Enjeu:

- ✓ Adapter les logements aux besoins (à la taille et nombre) de la famille.

❖ **Modifications au niveau de la façade**

Changement des éléments composants les façades comme les balcons et les fenêtres.

Figure N°37 : Modifications au niveau de la façade



Source : Auteur

❖ **Modifications au niveau de plan**

Transformer les balcons et les séchoirs à cuisine et transformer les loggias au séjour en vue de l'élargissement.

Constats

- L'absence d'aménagement extérieur et des airs de jeux.
- Le problème de la pollution.

Enjeux:

- ✓ Améliorer l'aspect architectural.
- ✓ Encourager la diversité de l'habitat.
- ✓ Améliorer le cadre de vie au niveau de quartier.

IV-2-Équipement

Carte N°16 : les types d'équipement dans la zone d'étude



Source : Google Earth, traitement personnel

Tableau N°01 : Surface les équipements de site

TYOLOGIE	ÉQUIPEMENT	SURFACE
ÉDUCATIF	Lycie(en cours de réalisation)	9000 m ²
	CEM -ABD LWAHED NAWER -	7000 m ²
	École -AIOUYJIA ABD ALLAH- -BEN KHLIF ABD EL KADER -	6000 m ² /3200m ²
SANTAIRES	Polyclinique	8200 m ²
CULTUREL	Maison de l'industrie traditionnel	1500 m ²
ADMINISTRATIF	Poste	700 m ²
	Direction de la conservation des forets	1000 m ²
	Inspection des douanes	4830 m ²
	Direction de santé	900 m ²
	Palais de justice	10000 m ²
RELIGIEUX	mosquée	1500 m ²

Source : traitement personnel

Figure N°38 : équipements de type éducatif



Source : Auteur

Figure N°39 : équipements de type administratif



Source : Auteur

Figure N°40 : équipements de type culturel



Source : Auteur

Constats

- Un manque des équipements de loisir et des espaces détente pour les différents âges
- manque d'activité commerciale de qualité
- Le niveau et la qualité des services n'est pas satisfaisante pour les usagers
- Existante de 2 styles architecturaux des équipements qui sont le moderne est le postmoderne
- Foncier exploité d'une manière irrationnelle

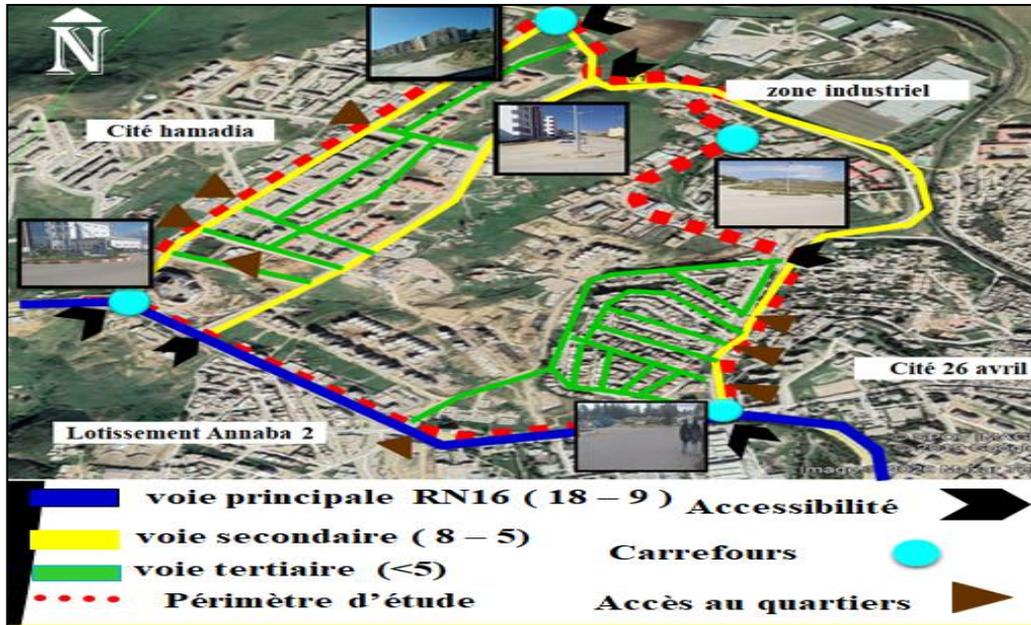
Enjeux:

- ✓ Adapter des nouveaux équipements de qualité par rapport aux besoins.
- ✓ Maintenir la mixité fonctionnelle
- ✓ Renforcer l'attractivité par la création des équipements à l'échelle de la ville (des équipements Touristiques, sportifs et commerciaux).

V-MOBILITÉ

V-1-Accessibilité Et Voirie:

Carte N°16: la trame viaire



Source : Google Earth, traitement personnel

Tableau N° 02 : Les types de voiries du site

Voie	Boulevard	R secondaire	R tertiaire
Large	14 m	07 m	04 m
Sens	Double sens	seul sens	Seul sens
Trottoir	1,5 m	1,5 m	01 m

Source : traitement personnel

Constats

- L'Accessibilité au site se fait par 2 grandes accès :
Par carrefour de Med chérif msaïdia qui relie le site avec le pôle universitaire
Par carrefour chaabani
- Il existe 3 types de voies dans le site d'intervention
- Le site caractérise par une trame viaire linéaire et irrégulière avec Une bonne accessibilité
- un réseau routier dégradé (mal entretenu)
- Manque de l'aménagement pour les PMP (personne à mobilité réduite)

Enjeu:

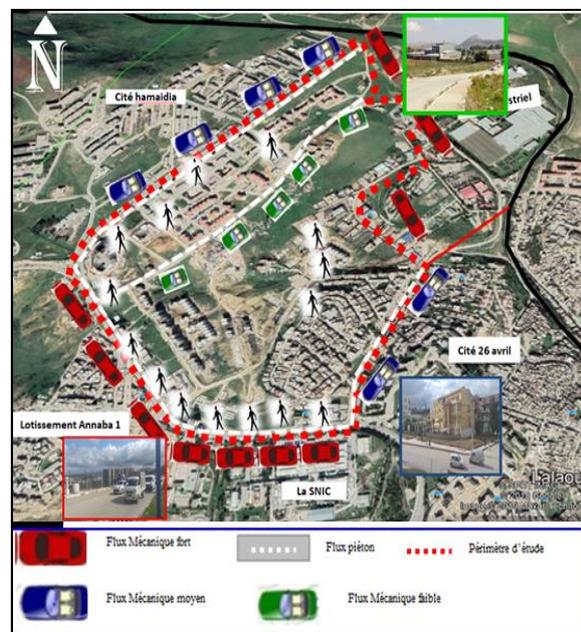
- ✓ Restructurer le réseau routier
- ✓ Améliorer la route nationale 16 et le boulevard mchantel saleh

V-2-Flux Mécanique Et Flux Piéton

Carte N°17: flux mécanique et

Constats

- La circulation mécanique concentrée sur le boulevard Med chérif mssaidia (RN16) et route wilaya 19
- La circulation piétonne concentrée sur le boulevard principale
- La dégradation des trottoirs a créé un conflit entre la circulation piétonne et mécanique.



Source : Google Earth, traitement personnel

Enjeux

- ✓ Réduire la surface réservée aux rues pour libérer l'espace aux piétons.
- ✓ Restructuration et valorisation des chemins piétons.

V-3-Transport Et Stationnement

Carte N°18: ligne de transport et stationnement dans le site d'intervention



Source : Google Earth, traitement personnel

Constats

- Une seule ligne de transport urbain.
- le transport commun existant dans la zone ne répond pas aux besoins de ses habitants.
- Selon les statistiques du taux d'utilisation les moyens du transport on remarque Un manque remarquable de transport commun public.
- Peu d'alternatives à la voiture individuelle due au manque de TP et le système viaire qui néglige la circulation piétonne.
- Manque de l'aménagement pour les PMR.

Enjeux

- ✓ Développer un transport collectif confortable propre moins polluant.
- ✓ Réorganiser le stationnement.
- ✓ crée des espaces pour PMR.
- ✓ Diversifier l'offre de mobilité et promouvoir les déplacements doux.

Objectifs

1. Valorisation de mobilité et Transport
2. Facilité le déplacement

VI-PROGRAMME D'ACTION

Tableau N°03 : Synthèse programme et action

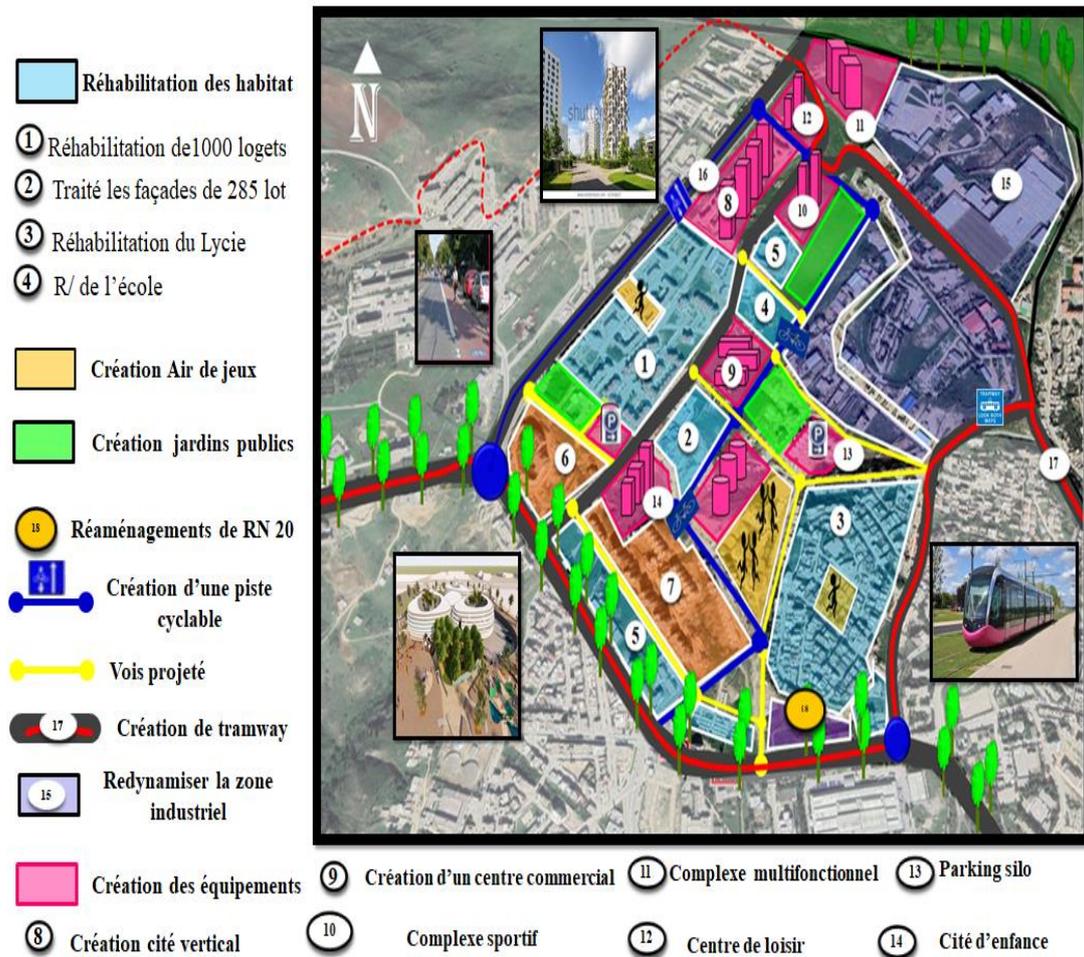
<u>Contexte</u>	<u>Enjeux</u>	<u>Actions</u>	<u>Programme</u>	<u>Surfaces</u>
SOCIO-ÉCONOMIQUE	<p>-Repandre au besoin de population dans les domaines économiques</p> <p>-créer des occasions des emplois pour réduire le taux de chômage</p>	-Lancements des projets dans tous les domaines	/	/
CONTEXT E SPATIAL URBAIN	<p>-limiter l'occupation irrationnelle du foncier</p> <p>-Revalorisation des espaces publics existants</p>	<p>-Réaménagement des espaces public existants</p> <p>-Cree des espaces publics et des aires de jeu</p>	<p>*placette de détente</p> <p>*réaménagements des espaces public existe</p> <p>*création d'un jardin public</p>	<p>S1=3500m²/S2=10 000 m²</p> <p>S1=7000m²/S2=1500 m²</p> <p>S1=6500 m²</p> <p>S2=2500 m²</p>
HABITAT LOGEMENT	<p>-Adapter les logements aux besoins fonctionnels et à la taille de la famille algérienne.</p> <p>-Améliorer le cadre bâtis</p> <p>-Réaménager des espaces extérieurs</p>	<p>-Créer nouveaux logements moderne pour un TOL 3 personne sur logement</p> <p>-Réhabilitation des bâtiments</p> <p>-Créer airs de jeux</p>	-Cité verticale (des tours résidentiels de R+15) selon les principes de développement durable utilisation des énergies renouvelables, les terrasses jardins	S=15 000m²

<p>HABITAT équipement</p>	<p>- Rendre le site plus attractif par le développement des équipements de loisir et détente.</p> <p>-Maintenir la mixité fonctionnelle</p>	<p>-Création des équipements de loisir d'enfance et de commerces et sport.</p> <p>-Réhabilitation des équipements.</p>	<p>*centre de loisir</p> <p>*complexe sportif</p> <p>* centre culturel</p> <p>* complexe multi-activités</p> <p>*Centre Commercial</p> <p>*Cité D'enfance</p>	<p>S=20 000 m²</p> <p>S=50 000m²</p> <p>S= 8600 m²</p> <p>S= 100 000 m²</p> <p>S= 3500 m²</p> <p>S= 20 000 m²</p>
<p>Mobilité et déplacement</p>	<p>-Développer les déplacements doux.</p> <p>-Développer un transport collectif confortable propre moins polluant.</p> <p>-Réorganiser le stationnement</p>	<p>-Créer un boulevard urbain.</p> <p>-Création d'un chemin piéton.</p> <p>-Création d'une piste cyclable.</p> <p>-Créé un tramway.</p> <p>-Parking silo</p>	<p>* Au niveau de RN20</p> <p>*Sure boulevard saleh mchantel</p>	<p>3000 m</p> <p>2500m</p> <p>4500m (7m)</p> <p>7000m (2,65m)</p> <p>capacité de 1000 places s=6000m²</p>

Source : Traitement personnel

VII- Scénario

Après la détermination des enjeux et des objectifs, je propose Le scénario suivant :



Conclusion

Le but principal de ce scénario, c'est d'arriver à renforcer l'attractivité du site d'intervention et de la ville de Souk-Ahras.

CHAPITRE III : LA PROGRAMMATION

Introduction:

Dans ce chapitre Nous allons élaborer un programme afin de matérialiser la qualité des espaces leur fonctionnement et l'agencement

Après l'analyse des actions proposées l'une qui répond le plus sur notre problématique et qui met la ville en valeur et attractive dans le domaine de la mixité fonctionnel

On va analyser quelques exemples pour pouvoir sortir des informations, avoir un programme, des réglementations et des normes ; afin de nous aider dans la conception et la maîtrise de notre projet.

Motivation de choix :

- L'implantation d'une Complexe multifonctionnel dans cette ville avec ces diverses fonctions va lui donner un nouveau souffle et répondre ainsi au service et exigences des temps actuels et futures.
- Rendent l'espace urbain plus agréable et en diversifiant l'utilisation répondent aux besoins essentiellement urbains rencontres achats travail et donnent la ville sa dimension contemporaine.
- Il permet de vivre une nouvelle vie urbaine, mais cette vie n'est pas particulière entre différents métiers mais de leur mixité.
- Les espaces multifonctionnels aux petites échelles présentent de nombreux avantages parmi lesquels : la diminution du temps de transport, l'augmentation du temps effectif d'activité et la réduction des coûts d'entretien, de réparation ou de mise en sécurité, ceci en raison de la concentration des activités, des installations et des infrastructures promouvoir la qualité environnementale et spatiale.

I-Le projet développer Complexe Multifonctionnel:

I-1-Définition des concepts :

Complexe Multifonctionnel

« **Complexe** » Siège, lieu principal ou notable d'une activité. Constitué de nombreux éléments distincts.

- Lieu regroupant des activités
- dans une ville, point de convergence, d'attraction (centre d'intérêt)

Multi-fonctionnel : « **Multi** » plusieurs

« **Fonctionnel** » qui répondent à une activité déterminée.

Ensemble des phénomènes par lesquels se manifeste la vie, un processus, action, avoir une activité en rapport avec son âge. Activité physique intellectuelle.

L'édifice multifonctionnel

Est une tendance qui a pour objet la conception des centres remplissant des fonctions multiples et divers.

Un édifice multifonctionnel est avant tout une idée, un concept plus qu'une catégorie de construction définie. Ce bâtiment peut désigner aussi bien des réalisations relativement petites, se comportant dans la ville comme élément de liaison, que de vastes complexes constituant à eux seuls tout un quartier.

Ces constructions ont en commun « l'utilisation multiple » : habitat, détente, travail

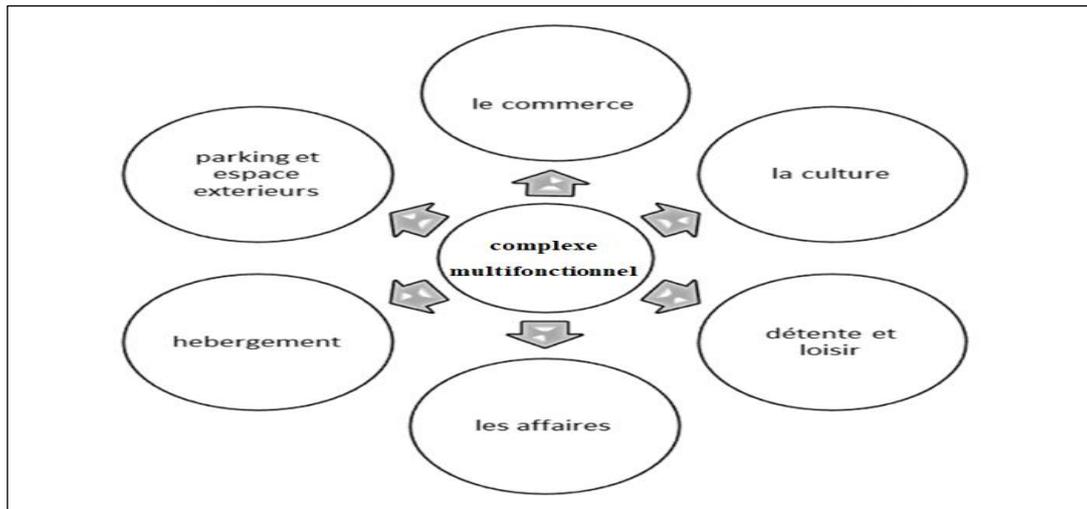
« Complexe multi - fonctionnel » est un équipement remplissant à lui seul plusieurs fonctions, de sorte que toutes en tirent des avantages mutuels, cet équipement essaye de répondre aux besoins essentiellement urbains.

I-2-Les différentes Fonction et les créatiques des complexe multifonctionnel

I-2-1- Fonction d'un complexe multifonctionnel

L'équipement multifonctionnel en gendre les quatre principales fonctions: "habiter, circuler, travailler, se recréer".

Figure N °41 : les différentes fonctionnalités d'un CMF



I-2-2- Les créatiques d'un complexe multifonctionnel :

Sauvegarder l'espace urbain : La relation de l'équipement multifonctionnel à son environnement doit être équilibrée en fonction de ces besoins spécifiques

Stimuler les activités urbaines et coordonner: L'ambiance d'une ville est déterminée par les activités urbaines et par la manière dont elles sont associées aux espaces urbains. Donc on doit concevoir des équipements multifonctionnels, qui grâce aux activités qu'ils englobent, contribueront à entretenir la vie dans la ville.

Être un maillon de l'espace urbain : Tout équipement multifonctionnel qui fait partie d'un espace urbain déterminé, devra soumettre ses règles.

Susciter le mélange sociale : La croissance et le développement de la ville ne devra pas engendrer la séparation des différentes activités qui aura par conséquent le départage de la société ; il est essentiel que l'équipement multifonctionnel contribue à la sauvegarde de la structure sociale.

La complicité des différentes fonctions : Satisfaire les exigences de chaque fonction est un facteur important, mais il faudrait aussi tenir compte des relations réciproques entre les différentes fonctions.

Être en relation avec la situation historique et culturelle du lieu :

L'architecture présente l'expression de la culture d'un peuple, de son passé comme de son présent, les œuvres deviennent les fermons de cette culture.

I-2-2- Les objectifs d'un complexe multifonctionnel :

- ✓ Contribuer à l'intégration de plusieurs fonctions urbaines liées à la diversité de l'activité humaine : résidence, commerces, culture, services, loisir, détente.
- ✓ Contribuer à la revalorisation de la façade urbaine.
- ✓ Un Complexe multifonctionnel est un équipement à service multiples regroupant de nombreux services de fonction tertiaires, capables d'attirer et de satisfaire les investisseurs étrangers ou nationaux.
- ✓ Aérer la ville et créer des milieux urbains.
- ✓ L'assurance de l'animation et la dynamique de la ville
- ✓ Une réponse aux besoins quotidiens de la cité et des habitants
- ✓ son programmation dans un tissu urbain à un but d'avoir une architecture qui participe à la Réaménagement de la ville moderne Le désengorgement des grandes zones urbaines.

Synthèse

« Les complexes multifonctionnels existent essentiellement comme lieu d'échange de produits commerciaux et répondre aux besoins de services administratifs et libéraux rares et exceptionnels, où l'on vient d'assez loin pour bénéficier d'équipements ».

Les complexes multi-activités est l'un des nouveaux équipements dans la planification urbaine d'aujourd'hui, son but est d'assurer une amélioration constante à l'usage et à la qualité de son fonctionnement, sa dynamique économique, ses relations sociales, la qualité des espaces publics, le paysage et de l'environnement urbain.

II-Analyse des exemples

II-1-Exemple 01 :Complexe multifonctionnel au Caire

II-1-1- Motivation du choix

On a choisi cet exemple pour :

Son inscription dans le développement durable : faible consommation énergétique, Haute Qualité Environnementale HQE, lumière naturelle, végétalisation.

II-1-2- Contexte géographique

Présentation

Le bureau français Vincent Callebaut Architectures (VCA) a dessiné un nouveau complexe multifonctionnel pour Nasr City, un district du Caire.

Le bâtiment vise le niveau LEED Gold Plus.

Figure N °42 : CMF durable au Caire



Source : <http://www.architectura.be>

orientation

Le projet est implanté d'une façon à ce que les façades orientées majoritairement au nord et vers le sud

Figure N °43 : l'orientation de CMF



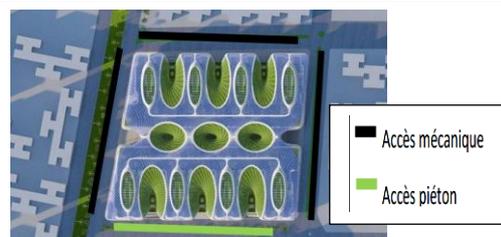
Source : <http://www.architectura.be>

II-1-3- Étude extérieur

Limite et accessibilité

- Le projet est bien accessible

Figure N °44 : vue aérienne de CMF de Caire



Source : <http://www.architectura.be>

Étude de plan de masse

Le CMF de Caire est implanté dans un terrain régulier, la forme de projet est régulier avec une toiture solaire et de terrasses vertes.

Figure N °45 : plan de masse de CMF de Caire



Source : <http://www.architectura.be>

Les toits prennent une forme plongeante vers l'intérieur pour former des «arbres géants » qui assurent une ventilation naturelle à tous les étages. Ces 'arbres géants' procurent également ombre et isolation acoustique contre les bruits extérieurs.

Les arbres géants sont inspirés de la technologie traditionnelle des tours à vents (Malqaf).

Ils fonctionnent comme un système de refroidissement passif.

Figure N °46 : toit de CMF de Caire

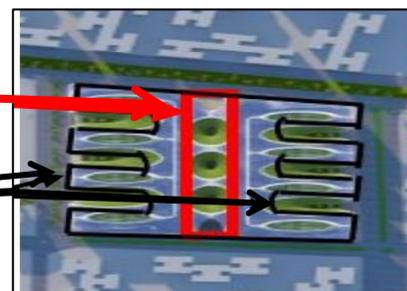


Source : <http://www.architectura.be>

Genèse de projet

Une artère centrale avec des embranchements qui appelée Le Boulevard. Constitue la colonne vertébrale du bâtiment en le divisant en deux parties

Figure N °47 : schéma de genèse de projet



Source : <http://www.architectura.be>

Volumétrie

Les appartements et espaces commerciaux apparaissent comme des excroissances en forme de U.

Figure N °48 : le volume de CMF



Source : <http://www.architectura.be>

Analyse des façades

Différents types de façades, dépendant de la fonction des murs végétalisés alternent avec des façades transparentes.

Figure N °49 : façade de CMF



Source : <https://yandex.com/collections/card>

II-1-3- Etude intérieur

L'étude de programme

Tableau N°04 : Programme d'exemple Complexe multifonctionnel au Caire

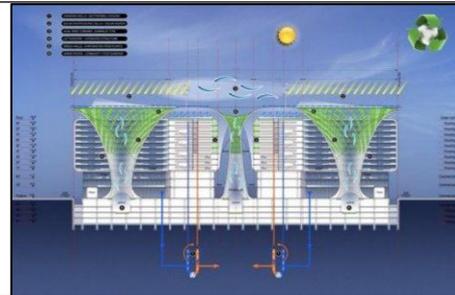
Espace	Description
L'hébergement	Le projet comporte 1000 appartements dans le 2eme et le 3eme étage
Parking	Ils ont situé dans le sous-sol de projet
Un centre d'affaires	se trouve au dernier étage composé de série des bureaux, salle de conférence et salle de réunion
Commerces	Ce sont des boutiques situé dans le RDC et 1 er Étage

Source : <https://yandex.com/collections/card>

Matériaux de construction

De la pierre blanche polie et des châssis à haute performance énergétique caractérisent les logements.

Figure N °50 : Un chauffe-eau solaire et des éoliennes verticales

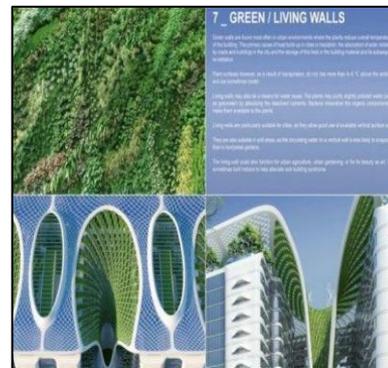


Source : <https://yandex.com/collections/card>

Technologies naturelles

Un chauffe-eau solaire et des éoliennes verticales contribuent également à produire de l'énergie sur le site. - Les concepteurs ont développé pour cela un système unique : Phylolight. Ils fusionnent éclairage de rue et turbines éoliennes en un seul instrument. - Enfin, les murs vivants à l'intérieur des arbres géants diminuent la température, tandis que les eaux usées sont épurées en utilisant des technologies naturelles, adaptées au climat sec du C.

Figure N °51:les murs vivants de CMF



Source : <http://www.architectura.be>

Les recommandations retenues d'après les analyses :

- ✓ L'utilisation de concept d'îlot ouvert.
- ✓ L'aménagement extérieur crée l'harmonie entre l'intérieur et l'extérieur et assure
- ✓ l'équilibre nature.
- ✓ l'intégration du projet dans son environnement immédiat.
- ✓ Des volumes riche et varié d'une nature importante.
- ✓ Assurer une pénétration et une circulation fluide, souple et accueillante pour permettre
- ✓ Une bonne utilisation de l'équipement.
- ✓ Forme compacte
- ✓ Agrandir les lieux de rencontre et les favoriser par l'aménagement des espaces

II-3-Exemple 02 :Complexe multifonctionnel Arribat Center: une nouvelle centralité urbaine pour l'agdal

II-3-1-Motivation du choix

On a choisi cet exemple pour :

Son inscription dans le développement durable :
faible consommation énergétique, Haute
Qualité Environnementale HQE, lumière
naturelle, végétalisation.

Un projet présente une mixité fonctionnelle et
qualité environnementale.

Figure N °52:CMF Arribat center



Source : www.pinterest.com

II-3-2-Présentation du projet

Arribat Center est un projet majeur de centre multifonctionnel. Il est situé au cœur du quartier de l'Agdal à Rabat, et représentera un véritable lieu de vie et d'animation pour la communauté de la ville. Le complexe sera construit sur un terrain de 5,34 ha, entre la Place Ibn Yassine et l'Avenue des Nations Unies.

II-3-3-Situation du projet

- À l'échelle du pays : Le projet se trouve à l'ouest de Maroc.
- À l'échelle communale : Il se situe au centre de la commune Arribat.
- À l'échelle quartier : Il est situé au cœur du quartier de l'Agdal.7

Figure N° 53 : Situation de centre d'activité et de loisir de

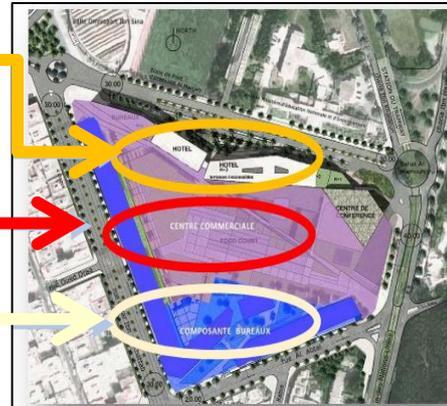


Source : www.pinterest.com

Les trois axes fondamentaux :

- Une composante hôtelière
- Une composante commerciale et de loisirs
- Une composante dédiée à l'espace bureaux.

Figure N°54 : les trois axes de CMF



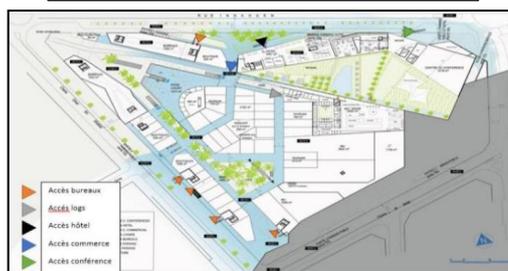
Source : www.pinterest.com

II-3-4-Etude extérieur

Limite et accessibilité

- La séparation entre la circulation piétonne et mécanique
- Le CMF est béni d'une bonne accessibilité grâce a leur situation au cœur du quartier de l'Agdal à Rabat, et représentera un véritable lieu de vie et d'animation pour la communauté de la ville.

Figure N°55: les accès de CMF



Source: <http://www.foncierechellah.com>

Figure N°56: vue aérienne de CMF



Source: <http://www.foncierechellah.com>

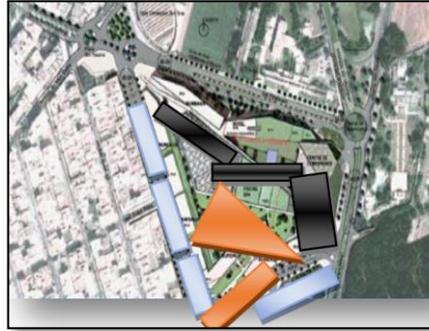
- Le CMF de arribat est implanté dans un terrain irrégulier, la forme de projet est irrégulier le tout au milieu d'une végétation abondante parcourue de bassins et de fontaines Pour assurer un confort hygrothermique aux visiteurs.

Genèse de projet

Le concept d'îlot ouvert repose sur la qualité des espaces généreux propres à l'architecture traditionnelle marocaine.

On prévoit qu'une partie des terrasses du complexe soit recouverte de jardins. Car Rabat à travers son histoire, est considérée comme une ville jardin.

Figure N°57: concept d'îlot ouvert



Source: <http://www.foncierechellah.com>

Volumétrie

Les volumes décroissants des bâtiments qui permet une parfaite intégration au paysage résidentiel et boisé situé à l'est.

Figure N°58: le volume de CMF



Source : www.pinterest.com

Figure N°59: l'intégration au paysage urbain



Source : www.pinterest.com

Les façades sont vitrées, orientées majoritairement au nord et à l'est, sont protégées par des débords de toiture et/ou des dispositifs de brise-soleil offrent à la fois une lumière naturelle confortable et filtrée sans apport thermique. Ces dispositifs ajoutent une touche marocaine aux façades avec des éléments architectoniques de l'artisanat et de l'architecture marocaine»

Figure N°60 : Façade de CMF

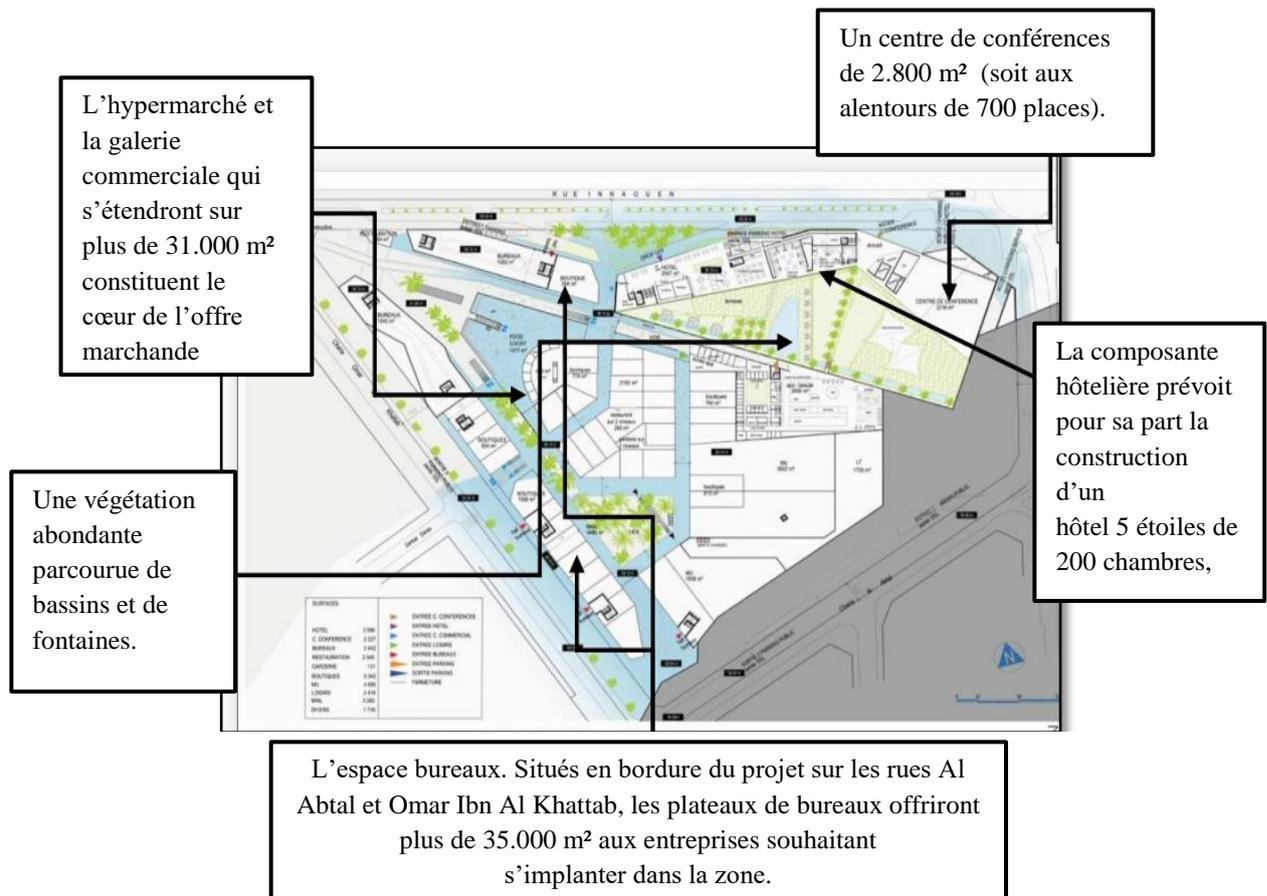


Source : www.pinterest.com

La façade offre : une identité visuelle remarquable avec sa double peau en moucharabieh revisitée, il démontre qu'il est possible de contextualiser des bâtiments aussi courants que peuvent être les malles.

II-3-5-Etude intérieur

➤ Organisation et distribution spatiale



➤ Un parti architectural fort et déterminant

Le concept d'îlot ouvert repose sur la qualité des espaces généreux propres à l'architecture traditionnelle, Le cœur de l'îlot, très végétal, offre aux riverains un parc urbain ouvert et accueillant. C'est un lieu de détente et de rencontre.

Commerces et loisirs donnent vie au quartier.

- L'hyper marché totalement encastré dans le terrain, est directement connecté aux parkings par l'intermédiaire d'escalators, ascenseurs et travelators.
- Un large atrium, aménagé en jardin d'agrément assure la relation de ces niveaux commerciaux avec les parkings.

- Le food court, bien ventilé permet, grâce à son emplacement et sa bonne connexion aux différents éléments du programme, un fonctionnement aux heures de fermeture du centre.
- Une composante hôtelière bien marquée L'hôtel 5 * manifeste sa présence sa forme incurvée qui permet d'aménager un espace d'accueil privilégié aux clients, accompagnateurs et visiteurs de l'hôtel.
- Un large parvis ainsi qu'une terrasse avec jardin et bassins constituent le prolongement du centre de conférence.

➤ **Des bureaux paysagers et fonctionnels**

Les ensembles de bureaux se composent de bâtiments de 1 à 4 niveaux. Ils trouvent naturellement leur emplacement en périphérie de l'îlot. Leurs accès se fait à partir des rues adjacentes ainsi que les parkings qui leurs sont réservés. Ainsi, leur fonctionnement est rendu indépendant des programmes de commerce et de loisir.

➤ **Des parkings judicieusement positionnent**

Les parkings, situés sur l'ensemble du site, sont organisés sur deux niveaux de sous-sol est répartis en un parking public, situé sous le programme commercial, des parcs de stationnement dédiés aux bureaux et le parking de l'hôtel avec son propre accès. Ils sont conçus dans un souci de fluidité et de lisibilité. Entrées et sorties sont disposées sur des faces opposées afin de ne jamais croiser les flux entrants et sortants.

L'étude de programme :

Tableau N°05 : Programme d'exemple Complexe multifonctionnel

Espace	Surface	Description
Un parking souterrain	1.800 places	Les parkings, situés sur l'ensemble du site, sont organisés sur deux niveaux de sous-sol est répartis en un parking public, situé sous le programme commercial, des parcs de stationnement dédiés aux bureaux et le parking de l'hôtel avec son propre accès
L'hypermarché et la galerie commerciale	31.000 m ²	totalément encastré dans le terrain, est directement connecté aux parkings par l'intermédiaire d'escalators, ascenseurs et travelators.

Côté loisirs	1.600 places	Le cœur de l'îlot, très végétal, offre aux riverains un parc urbain ouvert et accueillant. C'est un lieu de détente et de rencontre
La composante hôtelière	200 chambres	L'hôtel 5 manifeste sa présence sa forme incurvée qui permet d'aménager un espace d'accueil privilégié aux clients, accompagnateurs et visiteurs de l'hôtel.
un centre de conférences	2.800 m ²	Un centre de conférences de 2.800 m ² (soit aux alentours de 700 places)
les plateaux de bureaux	35.000 m ²	Les ensembles de bureaux se composent de bâtiments de 1 à 4 niveaux. Ils trouvent naturellement leur emplacement en périphérie de l'îlot

Source : www.pinterest.com

Synthèse

L'étude des exemples précédents nous a permis de mieux cerner les aspects formels, fonctionnels et structurels de notre projet. Chaque exemple nous à aider à mettre nos idées initiales et d'imaginer notre projet.

III-Programme

« Le programme est un moment en amont du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister...c'est un point de départ mais, aussi, une phase préparatoire. »

Avec sa thématique de la multifonctionnalité, le projet s'inscrit dans une catégorie d'équipements destinés au grand public. Le programme devra, donc, être représentatif de ces aspects, en offrant le maximum d'espaces en adéquation avec ses prérogatives thématiques.

III-1-Programme retenu

D'après les exemples analysés, l'analyse de la ville de Souk-Ahras et la zone d'intervention, on a pu obtenir un programme pour notre complexe multi-activité qui est le suivant :

Tableau N°06 : Programme retenu

Entité	Espace
Accueil	Hall d'accueil, salon d'accueil...
Administration	Les bureaux des fonctionnaires.
Parc mécanique	Espace de jeux pour enfants.
Loisir culturel	les ateliers, Bibliothèque, salle d'exposition.
Détente et loisir	Restaurant, Self-Service, Salon de thé, espace de fitness, musculation
Commerce et consommation	Commerce spécialisé. Commerce complémentaire. Les espaces de consommation (Cafétéria, restaurants).
Hébergement	Hôtel (Réception ,attente, chambre simple, chambre double, sanitaire H/F)
Espace d'affaire	bureau de comptables, bureau d'étude, agence bancaire, agence publicitaires, agence de voyage, agence d'assurance ,Bureau d'avocat, bureau de notaire
Espace de beauté	soin corps, salon d'esthétique, salon de coiffure, sanitaire, solarium
Complexe cinématographique	Les salles des cinémas, régis, loge, salle de presse ...
Locaux techniques	locale climatisation, chaufferie, stockage matériel, groupe électrogène locaux d'entretien

Source : Traitement personnel

III-2-Programme qualitatif

Tableau N°07 : le programme qualitatif d'un complexe multi activités

Espace	Définition, Activités et exigences
Accueil	<p>un espace d'information et d'orientation où le visiteur trouvera tous les prestations et les services qui s'y trouvent.</p> <p>Activités : Entrée, accueil, réception, informations, réservation, attente, Déposer ses affaires.</p> <p>Espaces et exigences :</p> <p>-L'entrée : L'entrée doit être attirante et accueillante par son traitement, indépendante et signalée, d'accès facile et éclairée la nuit.</p> <p>- Le Hall :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le hall doit être spatial dont ces dimensions doivent être en rapport avec la capacité d'accueil des clients. ▪ Ouvert sur les différents espaces publics (relations visuelle avec les différents espaces). <p>Hall de réception et salon (s).</p> <p>La réception :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La réception doit être visible à l'entrée. ▪ Le comptoir de la réception doit être adéquat par rapport à sa fonction. <p>Salon de l'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La prise en charge des facteurs déterminant pour l'ambiance. <p>Sanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Minimum 5 à 6 par unité. ▪ Pas de relation visuelle directe avec le hall.
Administration	<p>C'est un ensemble de bureaux dont le caractère administratif et de gestion est dominant, généralement situé loin des regards.</p> <p>Activités : Gérer, compter, diriger.</p> <p>Espaces et exigences :</p> <p>Ils seront sous forme de bureaux de taille assez réduite, près de réception mais isolés du parcours des clients, aération et éclairage naturel.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le mobilier sera simple selon la surface exigé. ▪ Pour la salle d'archive : il faut éviter l'humidité. La bonne aération du milieu avec une température convenable (Salle doit être bien chauffée).

Restauration	<p>Activités : Manger, se rencontrer, préparer, laver, ranger, stocker...</p> <p>Espaces et exigences : - Restaurant : Le ratio 1,5 m². - Cafétéria : Éclairage ponctuel qui suit le long du comptoir. - Salon de thé : Salon spécialisé, décoration, musique, éclairage varié, vue sur l'extérieur. - Cuisine :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt, chambre à froide, légumerie, bureau, réserve, pâtisserie, plonge, poissonnerie, chambre à froide 2, garde-manger, caverai. Cuisson, économat. ▪ Aération et éclairage pour la bonne conservation des produits. ▪ La surface de la cuisine est 40 % de la surface de restauration. ▪ Espace de stockage. ▪ Vestiaire pour les membres d'équipage de la cuisine. ▪ Sanitaire (H & F).
Loisir culturel	<p>Activités : Travailler, se réunir, faire une conférence, assister à une conférence, lire, se connecter.</p> <p>Espaces et exigences</p> <p><u>Bibliothèque :</u> Espace de consultation, espace de périodique, espace de prêt de consultation, rayonnage.</p> <p><u>Les ateliers de création</u></p> <p><u>Salle d'exposition :</u> Pour calculer la surface d'un espace d'exposition il faut : Nombre des usagers x 0,5 m² (espace occupé par 1 personne) plus la valeur (20 % - 40 %).</p> <p>La surface obtenue, on lui ajoute la surface occupée par les œuvres d'art : Nombre de tableaux x 3-5 m² place nécessaire par tableau de surface d'exposition / Nombre de sculpture x 6-10 m² place nécessaire par sculpture de surface de sol.</p>
Détente et loisir	<p>Activités : Se détendre, nager.</p> <p><u>Les salles de sport :</u> Il faut partir d'une salle d'au moins 200 m² pour 40 à 45 personnes. Recommandations : Hauteur libre 69 pour toutes les pièces : 3,0 m. Les salles de remise en forme et de musculation devraient avoir une largeur de 6 m. Longueur de l'apièce moins de 15 m, car sinon la vue d'ensemble est perdue lors de l'entraînement. La plus petite unité de 40 m² convient pour 12 personnes.</p> <p><u>Salles de jeux pour enfants et adultes</u></p> <p><u>Piscines, terrasses, jardin.</u></p> <p>- Neufert :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une piscine est un établissement conçu et équipé pour offrir à ses usagers à partir de la pratique de la natation. ▪ Les possibilités d'activités sportives de détente et de loisirs, ceci dans des bonnes conditions de confort d'hygiène et de sécurité. ▪ La surface d'eau : $S1 = 3m^2 \times \text{nombre de personne} + \text{bassin à}$

	<p>surface libre supplémentaire : 10 ~ 15 % de S1.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ $S1 = 3m^2 \times 100 + 130m^2 \rightarrow S1 = 430m^2$. ▪ La surface des vestiaires : $S3 = 0,8 \sim 1 m^2$ par personne. ▪ 10 vestiaires $S3 = 1m^2 \times 100 S3 = 100 m^2$. <p><u>Les différents types de piscine :</u></p> <p>On peut classer les différents types de piscines en trois groupes : - Piscine en plein air. - Piscine couvert. - Piscine mixte.</p>
Commerce et consommation	<p>-Élément moteur de la vie urbaine. -Un acte d'achat. -Il participe dans l'ambiance et la vitalité du projet.</p> <p>Il doit être pour toutes les catégories d'âge. -Il doit être élaboré suivant les besoins de l'environnement immédiat.</p> <p>Il faut prévoir des surfaces : -D'exposition « vitrine ». - D'aménagement « vente ». -De stockage « dépôt ».</p>
Hébergement	<p>est un espace qui fonctionne pour une longue durée ; lieu de détente et de consommation.</p> <p>Utilisateurs :</p> <p>Le public qui vient assister aux représentations dans le centre Les gens venant des équipements administratifs et commerciaux proches Passants (voyageurs)</p> <p>Caractéristiques Des Chambres :</p> <p>53</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer les différentes catégories de chambres ▪ Avoir un bon ensoleillement, on oriente donc les chambres vers le Sud Est, Ouest ▪ Il est préférable d'avoir un éclairage naturel pour un meilleur déroulement des activités et s'il y a un manque on utilise l'éclairage artificiel ▪ Et pour un bon travail acoustique on fait les moquettes ou les tapis pour les planchers
Espace de beauté	<p>est un établissement offrant des services esthétiques aux femmes et aux hommes.</p> <p>Espaces et exigences</p> <p>Les soins esthétiques habituels Femmes et Hommes</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'épilation quasi-définitive à la lampe flash (IPL) - La Cryo lipolyse (Coolsculpting) - L'amincissement et l'enveloppement - Le photo-rajeunissement (lampe flash associée à la technologie E-Light) - Le remodelage colla génique

<p>Locaux techniques</p>	<p>Activités : Se reposer, dormir, se laver, manger, climatiser...</p> <p>Espaces et exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dortoir, vestiaires, sanitaires, cantine pour les personnels, climatisation, chaufferie, ventilation, alimentation en eau, évacuation des eaux usées, protection contre les incendies. ▪ Aération et éclairage de préférence naturel. ▪ Les vestiaires doivent être à l'abri des regards. ▪ Une centrale de climatisation assure la climatisation des espaces ainsi que les espaces publics. ▪ L'air venant de l'extérieur une fois traité (filtré et humidifié) est chauffé ou refroidi selon la saison été ou hiver, puis est distribué par un système de soufflage (poussé par des souffleries) vers les différents niveaux ▪ Au niveau de chaque étage, on aura des gaines qui seront disposés horizontalement et qui passeront au-dessus des sous plafonds assurant ainsi le passage d'air jusqu'au ventilo convecteurs qui diffuseront l'air aux niveaux des espaces, salles de consommation, hall ▪ Ces conduites seront regroupées au RDC. ▪ Des issues de secours pour l'évacuation rapide des clients. ▪ Désenfumages à chaque niveau des détecteurs d'incendie qui déclencheront automatiquement un système de ventilation. ▪ Des extinctifs manuels disposé chaque 25 m. ▪ Détecteurs de fumées à infrarouge reliés à un poste de secours afin de localiser le feu.
---------------------------------	--

Source : Traitement personnel

III-3-Programme quantitatif

Ce tableau présente la surface des différents espaces ainsi que la surface globale de chaque fonction.

Tableau N°08 : Programme quantitatif de projet complexe multi activités

Entité	Espace	S/unitaire(m²)	Nombre	Surface totale (m²)	
Administration	Bureau directeur	25	1	185	
	Bureau secrétariat	15	1		
	Salle de réunion	50	1		
	Bureau de gestion	20	1		
	Bureau de comptable	20	1		
	Bureau d'archive	25	1		
	Sanitaires (H & F)	6	5		
Restauration	Restaurant	150	2	300	1145
	Salon de thé	100	2	200	
	Cafétéria	150	2	300	
	Cuisine	100	2	200	
	Chambre froide	15	2	30	
	pâtisserie	50	2	100	
	Sanitaire (H & F)	3	5	15	
Loisir culturel	Salle d'exposition	50	2	100	760
	Salle informatique	100	1	100	
	Médiathèque	150	1	150	
	Club scientifique	70	1	70	
	Salle de projection	50	2	100	
	Sanitaire pour homme	20		20	
	Sanitaire pour femme	20		20	
	Atelier de peinture	50	2	100	
	Atelier de sculpture	50	2	100	
Détente et loisir	Salle de sport homme	150	1	150	
	Salle de sport femme	150	1	150	

	Salle aérobie	70	1	70	600	
	Salles de jeux pour enfants	100	1	100		
	Salle de jeux pour adultes	100	1	100		
	Piscines et terrasses					
	Jardin					
	Sanitaire (H+F)	5	6	30		
Commerce et consommation	Boutique	Parfumerie	50	2	100	2250
		Photographie	50	1	50	
		Fleuriste	50	1	50	
		Tabac-Journaux	25	1	50	
		Librairie	25	1	50	
		Cosmétiques	50	2	100	
		Bijouterie	50	2	100	
		Articles de sports	100	1	100	
		Valise – Sac	25	2	50	
		Tissu	50	2	100	
		Tapiserie	25	2	50	
	Magasin	Prêt à porter H	50	3	150	
		Prêt à porter F	50	4	200	
		Prêt à porter E	50	2	100	
		Chaussures H	25	2	50	
		Chaussures F	25	2	50	
		Meubles	150	1	150	
		Électroménagers	100	1	100	
		Jouets pour enfants	100	1	100	
		Super marché	100	4	400	
		Dégraissage	25	2	50	
		Décoration de maison	50	2	100	
Self-service	50	2	100			

Hébergement	Chambres simples		20	20	400	1250
	Chambres doubles		30	20	600	
	Réception		50	1	50	
	Salon d'hôtel		100	1	100	
	Bagagerie		50	1	50	
	Caisse		25	1	25	
	Coffres		25	1	25	
Espace d'affaire	Fonctions libérales	B-d 'avocat	25	2	50	780
		B-de comptable	25	2	50	
		B- de médecin	25	2	50	
		B-de dentiste	25	1	25	
		B-de notaire	25	1	25	
		b-Infermerie	15	2	30	
		B-d 'études	50	1	50	
	Les Agences	bancaires	50	1	50	
		publicitaires	50	2	100	
		voyages	50	1	50	
		d'assurances	50	1	50	
		postale	50	1	50	
		immobilières	50	2	100	
		de tourisme	50	2	100	
Espace de beauté	salon d'esthétique		50	2	100	490
	salon de coiffure F		50	1	50	
	salon de coiffure H		50	1	50	
	solarium		25	2	50	
	soin corps		50	1	50	
	Hydro-massage		25	4	100	
	Sauna		15	2	30	
	Jacuzzi		5	6	30	
	Sanitaire (H/F)		5	6	30	
Complexe cinématographiques	Salle de cinéma		230	2	460	740
	Foyer		150	1	150	
	Régie		15	2	30	
	Salle de presse		25	1	25	
	Dépôt		20	2	40	
	Vidéotheque		35	1	35	
Circulation	Couloir					
	Ascenseur					
	Monte de charge					
	Escaliers					

Les services de maintenance	Dépôt générale	40	/	125
	Dépôt matériel	35		
	Douches / vestiaires	50		
Locaux techniques	Climatisation	25	1	250
	Chaufferie	25	1	
	Électricité	25	1	
	Un poste de transformation	25	1	
	Atelier de maintenance et entretien	100	1	
	B. chef personnel	25	1	
	Dépôt	25	4	
Surface totale : 7 850 m²				

Source : Traitement personnel

III-4-Règlementation pour les personnes à mobilité réduite

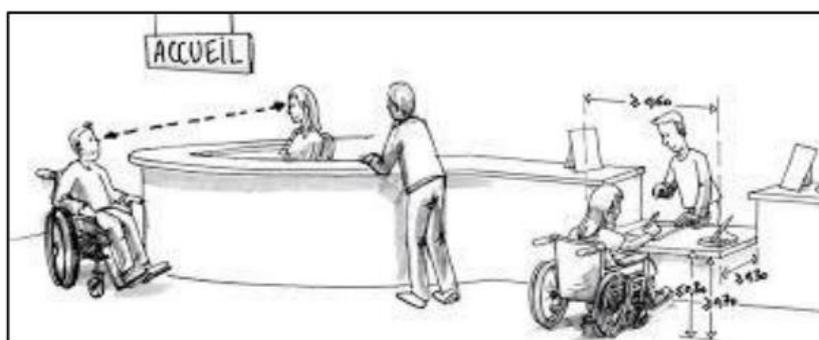
III-4-1-Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Un environnement qui tient compte des personnes à mobilité réduite demande une adaptation des constructions en fonction des appareils qu'ils utilisent et de l'espace nécessaire de ces déplacements de ces appareils.

III-4-2-L'accueil

La banque d'accueil doit être adaptée aux personnes handicapées : une partie de la banque doit être accessible aux PMR en fauteuil (hauteur de la tablette 0.75 m et les profondeurs de 0.50 m plus adaptée à l'écriture). Il est souhaitable que l'interlocuteur ait aussi un siège pour être à la même hauteur que la PMR en fauteuil.

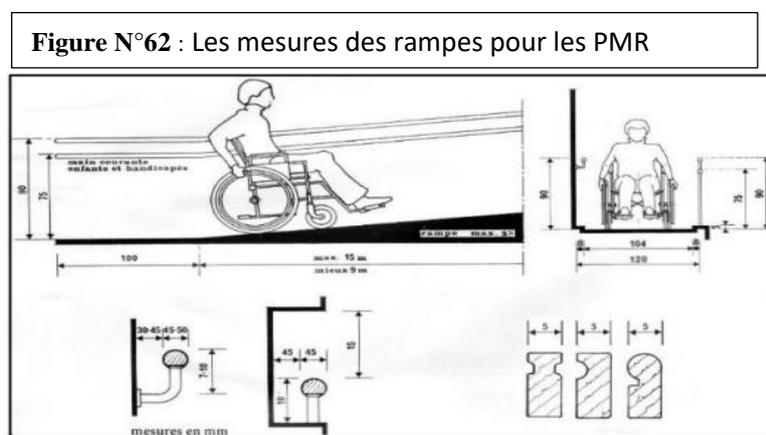
Figure N°61 : Conditions d'accueil aux PMR



Source : Neufert, 2010

III-4-3-Rampe

Elles ne doivent pas dépasser une pente maximale de 5 %. Pour des rampes dont la longueur dépasse 10 m, un palier intermédiaire de 1,40 m de longueur est obligatoire. La rampe et le palier intermédiaire sont munis de part et d'autre d'un chasse-roue d'une hauteur de 5 à 10 cm, et sont équipés de mains courantes (diamètre de 3 à 4,5 cm) à une hauteur de 85 cm. La largeur utile de la rampe doit être au minimum de 1,20 m, et préférablement de 1,40. Les chasse-roues et les mains courantes doivent s'engager de 30 cm horizontalement dans l'espace d'un palier. Il ne doit pas être projeté de volée d'escalier descendante dans le prolongement d'une rampe.

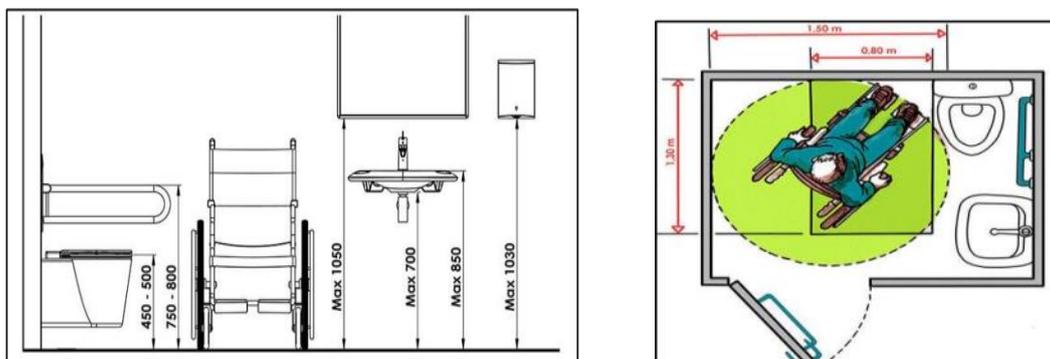


Source : Neufert, 2010

III-4-4-Espaces sanitaires

Dans chaque espace sanitaire ou bloc sanitaire, il faut prévoir au minimum un WC adapté à un usager de fauteuil roulant. La hauteur d'assise doit être comprise entre 0,45 et 0,50 m du sol.

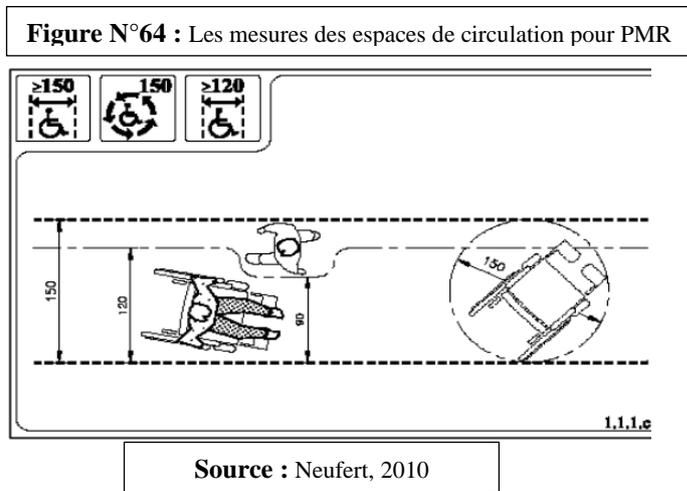
Figure N°63 : Les mesures des espaces sanitaires pour PMR



Source : Neufert, 2010

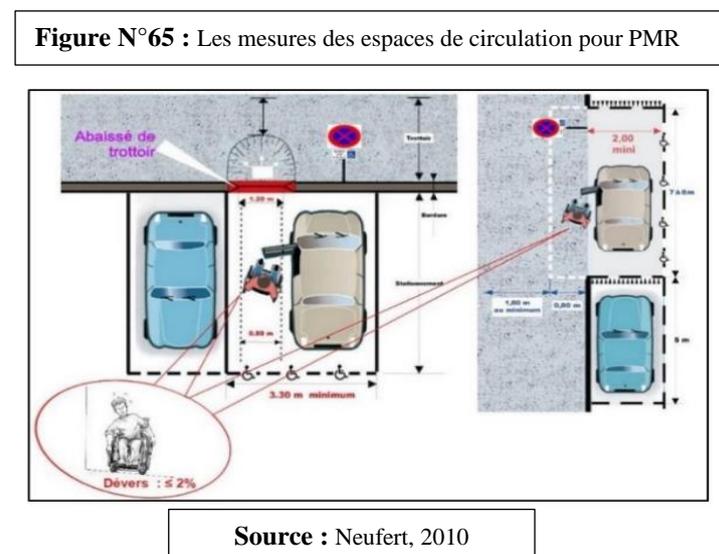
III-4-5- Couloirs et cheminements

Afin de permettre le croisement de deux usagers de fauteuils roulants dans des couloirs et cheminements accessibles au public, une largeur de 1,60m est recommandée.



III-4-6-Emplacement pour fauteuil roulant

Pour chaque usager de fauteuil roulant, prévoir un emplacement pour ce dernier, de préférence près de l'entrée. Surface utile et surface de manœuvre.



III-5-Les objectifs du programme

- L'élaboration d'un programme caractérisé par la souplesse des rapports entre les espaces qu'il identifie.
- La participation à la lisibilité fonctionnelle du projet.
- L'élaboration d'un programme caractérisé par la souplesse des rapports entre les espaces qu'il identifie.
- La participation à la lisibilité fonctionnelle du projet.
- La mise en relation des fonctions compatibles et complémentaires afin de participer à la flexibilité globale du projet.
- L'harmonisation des fonctions et des proportions surfaciques et spatiales entre les différentes activités de l'équipement.
- La réponse aux exigences fonctionnelle d'un équipement ouvert au grand publique, notamment en ce qui concerne les espaces aquatique, d'accueil et de circulation.

Conclusion

Nous avons orienté notre travail de recherche à partir de données théoriques ainsi que d'exemple et pratiques à travers notre investigation sur terrains afin de déterminer de prime abord le programme final fonctionnel et surfacique, les différentes recommandations qu'a besoin le Complexe multi-Activités, ainsi que l'organisation spatiale.

La phase programmatique est une phase nécessaire à la conception de complexe Multi-activités car les aménagements et les conceptions vont donner une certaine qualité aux Projet seront programmés d'avance, et permettront de faciliter les principes de conception et d'aménagement de complexe.

On peut imaginer une nouvelle vision de ce type d'équipement et consiste en ces quelques points:

- ✓ Développement durable.
- ✓ Intégration de notion de l'écologie.
- ✓ Respectant et s'adaptant à la nature.
- ✓ Récupération et recyclage des déchets en la faveur du projet..

PARTIE III : PARTIE CONCEPTUELLE

Introduction :

Cette partie c'est la concrétisation de tout ce qui est présenté dans les deux chapitres précédents. Nous allons élaborer un programme afin de matérialiser la qualité des espaces leur fonctionnement et l'agencement. Après on représentera une genèse basée sur des concepts et des principes architecturaux.

À la fin de ce chapitre on représentera un dossier graphique avec descriptions techniques et technologiques.

Cette démarche vise à donner et assurer l'ancrage nécessaire à notre recherche.

CHAPITRE I : ANALYSE DU TERRAIN

Introduction :

Un édifice est un micro de la trame urbaine, c'est-à-dire qu'en plus de ses propres besoins, il doit satisfaire les exigences urbanistiques d'un tout.

En effet, un complexe Multi-Activités à l'échelle régional qui porte une symbolique concrétisée par une localisation judicieuse dans le tissu urbain, et par un traitement architectural censé lui conférer un rôle important et attrayant dans la ville.

I-Analyse du terrain

I-1-Critères du choix du terrain

Nous avons constaté que la commune de Souk-Ahras présente un déficit dans plusieurs domaines. Les paramètres essentiels et déterminant qui fait ce choix se porte sur ce site sont :

- ✓ Proximité du centre de la nouvelle ville.
- ✓ Proximité de l'université Med chérif masseadia
- ✓ crée une mixité fonctionnelle.
- ✓ Proximité d'habitation.
- ✓ le manque de plusieurs équipements.
- ✓ crée un pôle d'attraction.
- ✓ Encourager le tourisme local.
- ✓ il offre une forte qualité visuelle et spatiale surtout la vue univers.

I-2-Présentation de terrain

Le terrain se situe au Nord-est du site d'intervention (de la ville de souk ahras)
C'est un site vierge juste à côté de la cité

Carte N°19 : Situation du site par rapport au centre-ville de SOUK-AHRAS

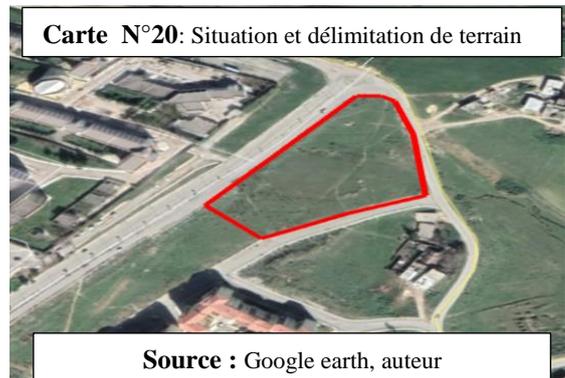


Source : Google earth, auteur

I-3- la délimitation du terrain

Il est délimité par :

- **Au nord** : la cité universitaire
- **Au sud** : habitat collectif
- **A l'est** : la route wilaya n°19
- **A l'ouest** : terrain vierge



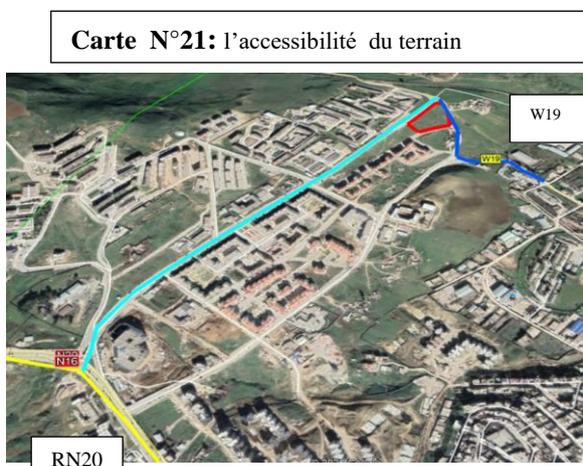
I-4-Accessibilité au terrain

Le terrain est accède par les accès mécanique et piéton.

L'accès au site est assuré par trois routes principales :

- ✓ par RN20 ce qui lui donne une situation stratégique et qui va assurer la liaison routière entre le site lui-même et la ville.
- ✓ Par W19
- ✓ Boulevard saleh mchantel

Donc notre terrain bénéficie une bonne accessibilité de circulation mécanique



I-4-L'environnement immédiat

Le terrain est limité par des barrières artificielles : qui se trouve dans un lieu urbanistique qui contient :

- Cité universitaire
- L'habitat collective
- Polyclinique Bouaziz Ben Abdallah

Figure N°67 : Polyclinique Bouaziz Ben Abdallah



Source : appareil photo

Figure N°68 : Cité Mechantel Saleh



Source : appareil photo

Figure N°69 : École awajia abdallah



Source : appareil photo

I-5-Approche morphologique

La morphologie est l'étude de la forme, de la configuration, et de la structure d'un ensemble.

I-5-1- La géologie et la topographie

La Topographie : Ce terrain a une pente moyenne de 8 % qui ne porte aucun problème pour l'implantation des constructions

La géologie : Gneiss, argile et roche

Coupe longitudinale : La coupe longitudinale montre que la pente moyenne du terrain est : 8.1 %

Figure N°70 : coupe longitudinale topographique du sol



Source : Traitement personnel

Coupe transversale : La coupe transversale montre que la pente moyenne du terrain est : 5 %

Figure N°71 : coupe transversale topographique du sol



Source : Traitement personnel

I-5-2-La forme du site

C'est la configuration externe; c'est le type de figure ou de volume constitué par les contours; c'est le type de configuration ou d'apparence.

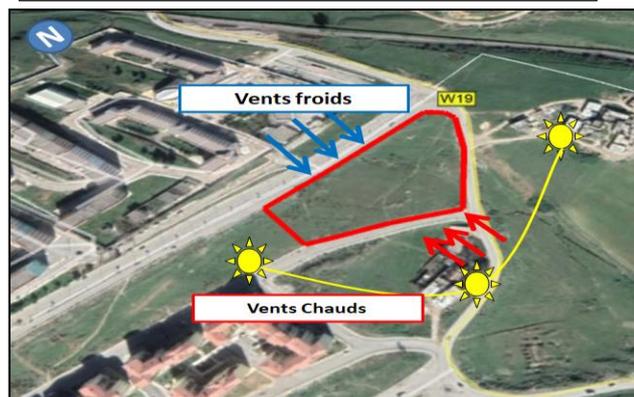
En plan : la forme du terrain est régulière (rectangle) qui donnent une surface de:40 ha.

En perspective : sa forme est irrégulière (terrain accidenté).

I-6-Etude climatique :

- Le site profite d'un bon ensoleillement durant la journée.
- Le terrain est très bien exposé au soleil en été et en hiver a cause de l'ouverture du terrain et l'absence des obstacles.

Carte N°22: Étude climatique du terrain



Source : Traitement personnel

I-7-Nature juridique :

La nature juridique du terrain est de Propriété public de l'état.

Conclusion :

D'Après l'étude, on a remarqué que

- ✓ Notre terrain a un sol de bonne portance permettant l'implantation de constructions.
- ✓ Notre terrain se trouve dans un climat semi-humide hiver froid et été chaud donc il faut éviter les déperditions thermiques en utilisant des techniques et des matériaux de constructions spéciaux et modernes, l'utilisation d'isolant , les brises soleil ,choisir une bonne orientation.
- ✓ Le site et sa proximité de la voie principale qui lui donne une meilleure accessibilité par sa forte circulation mécanique.
- ✓ Notre terrain a un sol de bonne portance permettant l'implantation de constructions.
- ✓ Notre projet a une certaine continuité et un certain équilibre entre le centre-ville ancien et la ville nouvelle. diminuer la sur densification du centre-ville et absorber le maximum de flux. regrouper les activités économiques et sociales liées entre elles, pour fournir un élément uni.

Donc le terrain est situé dans un nouveau quartier qui manque les équipements et la commerce donc l'implantation d'un complexe multi activités est une idée parfaite pour donner le dynamisme à ce quartier et de créer un nouveau centre-ville avec l'implantation d'autre équipements.

l'impact du projet

Aspect économique

- ✓ Création des postes d'emploi
- ✓ Participer dans l'amélioration des autres secteurs

Aspect social

- ✓ Contribuer à la qualité de vie et la santé publique des usagers
- ✓ Une mixité sociale et fonctionnelle
- ✓ Satisfaire les besoins de la population

Aspect environnemental

- ✓ Respecter l'environnement
- ✓ Réduction de la consommation d'énergie
- ✓ Utilisation des technologies propres
- ✓ Utilisation des énergies renouvelables

CHAPITRE II : CONCEPTION ARCHITECTURALE

Introduction

Dans ce chapitre on représentera une genèse basée sur des concepts et des principes architecturaux. Une telle démarche nous évite la gratuité du geste et assure une formalisation d'un ensemble architectural cohérent à toutes les contraintes.

En fin de cette partie on représentera un dossier graphique avec descriptions techniques et technologiques.

II-1-Recommandation de conception

Situation	Se situe généralement à la périphérie de la ville.
Accessibilité	Faiblement desservi par le réseau routier, et les moyens de transport.
Plan de masse	Intégration en harmonie au site avec des formes fluides et organiques Occupation du sol : mise en valeur de l'espace nature Intégration du projet au naturel.
Forme	Implantation éclatée avec des hauteurs réduites afin de respecter l'échelle humaine.
Fonctions	Réparti en 5 grands pôles : culturel loisir commercial hébergement beauté.

II-2-projet

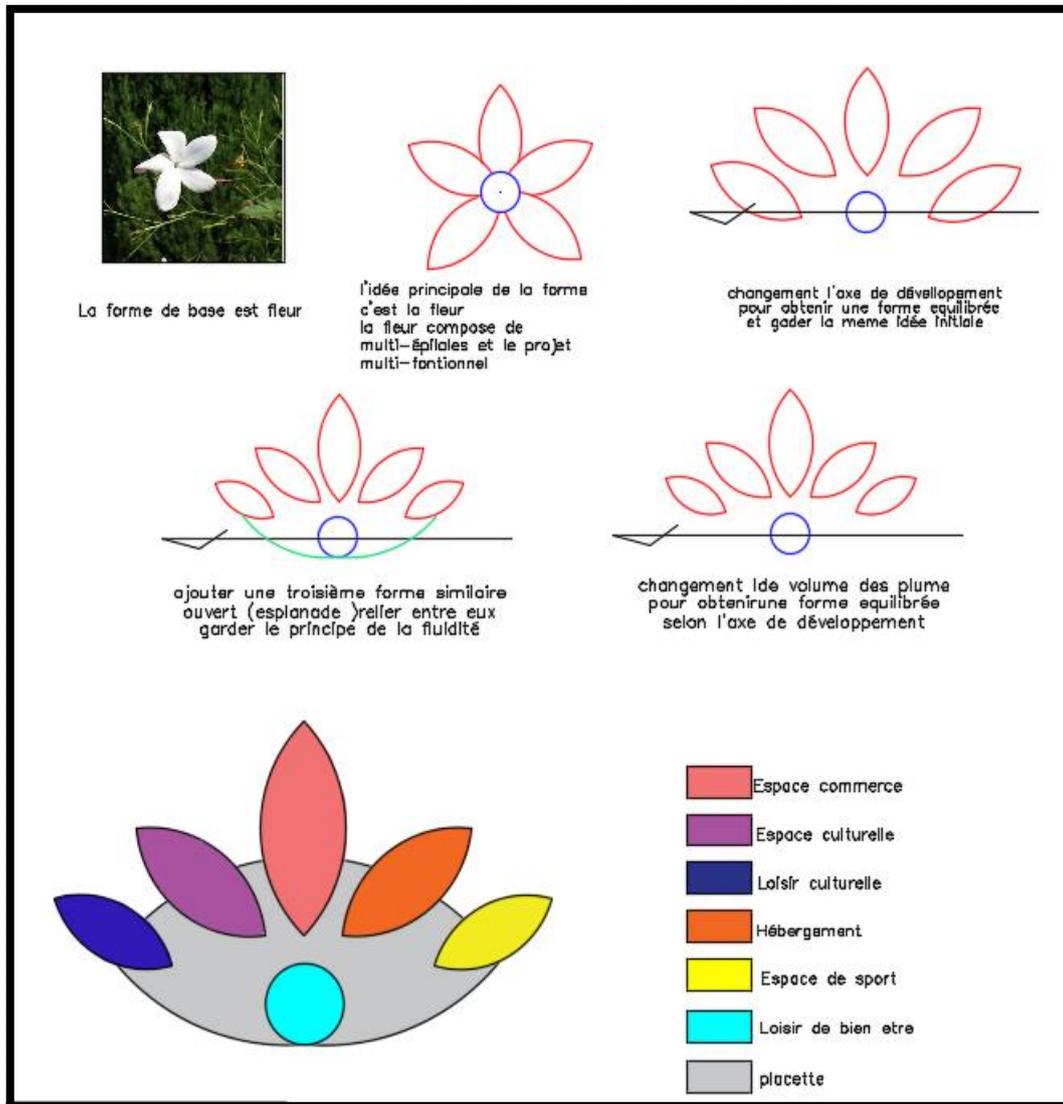
II-2-1-L'idée principale

Dans le but de :

Crée une relation entre les différents entités et annuler l'isolement des quartiers périphérique.

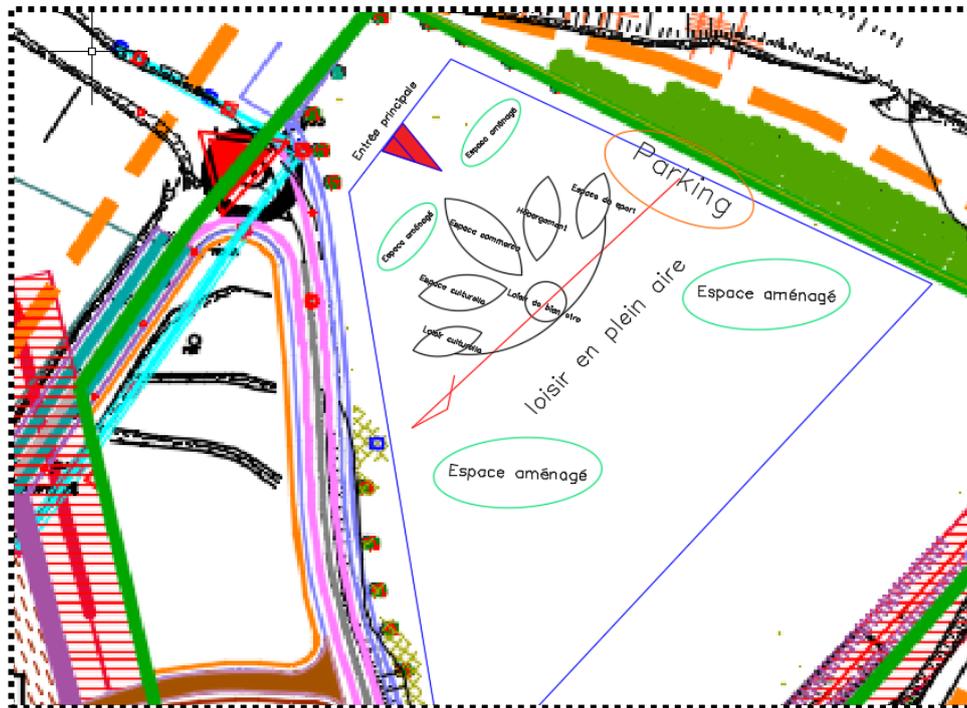
Augmenter l'attractivité du POS N°9 et soulager un peu la ville de Souk-Ahras par la création d'un centre secondaire pour faire face au centre ancien. PAR La réalisation d'un projet de complexe multifonctionnel comme équipement structurant au niveau de pos n°09 de Souk-Ahras et qui permettra de favoriser l'intégration de cette zone avec la ville et la dynamisation de Souk-Ahras à l'échelle régional.

II-2-1-Forme



Comme notre projet est un complexe multifonctionnel qui contient multi axes et un espace de groupement englobant presque toutes les activités exercées par les citoyens, donc j'ai inspiré la métaphore du projet de la forme d'une fleur (multi-épiales).

II-2-2-shéma de principe



Conclusion

La conception architecturale nécessite une réflexion basée sur des concepts et des principes architecturaux, sans oublier de prendre en compte les données et contraintes du site et les exigences liées au thème et au programme arrêté. Notre projet est appelé à satisfaire des exigences fonctionnelles, sociales, économiques, techniques, esthétiques et écologiques. Le choix des formes, l'orientation et la disposition des bâtiments en plan de masse et en élévation, ainsi que sa relation avec le site, sont autant de facteurs à prendre en considération.

CHAPITRE III: APPROCHE TECHNIQUE

Introduction :

La technologie a toujours été au service de l'architecture, et par conséquent elle devient une nécessité pour affronter les difficultés de l'architecture ; l'aspect technologique n'est pas seulement technique, il est aussi un instrument de composition formelle qui repose sur le choix des matériaux et des procédés de constructions, pour ainsi refléter leurs fonctions et leurs époques. Les principaux sujets examinés par technologie de l'architecture peuvent être regroupés comme, mais sans s'y limiter, les disciplines suivantes :

L'impact des changements technologique sur les matériaux de construction : on peut citer le bois, les maçonneries, le verre, le béton, l'acier, l'aluminium, et les plastiques.

L'impact des changements technologiques sur les systèmes constructifs : on trouve les couvertures de grande portée, les mégastructures, et les IGH L'impact des changements technologiques sur le confort : on cite le contrôle de la lumière naturelle, le confort thermique et acoustique, ainsi que le contrôle des réseaux techniques.

III-1-Concept Architecture et Nouvelle Technologie :

Dans cette logique et toujours dans le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux, les concepteurs devront donc proposer des solutions techniques et architecturales tant sur :

- La relation du bâtiment avec son environnement immédiat et le traitement de sa visibilité,
- La maîtrise des énergies et l'utilisation des énergies renouvelables,
- Les économies d'eau potable,
- Le confort thermique hiver et été et le confort acoustique,
- Les solutions de traitement d'eau et de traitement d'air (minimisation des chlora mines),
- L'optimisation des opérations de maintenance et d'entretien.

III-2- Les Systèmes utilisés :

- ✓ Pour l'éclairage intérieur et extérieur : nous avons utilisé des panneaux solaires photovoltaïques qui seront placés dans l'entrée du projet et dans les terrasses.

Figure N°72 : terrasse solaire



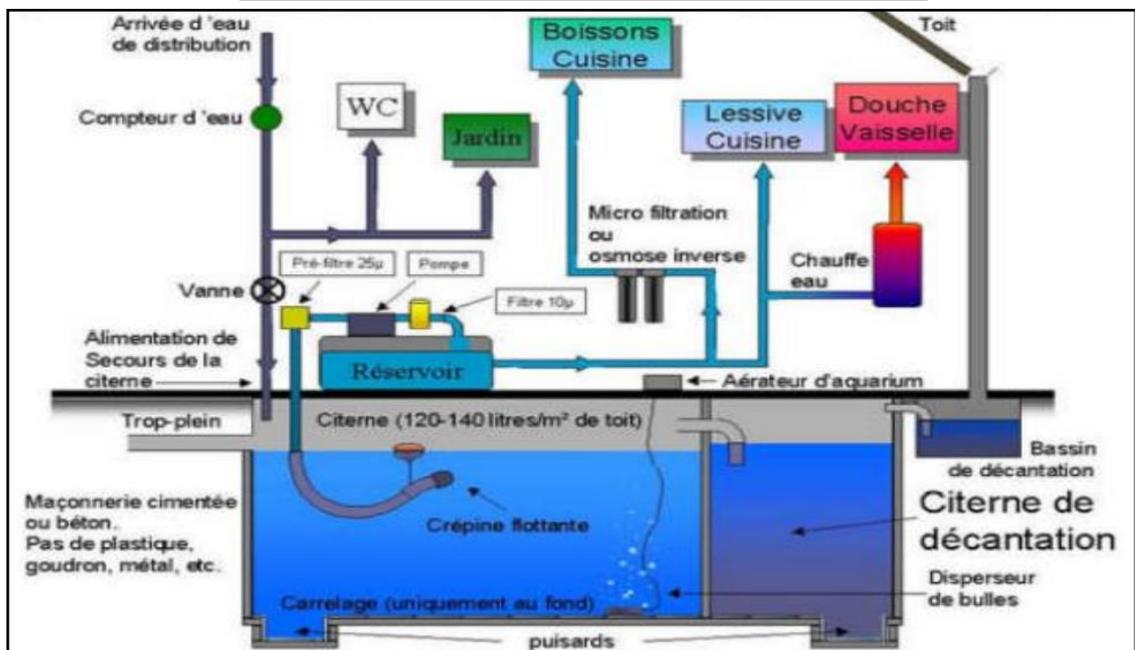
Figure N°73 : parking solaire



Source : <https://energie-futur.com>

- ✓ Pour l'alimentation d'eau de la piscine : faite par La récupération de l'eau de pluie consiste en un système de collecte et de stockage de l'eau.

Figure N°74 : La récupération de l'eau de pluie



Source : <http://econeau.com/>

- ✓ **Pour le Traitement d'eau des piscines :** Quelle que soit sa nature, l'eau d'une piscine doit toujours être traitée afin :
 - D'assurer la pérennité de l'installation
 - D'éviter un renouvellement excessif de l'eau
 - De protéger l'utilisateur et ses occupants
- ✓ **La Système de filtration utilisé dans mon projet :** Avec un filtre à diatomées, la filtration de l'eau est très précise : de l'ordre de 2 à 5 microns. L'eau de piscine est donc parfaitement propre.
- ✓ **Pour le rejet d'eau des bassins:** traiter dans un bassin de décantation pour l'arrosage des espaces vert et l'utilisations sanitaires.

. Conclusion :

La partie technologique est la phase qui nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement structurel de notre projet, de mieux gérer l'utilisation de certains matériaux et procédés d'assemblages entre eux. Les techniques utilisées dans notre projet ont permis de faire évoluer ce dernier.

Conclusion générale

Conclusion générale :

La ville de Souk-Ahras a connu une extension urbaine considérable pendant les vingt dernières années, et c'est à l'aide d'instruments d'urbanisme tels que PDAU et POS que cette ville a opérée ses extensions vers le sud et vers le nord-est notamment.

L'extension urbaine de la ville de Souk-Ahras a générée un disfonctionnement socio spatial, et les problématiques de la ville qui s'est fabriquées ainsi, sont multiples, et on peut citer :

- ✓ la marginalisation et non intégration de la périphérie denses à la ville,
- ✓ Manque de dynamisation et d'équipements de proximité et d'activités diverses,
- ✓ Chômage, oisiveté et délinquance,
- ✓ Habitat collectif typifiée et manquant de prise en charge et d'aménagement d'espaces extérieurs de convivialité et de jeu et activités,
- ✓ Friches industrielles non rentables et séparant la ville de sa périphérie.

La ville de Souk-Ahras est, aujourd'hui, cernée par une périphérie incertaine et trouble, manquant de tout, et nécessitant des interventions et des actions multiples par un urbanisme renouvelé qui est le projet urbain, comme démarche, permettant d'agir dans la temporalité et avec les acteurs de la ville.

Bien que la grande majorité des personnes trouvent leur quartier agréable à vivre, il importe de constater un déficit d'attractivité des tissus urbains denses.

L'amélioration du cadre et lieu de vie, qu'il s'agisse d'habitat, d'espaces publics, d'espaces verts, ..., repose sur l'équilibre entre les impératifs de respect de l'environnement et d'accessibilité à tous.

Le projet urbain, comme démarche, permet d'approcher le territoire de la ville de Souk-Ahras et le diagnostiquer, ce qui permettra de dégager des actions et de proposer des scénarios.

Ce mémoire propose cette démarche afin de réaménagé la zone Nord Est de la ville de Souk-Ahras, et la proposition d'un projet clé permettant de soulager un peu le centre-ville.

Les fonctions telles que loisirs, commerce et affaires culture peuvent dynamiser notre zone d'étude et générer un tissage socio spatial, ce qui permettra à la ville d'offrir à ses habitants le bien être.

Ce mémoire propose le complexe multifonctionnel comme projet Architectural pour rendre la zone plus attractif et soulage le chef-lieu. et offrant à la ville une image renouvelée et digne du rang de la ville de Souk-Ahras dans l'armature urbaine de L'Est Algérien.

Bibliographie

Ouvrage

1. Lynch K., 1999, « L'image de la Cité », trad. par Marie-Françoise Vénard et Jean-Louis Vénard de The Image of the City (1960), Paris, Dunod, 221 p.
2. Philippe Panerai, Projet urbain, Ed : Parenthèses, 2009, 185 p
3. JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 15 Loi n° 06-06 du 21 Moharram 1427 correspondant au 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville. CHAPITRE II, Art. 3
4. Lavedan Pierre, Géographie des villes, Librairie Gallimard, Paris 1936
5. GEORGE P, Dictionnaire de la géographie, Presses universitaires de France, 1970
6. Jean Chevalier, Alain Gheerbrant, Dictionnaire des symboles- mythes, Paris, 1982
7. Pierre Merlin & François Choay, dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, PUF, 1988, p273
8. Basile Barbey, un espace public pour tous, guide pour une planification cohérente, France, 2007.p 18-19

Les mémoires

1. Djaalali Mehdi et Boussida Seyf Eddine, mémoire de master, université Larbi Tébessi – Tébessa, « La dynamique d'extension urbaine et la consommation de foncier, rôle et impact des politiques urbaines ».
2. Boussehi Hani mémoire de master 2019, université de 08 Mai 1945 Guelma, « Ville et paysage ».
3. Boutabet Ali , mémoire de master 2017, « L'entrée de ville une alternative de l'image de la ville » , université de 08 Mai 1945 Guelma
4. Mémoire de fin d'étude. Le tourisme d'affaires à Sétif. Sétif, Institut d'architecture de Sétif, Algérie: Institut d'architecture de Sétif
5. CENTRE MULTIFONCTIONNEL A CONSTANTINE BELAIB Amel & BENCHAIB Hanene JUIN 2001.

Site internet

1. www.pinterest.com.
2. <http://fr.Calameo.com/books/00545a21fd> .
3. <Http://attractivite-des-territoires.over-blog.com/Sujetsdela>
compétitivité et de l'attractivité des territoires
4. www.architecturedaily.com
5. www.worldarchitecturenews.com
6. https://fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Souk_Ahras
7. <http://www.foncierechellah.ma/actifs/arribat><http://>
8. www.architectura.be/imgorig/58016foto_3.jpg